



31 décembre 2020

RAPPORT ANNUEL  
COMPTES CONSOLIDÉS



|   |    |
|---|----|
| Sommaire .....  | 2  |
| Principales données financières .....   | 3  |
| Comptes de résultat consolidés .....  | 10 |
| États consolidés du résultat global .....   | 11 |
| États consolidés de la situation financière .....                                   | 12 |
| Tableaux de flux de trésorerie consolidés .....                                     | 13 |
| Tableaux de variation des capitaux propres consolidés .....                         | 14 |
| Notes aux comptes consolidés au 31 décembre 2020 .....                              | 16 |
| Note 1    Base de préparation des comptes .....                                     | 16 |
| Note 2    Principes de consolidation et périmètre .....                             | 17 |
| Note 3    Indicateurs alternatifs de performance .....                              | 23 |
| Note 4    Information sectorielle .....   | 23 |
| Note 5    Compte de résultat consolidé .....  | 25 |
| Note 6    Chiffre d'affaires .....  | 25 |
| Note 7    Charges opérationnelles par nature .....                                  | 28 |
| Note 8    Autres produits et charges opérationnels .....                            | 28 |
| Note 9    Résultat financier .....  | 29 |
| Note 10   Charge d'impôt .....  | 30 |
| Note 11   Résultat par action .....   | 33 |
| Note 12   Capitaux propres .....  | 35 |
| Note 13   Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles .....               | 45 |
| Note 14   Immobilisations corporelles .....   | 47 |
| Note 15   Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location .....              | 49 |
| Note 16   Unités génératrices de trésorerie et tests de dépréciation d'actifs ..... | 52 |
| Note 17   Impôts différés .....   | 53 |
| Note 18   Instruments financiers .....  | 56 |
| Note 19   Autres actifs non courants .....  | 58 |
| Note 20   Clients et comptes rattachés aux contrats .....                           | 58 |
| Note 21   Autres actifs courants .....  | 59 |
| Note 22   Endettement net/Trésorerie nette .....                                    | 60 |
| Note 23   Flux de trésorerie .....  | 66 |
| Note 24   Gestion du risque de change, de taux d'intérêt et de contrepartie .....   | 68 |
| Note 25   Provisions pour retraites et engagements assimilés .....                  | 70 |
| Note 26   Provisions non courantes et courantes .....                               | 76 |
| Note 27   Autres dettes non courantes et courantes .....                            | 77 |
| Note 28   Dettes opérationnelles .....  | 77 |
| Note 29   Effectifs .....   | 77 |
| Note 30   Engagements hors-bilan .....  | 78 |
| Note 31   Transactions avec des parties liées .....                                 | 80 |
| Note 32   Événements postérieurs à la clôture .....                                 | 80 |
| Note 33   Liste par pays des principales sociétés consolidées .....                 | 81 |
| Note 34   Honoraires des Commissaires aux Comptes .....                             | 83 |

## Principales données financières

### COMPTES CONSOLIDÉS

| (en millions d'euros)                                     | 2016<br>publié <sup>(1)</sup> | 2017<br>retraité <sup>(1)</sup> | 2018                | 2019**              | 2020***             |
|---|-------------------------------|---------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Chiffre d'affaires</b>                                 | <b>12 539</b>                 | <b>12 525</b>                   | <b>13 197</b>       | <b>14 125</b>       | <b>15 848</b>       |
| Charges opérationnelles                                   | (11 099)                      | (11 032)                        | (11 600)            | (12 384)            | (13 969)            |
| <b>Marge opérationnelle*</b>                              | <b>1 440</b>                  | <b>1 493</b>                    | <b>1 597</b>        | <b>1 741</b>        | <b>1 879</b>        |
| % du chiffre d'affaires                                   | 11,5%                         | 11,9%                           | 12,1%               | 12,3%               | 11,9%               |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                            | <b>1 148</b>                  | <b>1 183</b>                    | <b>1 251</b>        | <b>1 433</b>        | <b>1 502</b>        |
| % du chiffre d'affaires                                   | 9,2%                          | 9,4%                            | 9,5%                | 10,1%               | 9,5%                |
| <b>Résultat net (part du Groupe)</b>                      | <sup>(2)</sup> <b>921</b>     | <b>820</b>                      | <b>730</b>          | <b>856</b>          | <b>957</b>          |
| % du chiffre d'affaires                                   | 7,3%                          | 6,6%                            | 5,5%                | 6,0%                | 6,1%                |
| <b>Résultat par action</b>                                |                               |                                 |                     |                     |                     |
| Nombre moyen d'actions de la période                      | 169 450 721                   | 168 057 561                     | 167 088 363         | 166 171 198         | 167 620 101         |
| Résultat de base par action (en euros)                    | 5,44                          | 4,88                            | 4,37                | 5,15                | 5,71                |
| Résultat normalisé par action* (en euros)                 | <sup>(2)</sup> 6,69           | 6,22                            | <sup>(3)</sup> 6,06 | <sup>(3)</sup> 6,76 | <sup>(3)</sup> 7,23 |
| Dividende par action au titre de l'exercice (en euro)     | 1,55                          | 1,70                            | 1,70                | 1,35                | 1,95 <sup>(4)</sup> |
| <b>Écarts d'acquisition au 31 décembre</b>                | <b>7 176</b>                  | <b>6 830</b>                    | <b>7 431</b>        | <b>7 662</b>        | <b>9 795</b>        |
| <b>Capitaux propres part du Groupe au 31 décembre</b>     | <b>7 272</b>                  | <b>6 956</b>                    | <b>7 480</b>        | <b>8 424</b>        | <b>6 103</b>        |
| <b>(Endettement net)/trésorerie nette* au 31 décembre</b> | <b>(1 413)</b>                | <b>(1 209)</b>                  | <b>(1 184)</b>      | <b>(600)</b>        | <b>(4 904)</b>      |
| <b>Free cash flow organique* au 31 décembre</b>           | <b>1 071</b>                  | <b>1 080</b>                    | <b>1 160</b>        | <b>1 288</b>        | <b>1 119</b>        |
| <b>Nombre moyen de collaborateurs</b>                     | <b>185 593</b>                | <b>196 755</b>                  | <b>204 904</b>      | <b>216 104</b>      | <b>251 525</b>      |
| <b>Nombre de collaborateurs au 31 décembre</b>            | <b>193 077</b>                | <b>199 698</b>                  | <b>211 313</b>      | <b>219 314</b>      | <b>269 769</b>      |

(1) Seules les données de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'application rétrospective de la norme IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

(2) Y compris 180 millions d'euros de produit net d'impôt relatif à des *goodwill* résultant de réorganisations juridiques.

(3) Hors 53 millions d'euros en 2018 et 60 millions en 2019 de charge d'impôts et 8 millions en 2020 de produit d'impôts liés à l'effet transitoire de la réforme fiscale de 2017 aux États-Unis.

(4) Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale du 20 mai 2021.

\* Les indicateurs alternatifs de performance suivis par le Groupe, la marge opérationnelle, le résultat normalisé par action, l'endettement net/trésorerie nette et le *free cash flow* organique sont définis en Note 3 - Indicateurs alternatifs de performance et détaillés en Note 11 - Résultat par action, Note 22- Endettement net/Trésorerie nette et Note 23 - Flux de trésorerie.

\*\* Les données de l'exercice 2019 tiennent compte de l'application, suivant la méthode de transition rétrospective modifiée, de la norme IFRS16, Contrat de location.

\*\*\* Les données de l'exercice 2020 tiennent compte de la consolidation d'Altran à compter du 1<sup>er</sup> avril 2020.

# Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

## Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'Assemblée générale de la société Capgemini SE,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Capgemini SE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit et des risques.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

### Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

## Comptabilisation du chiffre d'affaires et des coûts liés aux prestations pluriannuelles

### Risque identifié

Le groupe Capgemini opère sur le marché du conseil, de la transformation numérique, des services technologiques et d'ingénierie et fournit notamment des prestations pluriannuelles.

Comme indiqué dans la note 6 de l'annexe aux comptes consolidés, la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts des contrats à long terme est fonction de la nature des prestations rendues, notamment :

- pour les contrats basés sur des livrables, le chiffre d'affaires est généralement comptabilisé à l'avancement. Le pourcentage d'avancement est basé sur les coûts encourus à la date considérée par rapport à l'estimation totale des coûts à terminaison du contrat ;
- pour les contrats basés sur des ressources, le chiffre d'affaires est comptabilisé au fur et à mesure que le Groupe acquiert le droit de facturer le client puis que le montant facturé correspond directement à la valeur pour le client de la prestation effectuée à la date considérée ;
- pour les contrats basés sur des services, le chiffre d'affaires est comptabilisé au fur et à mesure que le Groupe acquiert le droit de facturer, exception faite de cas particuliers pour lesquels les modalités de facturation ne reflètent pas la valeur pour le client des services fournis à date par rapport à la valeur des services restants à fournir (par exemple en cas de facturations ou remises significatives effectuées d'avance ou bien différées) ;
- pour les contrats à éléments multiples, le chiffre d'affaires est généralement comptabilisé en appliquant les méthodes décrites ci-dessus, selon les obligations de prestation identifiées.

Les coûts encourus pour l'exécution d'un contrat sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus, exception faite de certains coûts initiaux de mise en place, tels que les frais de transition et ceux de transformation, lorsque ces derniers ne représentent pas une obligation de prestation séparée, qui sont capitalisés s'ils créent une ressource que le Groupe utilisera pour fournir les services promis.

Une provision pour contrat déficitaire est comptabilisée si tous les coûts nécessaires à l'exécution du contrat sont supérieurs aux avantages y afférents.

Le montant du chiffre d'affaires et des coûts à comptabiliser sur l'exercice, et des éventuelles provisions pour perte à terminaison à la date de clôture, dépend de la capacité du Groupe :

- à identifier chaque élément séparable des contrats pluriannuels à prestations multiples et à déterminer leur traitement comptable ;
- à mesurer les coûts encourus pour les contrats basés sur des livrables et le niveau de services rendus pour les contrats basés sur des ressources ou des services ;
- à estimer les coûts restant à engager jusqu'à la fin du contrat.

Etant donné les jugements et estimations de la Direction entrant dans la détermination du chiffre d'affaires et dans la comptabilisation des coûts associés, nous avons considéré que la comptabilisation du chiffre d'affaires et des coûts liés aux prestations pluriannuelles constitue un point clé de notre audit.

### Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons obtenu une compréhension du processus lié à la comptabilisation des différents flux de chiffres d'affaires.

Nous avons tenu compte dans notre approche des systèmes d'information impliqués dans la reconnaissance du chiffre d'affaires et la comptabilisation des coûts associés, en testant, avec l'aide de nos spécialistes informatiques, l'efficacité des contrôles automatiques des systèmes impactant la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Nos travaux ont notamment consisté à :

- évaluer les procédures de contrôle interne, identifier les principaux contrôles manuels ou automatisés, pertinents pour notre audit et tester leur conception et efficacité opérationnelle ;
- réaliser des procédures d'audit analytique par entité ou par nature de prestations rendues, en analysant notamment les variations de chiffre d'affaires et de taux de marge significatives d'une période à l'autre ;
- pour un échantillon de contrats sélectionnés selon une approche multicritères :
  - apprécier le caractère distinct des obligations de prestation identifiées dans les contrats ;
  - apprécier la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires de chacune des obligations de prestation identifiées et de comptabilisation des coûts associés ;
  - rapprocher les données comptables avec le suivi opérationnel des projets et apprécier le caractère raisonnable des estimations retenues notamment pour évaluer les coûts restant à engager jusqu'à la fin du contrat ;
- apprécier le caractère approprié des informations présentées dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés.

## Regroupements d'entreprise et évaluation des écarts d'acquisition

### Risque identifié

Dans le cadre de son développement, le Groupe mène des opérations de croissance externe ciblées pour enrichir son offre de services. Dans ce cadre, le Groupe évalue et comptabilise à la juste valeur les actifs identifiables acquis et les passifs repris des entités nouvellement acquises et reconnaît des écarts d'acquisition à l'actif de son bilan.

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence entre le prix d'acquisition et le montant net comptabilisé au titre des actifs identifiables acquis et les passifs repris, et sont alloués aux différentes unités génératrices de trésorerie.

Au 31 décembre 2020, le total actif inclut des écarts d'acquisition pour 9 795 millions d'euros et des relations clients pour 807 millions d'euros comme décrit dans la note 13 de l'annexe aux comptes consolidés. Ces montants reflètent notamment les effets de l'acquisition d'Altran Technologies en mars 2020 comptabilisés pour 2 578 millions d'euros en écart d'acquisition provisoire et 503 millions d'euros en relations clients comme décrit dans la note 2 de l'annexe aux comptes consolidés.

La Direction s'assure au moins une fois par an que la valeur nette comptable de ces écarts d'acquisition n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable. Or, toute évolution défavorable des activités auxquelles les écarts d'acquisition ont été affectés, en raison de facteurs internes ou externes par exemple liés à l'environnement économique et financier des marchés sur lesquels Capgemini opère, est de nature à affecter de manière sensible la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et à nécessiter la constatation d'une dépréciation. Une telle évolution implique de réapprécier la pertinence et le caractère raisonnable de l'ensemble des hypothèses retenues pour la détermination des valeurs recouvrables ainsi que le caractère raisonnable et cohérent des paramètres de calcul retenus.

Les modalités du test de dépréciation mis en œuvre et le détail des hypothèses retenues sont décrits dans la note 16 de l'annexe aux comptes consolidés. La valeur recouvrable a été déterminée par référence à la valeur d'utilité calculée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus du groupe d'actifs composant chaque unité génératrice de trésorerie.

Nous avons considéré que les regroupements d'entreprises et l'évaluation des écarts d'acquisition constituent un point clé de notre audit compte tenu de leur sensibilité aux hypothèses retenues par la Direction et de leur montant significatif dans les états financiers.

### Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Notre approche a consisté à :

- apprécier la conformité du traitement comptable de l'acquisition d'Altran Technologies avec la norme IFRS 3 Regroupements d'entreprises ;
- apprécier le caractère raisonnable de l'approche retenue pour l'identification des actifs acquis et des passifs repris ;
- apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues pour l'évaluation à leur juste valeur des actifs acquis et des passifs repris, y compris des risques fiscaux ;
- apprécier la correcte identification des unités génératrices de trésorerie (UGT) ;
- prendre connaissance et évaluer le processus mis en œuvre par la Direction pour la réalisation des tests de dépréciation ;
- apprécier si le modèle utilisé pour le calcul des valeurs d'utilité est approprié ;
- analyser la cohérence des projections de flux de trésorerie avec les dernières estimations de la Direction présentées au Conseil d'administration dans le cadre du processus budgétaire ;
- comparer les projections de flux de trésorerie prévues pour les années 2021 à 2023 aux plans d'affaires utilisés lors du test de dépréciation de l'exercice précédent ;
- comparer les projections de résultats 2020 du test de dépréciation de l'exercice précédent avec les résultats réels ;
- effectuer des entretiens avec les responsables financiers et opérationnels des zones géographiques représentant les unités génératrices de trésorerie pour analyser les principales hypothèses utilisées dans les plans stratégiques à trois ans et confronter ces hypothèses avec les explications obtenues ;
- évaluer les méthodologies de calcul du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie estimés attendus ainsi que du taux de croissance à long terme utilisé pour projeter à l'infini les flux de trésorerie de la dernière année estimée ; comparer ces taux avec des données de marché ou des sources externes et recalculer ces taux à partir de nos propres sources de données ;
- analyser les tests de sensibilité des valeurs d'utilité à une variation des principales hypothèses retenues par la Direction ;
- apprécier le caractère approprié de l'information financière fournie dans les notes 2, 13 et 16 de l'annexe aux comptes consolidés.

Nos travaux se sont déroulés avec l'implication de spécialistes en évaluation de nos cabinets.

## Contrôles fiscaux

### Risque identifié

Le Groupe est présent dans un grand nombre de juridictions fiscales différentes. Ses positions donnent régulièrement lieu à des contrôles de la part des autorités fiscales des pays dans lesquels les sociétés du Groupe opèrent, sur des sujets liés à leurs activités courantes.

Comme indiqué dans la note 30 de l'annexe aux comptes consolidés, certains contrôles fiscaux peuvent donner lieu à des propositions de redressement contestées et à des procédures contentieuses ou précontentieuses avec les autorités fiscales notamment en France et en Inde.

Ces redressements n'ont pas fait l'objet, pour l'essentiel, de provisions dans les comptes dans la mesure où le Groupe justifie sa position et estime disposer de chances sérieuses de succès.

Comme indiqué dans la note 2 de l'annexe aux comptes consolidés, certains risques fiscaux ont été évalués à la juste valeur dans le cadre de l'allocation provisoire du prix d'acquisition d'Altran Technologies en 2020.

L'estimation du risque relatif à chaque position fiscale est revue régulièrement par chaque filiale et par la Direction fiscale du Groupe, avec l'aide de conseils externes pour les points les plus significatifs ou complexes.

Nous avons considéré les contrôles fiscaux comme un point clé de notre audit en raison de l'exposition du Groupe aux problématiques fiscales étant donné son implantation à l'international, de l'incidence potentielle sur les comptes consolidés, et du degré de jugement de la Direction dans l'estimation des risques.

### Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons, à partir de discussions avec la Direction, pris connaissance des procédures mises en place par le Groupe pour identifier les problématiques fiscales.

Nous avons également apprécié les jugements formulés par la Direction dans le cadre de l'évaluation de la probabilité de payer des impôts et du montant des expositions potentielles et, par conséquent, du caractère raisonnable des estimations retenues en matière de positions fiscales.

Nous avons examiné l'incidence des évolutions des réglementations fiscales locales et des contrôles en cours des autorités fiscales locales.

En vue d'apprécier si les contrôles fiscaux significatifs ou complexes ont été traités dans les comptes consolidés de façon appropriée, nous avons, avec l'aide de nos experts en fiscalité :

- mené des entretiens auprès de la Direction fiscale du Groupe et des directions locales afin (i) d'apprécier l'état actuel des investigations menées et des propositions de redressements ou redressements notifiés par les autorités fiscales et (ii) suivre les développements des contestations et procédures contentieuses ou précontentieuses en cours ;
- consulté les décisions et correspondances récentes des sociétés du Groupe avec les autorités fiscales locales, et pris connaissance de la correspondance entre les sociétés concernées et leurs avocats ;
- procédé à un examen critique des estimations et positions écrites retenues par la Direction et des consultations de ses conseils externes.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

## Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

### Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Conformément au III de l'article 222-3 du règlement général de l'AMF, la Direction de votre société nous a informés de sa décision de reporter l'application du format d'information électronique unique tel que défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. En conséquence, le présent rapport ne comporte pas de conclusion sur le respect de ce format dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier.

### Désignation des Commissaires aux Comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Capgemini SE par votre assemblée générale du 24 mai 1996 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit et du 20 mai 2020 pour le cabinet Mazars.

Au 31 décembre 2020, le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit était dans la vingt-cinquième année de sa mission sans interruption et le cabinet Mazars dans la première année.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la Direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'audit et des risques de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

### Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

## Rapport au Comité d'Audit et des risques

Nous remettons au Comité d'audit et des risques un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit et des risques, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'audit et des risques la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit et des risques, des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les Commissaires aux comptes

Neuilly-sur-Seine, le 26 février 2021

PricewaterhouseCoopers Audit

Courbevoie, le 26 février 2021

Mazars

Richard Béjot

Associé

Itto El Hariri

Associée

Dominique Muller

Associé

Anne-Laure Rousselou

Associée

## Comptes de résultat consolidés

| <i>(en millions d'euros)</i>                         |        | <b>2019</b>     |               | <b>2020</b>     |               |
|--|--------|-----------------|---------------|-----------------|---------------|
|  | Notes  | Montant         | %             | Montant         | %             |
| <b>Chiffre d'affaires</b>                            | 4 et 6 | <b>14 125</b>   | <b>100,0</b>  | <b>15 848</b>   | <b>100,0</b>  |
| Coûts des services rendus                            |        | (10 274)        | (72,7)        | (11 712)        | (73,9)        |
| Frais commerciaux                                    |        | (1 123)         | (8,0)         | (1 113)         | (7,0)         |
| Frais généraux et administratifs                     |        | (987)           | (7,0)         | (1 144)         | (7,2)         |
| <b>Charges opérationnelles</b>                       | 7      | <b>(12 384)</b> | <b>(87,7)</b> | <b>(13 969)</b> | <b>(88,1)</b> |
| <b>Marge opérationnelle<sup>(1)</sup></b>            |        | <b>1 741</b>    | <b>12,3</b>   | <b>1 879</b>    | <b>11,9</b>   |
| Autres produits et charges opérationnels             | 8      | (308)           | (2,2)         | (377)           | (2,4)         |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                       |        | <b>1 433</b>    | <b>10,1</b>   | <b>1 502</b>    | <b>9,5</b>    |
| Coût de l'endettement financier net                  | 9      | (3)             | -             | (82)            | (0,5)         |
| Autres charges et produits financiers                | 9      | (76)            | (0,6)         | (65)            | (0,4)         |
| <b>Résultat financier</b>                            |        | <b>(79)</b>     | <b>(0,6)</b>  | <b>(147)</b>    | <b>(0,9)</b>  |
| <b>Produit/(Charge) d'impôt</b>                      | 10     | <b>(502)</b>    | <b>(3,5)</b>  | <b>(400)</b>    | <b>(2,5)</b>  |
| <b>RÉSULTAT NET</b>                                  |        | <b>852</b>      | <b>6,0</b>    | <b>955</b>      | <b>6,1</b>    |
| dont :   |        |                 |               |                 |               |
| <i>Part du Groupe</i>                                |        | 856             | 6,0           | 957             | 6,1           |
| <i>Intérêts minoritaires</i>                         |        | (4)             | -             | (2)             | -             |
| <b>RÉSULTAT PAR ACTION</b>                           |        |                 |               |                 |               |
| Nombre moyen d'actions de la période                 |        | 166 171 198     |               | 167 620 101     |               |
| <b>Résultat de base par action</b> <i>(en euros)</i> | 11     | <b>5,15</b>     |               | <b>5,71</b>     |               |
| Nombre moyen d'actions dilué                         |        | 171 047 762     |               | 172 555 946     |               |
| <b>Résultat dilué par action</b> <i>(en euros)</i>   | 11     | <b>5,00</b>     |               | <b>5,55</b>     |               |

(1) La marge opérationnelle, indicateur alternatif de performance suivi par le Groupe, est définie en Note 3 - Indicateurs alternatifs de performance.

## États consolidés du résultat global

| <i>(en millions d'euros)</i>  | Notes | 2019      | 2020         |
|---|-------|-----------|--------------|
| Écarts actuariels sur les régimes de retraites à prestations définies, nets d'impôts <sup>(1)</sup>                     | 25    | (35)      | (19)         |
| Réévaluation des instruments de couverture de flux de trésorerie et d'investissement net, nette d'impôts <sup>(2)</sup> | 24    | 1         | (168)        |
| Autres, nets d'impôts <sup>(1)</sup>  |       | 1         | (1)          |
| Écarts de conversion <sup>(2)</sup>   | 12    | 108       | (563)        |
| <b>TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>   |       | <b>75</b> | <b>(751)</b> |
| Résultat net (rappel)   |       | 852       | 955          |
| Résultat global de la période   |       | 927       | 204          |
| dont :  |       |           |              |
| <i>Part du Groupe</i>   |       | 931       | 205          |
| <i>Intérêts minoritaires</i>  |       | (4)       | (1)          |

(1) Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat.

(2) Autres éléments du résultat global qui pourraient être reclassés en résultat.

## États consolidés de la situation financière

| <i>(en millions d'euros)</i>                           | Notes    | 31 décembre<br>2019 | 31 décembre<br>2020 |
|--|----------|---------------------|---------------------|
| Écarts d'acquisition                                   | 13 et 16 | 7 662               | 9 795               |
| Immobilisations incorporelles                          | 13       | 645                 | 1 100               |
| Immobilisations corporelles                            | 14       | 738                 | 805                 |
| Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location | 15       | 762                 | 887                 |
| Impôts différés actifs                                 | 17       | 999                 | 983                 |
| Autres actifs non courants                             | 19       | 766                 | 545                 |
| <b>Total actif non courant</b>                         |          | <b>11 572</b>       | <b>14 115</b>       |
| Coûts des contrats                                     | 20       | 83                  | 102                 |
| Actifs sur contrats                                    | 20       | 1 176               | 1 148               |
| Créances clients                                       | 20       | 2 121               | 2 688               |
| Créances d'impôts courants                             |          | 45                  | 129                 |
| Autres actifs courants                                 | 21       | 464                 | 598                 |
| Actifs de gestion de trésorerie                        | 22       | 213                 | 338                 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                | 22       | 2 461               | 2 836               |
| <b>Total actif courant</b>                             |          | <b>6 563</b>        | <b>7 839</b>        |
| <b>TOTAL ACTIF</b>                                     |          | <b>18 135</b>       | <b>21 954</b>       |

| <i>(en millions d'euros)</i>                             | Notes | 31 décembre<br>2019 | 31 décembre<br>2020 |
|--|-------|---------------------|---------------------|
| Capital social   |       | 1 355               | 1 350               |
| Primes d'émission et d'apport                            |       | 3 150               | 3 050               |
| Réserves et report à nouveau                             |       | 3 063               | 746                 |
| Résultat net   |       | 856                 | 957                 |
| <b>Capitaux propres (part du Groupe)</b>                 |       | <b>8 424</b>        | <b>6 103</b>        |
| Intérêts minoritaires                                    |       | (5)                 | 12                  |
| <b>Capitaux propres</b>                                  |       | <b>8 419</b>        | <b>6 115</b>        |
| Dettes financières à long terme                          | 22    | 2 564               | 7 127               |
| Impôts différés passifs                                  | 17    | 185                 | 230                 |
| Provisions pour retraites et engagements assimilés       | 25    | 1 046               | 1 072               |
| Provisions non courantes                                 | 26    | 17                  | 337                 |
| Dettes de loyers non courantes                           | 15    | 592                 | 681                 |
| Autres dettes non courantes                              | 27    | 192                 | 417                 |
| <b>Total passif non courant</b>                          |       | <b>4 596</b>        | <b>9 864</b>        |
| Dettes financières à court terme et découverts bancaires | 22    | 717                 | 951                 |
| Dettes opérationnelles                                   | 28    | 3 011               | 3 358               |
| Passifs sur contrats                                     | 20    | 836                 | 1 044               |
| Provisions courantes                                     | 26    | 99                  | 122                 |
| Dettes d'impôts courants                                 |       | 153                 | 89                  |
| Dettes de loyers courantes                               | 15    | 221                 | 287                 |
| Autres dettes courantes                                  | 27    | 83                  | 124                 |
| <b>Total passif courant</b>                              |       | <b>5 120</b>        | <b>5 975</b>        |
| <b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>                  |       | <b>18 135</b>       | <b>21 954</b>       |

## Tableaux de flux de trésorerie consolidés

| <i>(en millions d'euros)</i>   | Notes     | 2019         | 2020           |
|--|-----------|--------------|----------------|
| <b>Résultat net</b>  |           | <b>852</b>   | <b>955</b>     |
| Dotations aux amortissements et dépréciation des immobilisations et droits d'utilisation relatifs aux contrats de location |           | 545          | 649            |
| Variation des provisions   |           | (48)         | (66)           |
| Moins-values/(Plus-values) de cession d'actifs et autres   |           | 19           | (76)           |
| Charge liée aux attributions d'actions   |           | 88           | 93             |
| Coût de l'endettement financier (net)  | 9         | 3            | 82             |
| Charge/(Produit) d'impôt   | 10        | 502          | 400            |
| (Gains)/Pertes latents liés aux variations de juste valeur et autres éléments financiers                                   |           | 20           | 19             |
| <b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier (net) et impôt (A)</b>                                 |           | <b>1 981</b> | <b>2 056</b>   |
| <b>Impôt versé (B)</b>   |           | <b>(217)</b> | <b>(351)</b>   |
| Variation liée aux créances clients et actifs net des passifs sur contrats et coûts des contrats                           |           | (98)         | 72             |
| Variation liée aux dettes fournisseurs   |           | (26)         | (123)          |
| Variation liée aux autres créances et dettes   |           | 154          | 7              |
| <b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (C)</b>  |           | <b>30</b>    | <b>(44)</b>    |
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ (D=A+B+C)</b>  |           | <b>1 794</b> | <b>1 661</b>   |
| Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles   | 13 et 14  | (222)        | (206)          |
| Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles   |           | 3            | 2              |
| <b>Décaissements nets liés aux immobilisations corporelles et incorporelles</b>  |           | <b>(219)</b> | <b>(204)</b>   |
| Décaissements (encaissements) liés aux regroupements d'entreprises nets de leur trésorerie                                 |           | (165)        | (1 557)        |
| Décaissements nets liés aux actifs de gestion de trésorerie  |           | (30)         | (150)          |
| Décaissements liés à l'acquisition d'actions Altran Technologies   | 2         | (413)        | (15)           |
| Autres encaissements/(décaissements) nets  |           | (41)         | 212            |
| <b>Décaissements nets liés aux autres opérations d'investissement</b>  |           | <b>(649)</b> | <b>(1 510)</b> |
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (E)</b>   |           | <b>(868)</b> | <b>(1 714)</b> |
| Augmentations de capital   |           | 253          | 277            |
| Dividendes versés  |           | (282)        | (226)          |
| Décaissements (nets) liés aux opérations sur actions Capgemini SE  |           | (134)        | (514)          |
| Augmentations des dettes financières   | 2         | 430          | 9 308          |
| Remboursements des dettes financières  | 2         | (448)        | (6 273)        |
| Acquisition ultérieure de titres Altran Technologies   | 2         | -            | (1 672)        |
| Remboursements des dettes de loyers  | 15        | (272)        | (291)          |
| Intérêts financiers versés   |           | (77)         | (96)           |
| Intérêts financiers reçus  |           | 62           | 49             |
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (F)</b>   |           | <b>(468)</b> | <b>562</b>     |
| <b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE (G=D+E+F)</b>  |           | <b>458</b>   | <b>509</b>     |
| Incidence des variations des cours des devises (H)   |           | (12)         | (131)          |
| <b>TRÉSORERIE D'OUVERTURE (I)</b>  | <b>22</b> | <b>2 004</b> | <b>2 450</b>   |
| <b>TRÉSORERIE DE CLÔTURE (G+H+I)</b>   | <b>22</b> | <b>2 450</b> | <b>2 828</b>   |

## Tableaux de variation des capitaux propres consolidés

| (en millions d'euros)   | Nombre d'actions   | Capital social | Primes d'émission et d'apport | Actions propres | Réserves et résultats consolidés | Produits et charges comptabilisés en capitaux propres |                | Capitaux propres (part du Groupe) | Intérêts minoritaires | Total capitaux propres |
|---|--------------------|----------------|-------------------------------|-----------------|----------------------------------|---|----------------|-----------------------------------|-----------------------|------------------------|
|   |                    |                |                               |                 |                                  | Écarts de conversion                                  | Autres         |                                   |                       |                        |
| <b>Au 31 décembre 2019</b>  | <b>169 345 499</b> | <b>1 355</b>   | <b>3 150</b>                  | <b>(30)</b>     | <b>4 899</b>                     | <b>(80)</b>   | <b>(870)</b>   | <b>8 424</b>                      | <b>(5)</b>            | <b>8 419</b>           |
| Dividendes versés au titre de l'exercice 2019                       | -                  | -              | -                             | -               | (226)                            | -   | -              | (226)                             | -                     | (226)                  |
| Instruments de motivation et actionnariat salarié                   | 3 104 200          | 24             | 253                           | 125             | (15)                             | -   | -              | 387                               | -                     | 387                    |
| Élimination des actions propres <sup>(1)</sup>                      | -                  | -              | -                             | (516)           | (2)                              | -   | -              | (518)                             | -                     | (518)                  |
| Réduction de capital par annulation d'actions propres               | (3 664 862)        | (29)           | (353)                         | 382             | -                                | -   | -              | -                                 | -                     | -                      |
| Prise de contrôle d'Altran Technologies <sup>(2)</sup>              | -                  | -              | -                             | -               | -                                | -   | -              | -                                 | (458)                 | (458)                  |
| Acquisition ultérieure de titres Altran Technologies <sup>(2)</sup> | -                  | -              | -                             | -               | (2 135)                          | -   | -              | (2 135)                           | 463                   | (1 672)                |
| Transactions avec les actionnaires minoritaires et autres           | -                  | -              | -                             | -               | (34)                             | -   | -              | (34)                              | 13                    | (21)                   |
| <b>Transactions avec les actionnaires et autres</b>                 | <b>(560 662)</b>   | <b>(5)</b>     | <b>(100)</b>                  | <b>(9)</b>      | <b>(2 412)</b>                   | <b>-</b>  | <b>-</b>       | <b>(2 526)</b>                    | <b>18</b>             | <b>(2 508)</b>         |
| <b>Produits et charges comptabilisés en capitaux propres</b>        | <b>-</b>           | <b>-</b>       | <b>-</b>                      | <b>-</b>        | <b>-</b>                         | <b>(564)</b>  | <b>(188)</b>   | <b>(752)</b>                      | <b>1</b>              | <b>(751)</b>           |
| <b>Résultat net</b>   | <b>-</b>           | <b>-</b>       | <b>-</b>                      | <b>-</b>        | <b>957</b>                       | <b>-</b>  | <b>-</b>       | <b>957</b>                        | <b>(2)</b>            | <b>955</b>             |
| <b>Au 31 décembre 2020</b>  | <b>168 784 837</b> | <b>1 350</b>   | <b>3 050</b>                  | <b>(39)</b>     | <b>3 444</b>                     | <b>(644)</b>  | <b>(1 058)</b> | <b>6 103</b>                      | <b>12</b>             | <b>6 115</b>           |

| <i>(en millions d'euros)</i>  | Nombre<br>d'actions | Capital social | Primes<br>d'émission et<br>d'apport | Actions propres | Réserves et<br>résultats<br>consolidés | Produits et charges<br>comptabilisés en capitaux<br>propres |              | Capitaux<br>propres (part du<br>Groupe) | Intérêts<br>minoritaires | Total capitaux<br>propres |
|---|---------------------|----------------|-------------------------------------|-----------------|--|---|--------------|---|--------------------------|---------------------------|
|   |                     |                |                                     |                 |  | Écarts de<br>conversion                                     | Autres       |   |                          |                           |
| <b>Au 31 décembre 2018</b>  | <b>167 293 730</b>  | <b>1 338</b>   | <b>2 979</b>                        | <b>(50)</b>     | <b>4 237</b>                           | <b>(188)</b>  | <b>(836)</b> | <b>7 480</b>                            | <b>(1)</b>               | <b>7 479</b>              |
| <b>Impact première<br/>application d'IFRS 16 <sup>(3)</sup></b>                           | -                   | -              | -                                   | -               | (16)                                   | -   | -            | (16)                                    | -                        | (16)                      |
| <b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2019 y<br/>compris impact IFRS 16</b>                        | <b>167 293 730</b>  | <b>1 338</b>   | <b>2 979</b>                        | <b>(50)</b>     | <b>4 221</b>                           | <b>(188)</b>  | <b>(836)</b> | <b>7 464</b>                            | <b>(1)</b>               | <b>7 463</b>              |
| Dividendes versés au titre<br>de l'exercice 2018  | -                   | -              | -                                   | -               | (282)                                  | -   | -            | (282)                                   | -                        | (282)                     |
| Instruments de motivation<br>et actionnariat salarié                                      | 2 750 000           | 22             | 231                                 | 91              | 11                                     | -   | -            | 355                                     | -                        | 355                       |
| Variation de la juste valeur<br>du droit de vente accordé à<br>un actionnaire minoritaire | -                   | -              | -                                   | -               | 92                                     | -   | -            | 92                                      | -                        | 92                        |
| Élimination des actions<br>propres  | -                   | -              | -                                   | (136)           | -                                      | -   | -            | (136)                                   | -                        | (136)                     |
| Réduction de capital par<br>annulation d'actions<br>propres                               | (698 231)           | (5)            | (60)                                | 65              | -                                      | -   | -            | -                                       | -                        | -                         |
| <b>Transactions avec les<br/>actionnaires</b>   | <b>2 051 769</b>    | <b>17</b>      | <b>171</b>                          | <b>20</b>       | <b>(179)</b>                           | <b>-</b>  | <b>-</b>     | <b>29</b>                               | <b>-</b>                 | <b>29</b>                 |
| <b>Produits et charges<br/>comptabilisés en<br/>capitaux propres</b>                      | -                   | -              | -                                   | -               | <b>1</b>                               | <b>108</b>  | <b>(34)</b>  | <b>75</b>                               | <b>-</b>                 | <b>75</b>                 |
| <b>Résultat net</b>   | -                   | -              | -                                   | -               | <b>856</b>                             | <b>-</b>  | <b>-</b>     | <b>856</b>                              | <b>(4)</b>               | <b>852</b>                |
| <b>AU 31 DECEMBRE 2019</b>  | <b>169 345 499</b>  | <b>1 355</b>   | <b>3 150</b>                        | <b>(30)</b>     | <b>4 899</b>                           | <b>(80)</b>   | <b>(870)</b> | <b>8 424</b>                            | <b>(5)</b>               | <b>8 419</b>              |

- (1) Y compris 320 millions d'euros liés à la convention de rachat d'actions mise en place préalablement à l'augmentation de capital réalisée dans le cadre du plan d'actionnariat international salarié ESOP 2020 (cf. Note 12 - Capitaux Propres).
- (2) Voir Note 2 – Principes de consolidation et périmètre. Le montant de (458) millions d'euros prend en compte l'entrée de 5 millions d'euros de participations ne donnant pas le contrôle.
- (3) Les capitaux propres au 1er janvier 2019 ont été retraités de l'application suivant la méthode de transition rétrospective modifiée de la norme IFRS 16, Contrat de location.



## Notes aux comptes consolidés au 31 décembre 2020

### Note 1 Base de préparation des comptes

Les comptes consolidés au 31 décembre 2020 de la société Capgemini SE, société européenne ayant son siège social au 11 rue de Tilsitt, 75017 Paris, ainsi que les notes afférentes, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 17 février 2021. Les états financiers consolidés seront approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires prévue le 20 mai 2021.

#### A) Référentiel IFRS

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés publiés au titre de l'exercice 2020 sont établis conformément aux normes comptables internationales IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telles que publiées par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et adoptées dans l'Union Européenne (UE).

Par ailleurs, le Groupe, leader mondial du conseil, de la transformation numérique, des services technologiques et d'ingénierie, tient compte des positions adoptées par Syntec Numérique - organisation représentant les principales sociétés de conseil et de services informatiques en France - sur les modalités d'application de certaines normes IFRS.

Les principes comptables sont présentés au début de chaque Note annexe aux états financiers consolidés.

#### B) Nouvelles normes et interprétations applicables en 2020

##### a) Nouvelles normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2020

Les principes comptables appliqués par le groupe Capgemini sont identiques à ceux appliqués dans les comptes consolidés au 31 décembre 2019. Les normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1er janvier 2020 n'ont pas d'impact significatif pour le Groupe.

##### b) Autres nouvelles normes non encore applicables au 1er janvier 2020 ou non appliquées par anticipation

Le Groupe n'a appliqué aucune norme non encore applicable au 1er janvier 2020 par anticipation.

#### C) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui pourraient avoir un impact sur les montants d'actif et de passif à la clôture ainsi que sur les éléments du compte de résultat ou des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques et d'hypothèses susceptibles de variations dans le temps et d'interprétations de réglementations locales le cas échéant. Elles s'inscrivent notamment dans le contexte économique et sanitaire toujours incertain lié à la pandémie mondiale de Covid-19. Ces estimations comportent donc certains aléas et concernent principalement la reconnaissance du chiffre d'affaires à l'avancement, les provisions, l'évaluation de la valeur des actifs incorporels et des impôts différés actifs, les provisions pour retraites et engagements assimilés, la juste valeur des instruments dérivés et le calcul de la charge d'impôt, notamment dans le cadre de la réforme fiscale américaine.



## Note 2 Principes de consolidation et périmètre

### Méthodes de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles la société mère exerce directement ou indirectement un contrôle sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale. Le contrôle existe lorsque la société mère a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société de manière à tirer avantage de ses activités.

Les sociétés sur la gestion desquelles la société mère a directement ou indirectement une influence notable, sans toutefois exercer un contrôle exclusif ou conjoint, sont mises en équivalence. La comptabilisation par mise en équivalence implique la constatation dans le compte de résultat de la quote-part de résultat de l'année de l'entreprise associée. La participation du Groupe dans celle-ci est comptabilisée dans l'état de la situation financière consolidée dans le poste "Autres actifs non courants" pour un montant reflétant la part du Groupe dans l'actif net de l'entreprise associée.

Le périmètre de consolidation figure en Note 33 - Liste par pays des principales sociétés consolidées.

Les sociétés consolidées par le Groupe ont établi leurs comptes au 31 décembre 2020, selon les principes comptables appliqués par le Groupe.

Les transactions réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

### Conversion des états financiers

Les comptes consolidés présentés dans ces états financiers consolidés ont été établis en euros.

Les postes de l'état de la situation financière consolidée exprimés en devises sont convertis en euros aux taux de clôture de l'exercice, à l'exception des capitaux propres qui sont conservés à leur valeur historique. Les comptes de résultat exprimés en devises étrangères sont convertis aux taux moyens de la période. Néanmoins, pour certaines transactions significatives, il peut être jugé plus pertinent d'utiliser un taux de conversion spécifique. Les différences de conversion résultant de l'application de ces différents taux ne sont pas incluses dans le compte de résultat de la période mais affectées directement en réserves de conversion.

Les différences de change ayant trait à des éléments monétaires faisant partie intégrante de l'investissement net dans des filiales étrangères sont reconnues directement en capitaux propres.

Les écarts de change sur créances et dettes libellées en devises étrangères sont comptabilisés en résultat d'exploitation ou en résultat financier selon la nature de la transaction sous-jacente.

Les taux de change utilisés pour convertir les états financiers des principales filiales du Groupe sont les suivants :

|                      | Taux moyens |         | Taux de clôture |         |
|----------------------|-------------|---------|-----------------|---------|
|                      | 2019        | 2020    | 2019            | 2020    |
| Couronne norvégienne | 0,10156     | 0,09337 | 0,10138         | 0,09551 |
| Couronne suédoise    | 0,09448     | 0,09539 | 0,09572         | 0,09966 |
| Dollar américain     | 0,89329     | 0,87748 | 0,89016         | 0,81493 |
| Dollar australien    | 0,62096     | 0,60456 | 0,62520         | 0,62909 |
| Dollar canadien      | 0,67321     | 0,65425 | 0,68503         | 0,63967 |
| Livre sterling       | 1,14039     | 1,12528 | 1,17536         | 1,11231 |
| Real brésilien       | 0,22676     | 0,17203 | 0,22145         | 0,15690 |
| Roupie indienne      | 0,01268     | 0,01184 | 0,01247         | 0,01115 |
| Yuan renminbi        | 0,12932     | 0,12711 | 0,12787         | 0,12465 |
| Zloty polonais       | 0,23270     | 0,22516 | 0,23492         | 0,21931 |

### Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les actifs identifiables et les passifs repris de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition et peuvent être ajustés au cours des 12 mois suivant cette date.

### Gains et pertes de change sur transactions intra-groupe

L'incorporation des états financiers d'une entité étrangère dans les états financiers consolidés du Groupe implique l'élimination des soldes et transactions intra-groupe. Toutefois, un écart de change qui apparaît sur un élément monétaire intra-groupe (par exemple une créance intra-groupe libellée dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de la filiale) ne peut être éliminé. Un tel écart de change est comptabilisé en produits ou en charges de l'exercice, ou classé en produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres si le sous-jacent fait partie intégrante de l'investissement net du Groupe dans les entités étrangères (par exemple un prêt à échéance indéfinie).

Les justes valeurs des instruments de couverture, concernant des transactions opérationnelles intragroupes réalisées dans le cadre de la gestion centralisée du risque de change chez la société mère, sont éliminées.



## A) Acquisition du groupe Altran Technologies

### Description de l'opération :

Le 24 juin 2019, Capgemini SE et Altran Technologies S.A. (désormais Altran Technologies S.A.S., « Altran »), premier acteur mondial des services d'ingénierie et de R&D, ont annoncé un projet d'acquisition d'Altran par Capgemini dans le cadre d'une offre publique d'achat amicale à un prix de 14,00 euros par action Altran, payables en numéraire. Cette acquisition, approuvée à l'unanimité des conseils d'administration des deux sociétés, vise à créer un leader mondial de la transformation digitale des entreprises industrielles et de technologie. Le 2 juillet 2019, à l'issue du règlement-livraison de l'acquisition hors-marché d'un bloc d'actions auprès d'actionnaires organisés autour d'Apax Partners et conformément à l'annonce du 24 juin 2019, le Groupe a acquis 29 378 319 actions Altran représentant 11,43% du capital d'Altran.

Capgemini a déposé son projet d'offre, et la note d'information y afférente, auprès de l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») le 23 septembre 2019. Le 14 octobre 2019, l'AMF a déclaré le projet d'offre conforme et a apposé son visa sur la note d'information de Capgemini (visa AMF n° 19-489) et sur la note en réponse d'Altran (visa AMF n° 19-490).

Le 14 janvier 2020, Capgemini a relevé le prix proposé de l'offre de 14,00 euros à 14,50 euros par action.

A l'issue des règlements-livraisons qui ont eu lieu respectivement les 4 et 21 février 2020, Capgemini détenait 54,17 % du capital et au moins 54,04 % des droits de vote. Avec prise en compte des actions auto-détenues par Altran, cette détention s'élevait à 55,13 % du capital et au moins 55,00 % des droits de vote.

Par un arrêt en date du 13 mars 2020, la Cour d'appel de Paris a rejeté le recours formé par certains actionnaires minoritaires d'Altran à l'encontre de la décision de conformité rendue par l'AMF dans le cadre de l'offre publique d'achat amicale de Capgemini portant sur les actions Altran Technologies. La Cour d'appel a ainsi confirmé la validité de l'offre au regard des dispositions législatives et réglementaires applicables et celle du visa apposé par l'AMF sur la note en réponse d'Altran. Ainsi, la prise de contrôle d'Altran par Capgemini, qui détenait à cette date 55,13% du capital et au moins 55,00% des droits de vote d'Altran, a été effective au 13 mars 2020. Pour des considérations pratiques, le groupe Altran est intégré dans le périmètre de consolidation de Capgemini depuis le 1<sup>er</sup> avril 2020.

Afin de permettre aux actionnaires n'ayant pas encore apporté leurs actions à l'offre de le faire, l'offre a été réouverte, du 16 au 27 mars 2020 (inclus), aux mêmes conditions financières.

Le 1<sup>er</sup> avril 2020, l'AMF a annoncé que 110 571 163 actions Altran avaient été apportées dans le cadre de la nouvelle réouverture de l'offre. A l'issue du règlement-livraison intervenu le 8 avril 2020, Capgemini détenait 98,15% du capital et au moins 98,03% des droits de vote d'Altran. Cette nouvelle réouverture de l'offre a été considérée comme une acquisition ultérieure de participation ne donnant pas le contrôle.

Capgemini a enfin mis en œuvre la procédure de retrait obligatoire portant sur les actions Altran non encore détenues à la clôture de l'offre. A l'issue de cette procédure, Capgemini détient 100% du capital et des droits de vote d'Altran, et les actions Altran Technologies ont été radiées de la cote après la clôture de la séance du 15 avril 2020. Cette dernière opération a également été considérée comme une acquisition ultérieure de participation ne donnant pas le contrôle.



## Comptabilisation de l'opération :

Dans le contexte décrit ci-dessus, le Groupe a comptabilisé un écart d'acquisition provisoire relatif à cette opération selon la méthode de l'écart d'acquisition partiel.

### a) Prise de contrôle : affectation provisoire du prix d'acquisition

L'affectation provisoire du prix d'acquisition à la date de prise de contrôle, pour une quote-part acquise de 55%, peut être résumée comme suit. Si, dans l'année suivant la date d'acquisition, de nouveaux éléments sont obtenus à propos de faits et de circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition et qui amèneraient à ajuster les montants ci-dessous, la comptabilisation de l'acquisition sera ajustée en conséquence.

(en millions d'euros)

|  |              |
|--|--------------|
| Juste valeur de la participation anciennement détenue <sup>(1)</sup> | 426          |
| Acquisition de la participation donnant le contrôle au 13 mars 2020  | 1 593        |
| <b>Prix payé à la date de prise de contrôle</b>                      | <b>2 019</b> |
| Participation ne donnant pas le contrôle <sup>(2)</sup>              | (463)        |
| <b>TOTAL CONTREPARTIE TRANSFÉRÉE (A)</b>                             | <b>1 556</b> |

(en millions d'euros)

|  |                |
|--|----------------|
| Immobilisations incorporelles  | 668            |
| <i>dont relations clients</i>  | 503            |
| Immobilisations corporelles  | 140            |
| Autres créances non courantes et courantes                                     | 354            |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie  | 175            |
| Dettes financières à long terme et court terme et découverts bancaires         | (1 731)        |
| Provisions non courantes et courantes  | (341)          |
| Impôts différés, nets  | 23             |
| <i>dont impôts différés passifs liés à l'affectation du prix d'acquisition</i> | (129)          |
| Autres dettes non courantes et courantes                                       | (202)          |
| Autres actifs et passifs   | (108)          |
| <b>ACTIF NET PROVISOIRE A LA DATE DE PRISE DE CONTRÔLE (B)</b>                 | <b>(1 022)</b> |
| <b>ECART D'ACQUISITION PROVISOIRE (A)-(B)</b>                                  | <b>2 578</b>   |

(1) L'ensemble des actions ayant été acquise à 14,50 euros, la juste valeur de la participation antérieurement détenue correspond à la valeur nette comptable du bloc d'actions (29 378 319 actions) acquis hors-marché auprès d'actionnaires organisés autour d'Apax Partners le 2 juillet 2019.

(2) Ce montant correspond à la quote-part d'intérêts minoritaires (45% de l'actif net provisoire) à la date de prise de contrôle.

Les travaux de valorisation des actifs et passifs et l'affectation du prix d'acquisition, tels que requis par la norme IFRS 3, ont fait l'objet d'une évaluation par un expert indépendant. L'évaluation des actifs et des passifs repris a notamment entraîné la comptabilisation d'un actif incorporel relatif à des relations clients pour un montant de 503 millions d'euros amorti linéairement sur sa durée d'utilité de 10 ans. La valorisation de cet actif incorporel a été déterminée par l'expert indépendant et évaluée selon une approche fondée sur des projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation attendus (méthode des surprofits). Par ailleurs, le groupe a procédé, avec ses conseils, à une revue des risques sociaux, légaux et fiscaux auxquels il pourrait se trouver exposé, sur la base des informations disponibles et des procédures en cours, conduisant à l'estimation de la juste valeur des passifs repris.

L'écart d'acquisition ainsi que l'actif incorporel relatif à des relations clients ont été alloués aux différentes unités génératrices de trésorerie du Groupe qui bénéficieront de cette acquisition.

La contribution d'Altran depuis l'acquisition le 1<sup>er</sup> avril 2020 au chiffre d'affaires et à la marge opérationnelle du Groupe est respectivement de 2 141 millions d'euros et 205 millions d'euros et est présentée au sein des cinq zones géographiques du Groupe dans son information sectorielle. Il convient de noter que l'intégration d'Altran au sein du Groupe ayant débuté dès le deuxième trimestre 2020, cette information n'est plus représentative de la performance d'Altran en tant qu'entité indépendante.



Si l'acquisition avait eu lieu au 1<sup>er</sup> janvier 2020, et sur la base d'informations fournies par Altran au titre du premier trimestre 2020, le Groupe estime que le chiffre d'affaires aurait été de 16 663 millions d'euros.

Les coûts d'acquisition liés à l'opération se sont élevés à 35 millions d'euros sur l'exercice 2020.

#### **b) Acquisitions ultérieures de participations minoritaires dans Altran Technologies**

A l'issue du règlement-livraison intervenu le 8 avril 2020 et de la radiation de la cote des actions Altran après la clôture de la séance du 15 avril 2020, Capgemini a acquis la quote-part restante de 45%.

Cette acquisition ultérieure de participation ne donnant pas le contrôle s'est traduite par une réduction des capitaux propres part du Groupe de 2 135 millions d'euros, correspondant au rachat des 115 320 381 actions restantes, soit 1 672 millions d'euros et à la valeur des participations ne donnant pas le contrôle de 463 millions d'euros.

### **Financement de l'opération :**

#### **a) Modalités de financement :**

Pour financer cette acquisition, outre sa trésorerie disponible, le Groupe a notamment réalisé les opérations suivantes :

- Mise en place le 24 juin 2019 d'un crédit relais de 5,4 milliards d'euros, couvrant l'achat des titres et le montant de la dette d'Altran, et possédant une durée initiale d'un an avec faculté d'extension de deux périodes de 6 mois successives, exerçable à la discrétion de Capgemini. Suite à une annulation partielle, au 31 décembre 2019, ce crédit relais s'élevait à 4,4 milliards d'euros, intégralement disponibles à cette même date.
- Une émission obligataire quadruple tranches d'une valeur nominale totale de 3,5 milliards d'euros placée le 8 avril 2020 et dont le règlement/livraison est intervenu le 15 avril 2020. Les quatre tranches de cette émission obligataire présentent les principales caractéristiques suivantes :
  - 500 millions d'euros à 2 ans (la tranche 2022), portant un coupon de 1,250% (prix d'émission 99,794%),
  - 800 millions d'euros à 6 ans (la tranche 2026), portant un coupon de 1,625% (prix d'émission 99,412%),
  - 1 milliard d'euros à 9 ans (la tranche 2029), portant un coupon de 2,000% (prix d'émission 99,163%) et
  - 1,2 milliard d'euros à 12 ans (la tranche 2032), portant un coupon de 2,375% (prix d'émission 99,003%).

Le produit de cette émission obligataire a été affecté essentiellement au remboursement du crédit relais conclu dans le contexte de l'acquisition d'Altran Technologies ainsi qu'au remboursement anticipé des 676 millions d'euros restant dus en principal au titre des obligations arrivant à échéance le 1<sup>er</sup> juillet 2020.

- Une émission obligataire double-tranche d'une valeur nominale totale de 1,6 milliards d'euros placée le 16 juin 2020 et dont le règlement/livraison est intervenu le 23 juin 2020. Les deux tranches de cette émission obligataire présentent les principales caractéristiques suivantes :
    - 800 millions d'euros à 5 ans (la tranche 2025), portant un coupon de 0,625% (prix d'émission 99,887%),
    - 800 millions d'euros à 10 ans (la tranche 2030), portant un coupon de 1,125% (prix d'émission 99,521%).
- Le produit de cette émission obligataire a été affecté essentiellement au remboursement du Term Loan B d'Altran Technologies et d'un prêt bancaire mis en place par Altran Technologies en mars 2020 (suite à l'exercice par certains prêteurs du Term Loan B de leur droit à remboursement anticipé dans le cadre de l'acquisition d'Altran Technologies par Capgemini), arrivant tous deux à maturité en mars 2025 et dont les montants totaux en principal s'établissaient à près de 1,6 milliards d'euros à la date de leur remboursement (les « Prêts à Terme »).

Au 31 décembre 2020, le financement relais lié à l'acquisition d'Altran, les Prêts à Terme ainsi qu'une ligne de crédit syndiqué de 250 millions d'euros mis en place par Altran Technologies et non utilisée, sont intégralement remboursés et annulés.



## b) Traduction au tableau de flux de trésorerie :

Les impacts de l'opération au tableau de flux de trésorerie du Groupe se décomposent de la manière suivante :

| (en millions d'euros)   | 2019         | 2020           |
|---|--------------|----------------|
| <b>Décaissements liés à l'acquisition d'actions Altran Technologies <sup>(1) (2)</sup></b>                  | <b>(413)</b> | <b>(15)</b>    |
| <b>Décaissements (encaissements) liés aux regroupements d'entreprises nets de leur trésorerie</b>           | <b>(165)</b> | <b>(1 557)</b> |
| <i>dont: Prise de contrôle d'Altran Technologies <sup>(2)</sup></i>   | -            | (1 593)        |
| <i>dont: Trésorerie nette des découverts bancaires d'Altran Technologies à la date de prise de contrôle</i> | -            | 155            |
| <b>Augmentation des dettes financières</b>  | <b>430</b>   | <b>9 308</b>   |
| <i>dont: Mise en place du financement relais</i>  | 400          | 3 055          |
| <i>dont: Emissions obligataires d'avril et juin 2020</i>  | -            | 5 045          |
| <b>Remboursement des dettes financières</b>   | <b>(448)</b> | <b>(6 273)</b> |
| <i>dont: Remboursement des tirages sur le financement relais</i>  | (400)        | (3 055)        |
| <i>dont: Remboursement des Prêts à Terme d'Altran Technologies</i>  | -            | (1 592)        |
| <i>dont: Remboursement anticipé de l'emprunt obligataire arrivant à échéance en juillet 2020</i>            | -            | (676)          |
| <b>Acquisition ultérieure de titres Altran Technologies</b>   | -            | <b>(1 672)</b> |

(1) dont taxes sur transactions financières pour (2)M€ en 2019 et complément de 14€ à 14,5€ par action sur le bloc de 11,43% du capital acquis le 2 juillet 2019 pour un total de (15)M€

(2) le prix payé à la date de prise de contrôle de 2 019 millions d'euros correspond aux décaissements liés à l'acquisition d'actions Altran Technologies en 2019 et sur le premier semestre 2020 pour respectivement 411 et 15 millions d'euros ainsi qu'au paiement de 1 593 millions d'euros lié à la prise de contrôle au 13 mars 2020.

## Instruments de motivation des salariés

Altran Technologies avait mis en place plusieurs plans d'attribution d'Actions Gratuites entre 2017 et 2019, dont les périodes d'acquisition respectives étaient encore en cours à la date de prise de contrôle.

Le groupe Capgemini s'est engagé à modifier les termes et conditions du plan 2017 (le « Plan 2017 »), du plan 2018 (le « Plan 2018 ») et du plan 2019 (le « Plan 2019 ») afin de lever la condition de présence en cas de licenciement (autre que pour faute grave ou faute lourde) et en cas de modification substantielle du contrat de travail entraînant la rupture du contrat aux torts de l'employeur (*constructive dismissal*).

Le groupe Capgemini s'est également engagé, dans le délai d'un mois suivant la date de règlement-livraison de l'Offre, à proposer à chacun des bénéficiaires de droits à recevoir des Actions Gratuites la renonciation à leurs droits de recevoir lesdites Actions Gratuites en contrepartie du versement par Capgemini d'une indemnisation en numéraire selon les modalités décrites ci-dessous (le « Mécanisme d'Indemnisation »). Les bénéficiaires ne pourront accepter le bénéfice du Mécanisme d'Indemnisation que pendant une période de trois mois à compter de la date de règlement-livraison de l'Offre et n'en bénéficieront, le cas échéant, qu'à l'expiration de la période d'acquisition applicable à chaque plan.

Au plus tard le quinzième jour ouvré à compter de l'expiration de la période d'acquisition prévue par le Plan 2017, le Plan 2018 et le Plan 2019, respectivement, le groupe Capgemini s'est engagé :

- s'agissant du Plan 2017, sous réserve que la condition de présence (telle que modifiée conformément aux précisions ci-dessus) soit satisfaite à l'issue de la période d'acquisition (les « Droits Eligibles 2017 »), à appliquer les conditions de performance prévues par le Plan 2017 pour les années 2017, 2018 et 2019 à l'ensemble des Droits Eligibles 2017 ;
- s'agissant du Plan 2018, sous réserve que la condition de présence (telle que modifiée conformément aux précisions ci-dessus) soit satisfaite à l'issue de la période d'acquisition (les « Droits Eligibles 2018 »), à appliquer les conditions de performance prévues par le Plan 2018 pour les années 2018 et 2019 à deux tiers desdits Droits Eligibles 2018, et à ne pas appliquer les conditions de performance pour l'année 2020 pour le tiers restant des Droits Eligibles 2018 (lesquelles seraient donc acquises dans leur intégralité) ; et
- s'agissant du Plan 2019, sous réserve que la condition de présence (telle que modifiée conformément aux précisions ci-dessus) soit satisfaite à l'issue de la période d'acquisition (les « Droits Eligibles 2019 »), à appliquer les conditions de performance prévues par le Plan 2019 pour l'année 2019 à un tiers des Droits Eligibles 2019, et à ne pas appliquer les conditions de performance pour les années 2020 et 2021 pour les deux tiers restant des Droits Eligibles 2019 (lesquelles seraient donc acquises dans leur intégralité).

Pour chaque bénéficiaire ayant accepté le Mécanisme d'Indemnisation, le groupe Capgemini payera, au plus tard le quarante cinquième jour ouvré à compter de l'expiration de la période d'acquisition applicable prévue par le Plan 2017, le Plan 2018 ou le Plan 2019, un montant brut en numéraire, correspondant pour chaque droit à recevoir des Actions Gratuites concerné, au prix de l'Offre (e.g 14,50 euros par action) indexé sur l'évolution du cours de l'action Capgemini entre la date de règlement-livraison de l'Offre et la fin de la période d'acquisition correspondante, étant précisé que cette évolution ne pourra être ni supérieure de +20% ni inférieure de (-20 %).

S'agissant de ces instruments en cours d'acquisition, la charge totale estimée (y compris charges sociales afférentes) de 31,2 millions d'euros est répartie entre les différentes dates d'attribution et les dates de fin d'acquisition des droits. En conséquence une provision de 15,4 millions d'euros a été reconnue dans le bilan d'ouverture pour la période couvrant les services rendus de la date d'attribution à la date d'acquisition d'Altran. Pour la période postérieure à la date d'acquisition, la charge estimée de 15,8 millions d'euros, sera constatée en compte de résultat progressivement en coûts d'intégration inclus dans les « autres produits et charges opérationnels » et s'étale du 1er avril 2020 aux différentes dates d'acquisition des droits concernés. Au titre de l'exercice 2020, la charge comptabilisée s'élève à 8,8 millions d'euros.



## B) Autres évolutions du périmètre au cours de l'année 2020

Au cours de l'exercice 2020, le groupe a procédé aux acquisitions des sociétés Purpose, Advectas, WhiteSky Labs, représentant environ 450 personnes. L'impact de ces acquisitions sur les indicateurs financiers du groupe n'est pas significatif sur l'exercice 2020.

Le 30 décembre 2020, le groupe a cédé Odigo, leader des solutions de *Contact Center as a service* (CCaaS) destinées principalement aux grandes entreprises, à Apax Partners. (Cf. Note 8 – Autres produits et charges opérationnels).



## Note 3 Indicateurs alternatifs de performance

Les indicateurs alternatifs de performance suivis par le Groupe sont définis ci-dessous :

- La **croissance organique** du chiffre d'affaires est la croissance calculée à taux de change et périmètre constants. Le périmètre et les taux de changes utilisés sont ceux de la période publiée ;
- La **croissance à taux de change constants** du chiffre d'affaires est calculée en utilisant les taux de change de la période publiée ;
- La **marge opérationnelle** est obtenue en déduisant du chiffre d'affaires les charges opérationnelles. Elle est calculée avant les "Autres produits et charges opérationnels" qui comprennent les amortissements des actifs incorporels reconnus dans le cadre des regroupements d'entreprises, la charge résultant de l'étalement de la juste valeur des actions attribuées au personnel (y compris les charges sociales et contributions patronales) ainsi que les charges ou produits non récurrents, notamment les dépréciations des écarts d'acquisition, les écarts d'acquisition négatifs, les plus ou moins-values de cession de sociétés consolidées ou d'activités, les charges de restructuration afférentes à des plans approuvés par les organes de direction du Groupe, les coûts d'acquisition et d'intégration des sociétés acquises par le Groupe y compris les compléments de prix incluant des conditions de présence ainsi que les effets des réductions, des liquidations et des transferts des régimes de retraites à prestations définies ;
- Le **résultat normalisé par action** correspond au résultat net normalisé (part du Groupe) rapporté au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, après déduction des actions propres détenues. Le résultat net normalisé correspond au résultat net (part du Groupe) corrigé des impacts des éléments reconnus en "Autres produits et charges opérationnels" (cf. Note 8 - Autres produits et charges opérationnels), nets d'impôt, calculés sur la base du taux effectif d'impôt ;
- L'**endettement net** (ou trésorerie nette) comprend (i) la trésorerie qui figure dans le tableau des flux de trésorerie et qui est composée de la trésorerie et équivalents de trésorerie (placements à court terme et banques) diminués des découverts bancaires, (ii) les actifs de gestion de trésorerie (actifs présentés séparément dans l'état de la situation financière du fait de leurs caractéristiques), diminués (iii) des dettes financières à court et long terme et tient également compte (iv) de l'impact des instruments de couverture lorsqu'ils se rapportent à des dettes financières et à des actions propres. Les dettes de loyers (y compris celles liées aux contrats de location-financement) sont exclues de l'endettement net à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 ;
- Le **free cash flow organique**, calculé à partir des éléments du tableau de flux de trésorerie, se définit comme le flux de trésorerie lié à l'activité diminué des investissements (nets de cessions) en immobilisations incorporelles et corporelles, des remboursements des dettes de loyers et ajusté des flux liés aux intérêts financiers nets.

L'impact de la crise sanitaire sur les comptes consolidés annuels 2020 n'est pas isolé. La définition des indicateurs alternatifs de performance ci-dessus est donc inchangée et conformément aux pratiques passées, les comptes consolidés annuels 2020 comprennent dans les autres produits et charges opérationnels un montant non significatif de coûts incrémentaux et non-récurrents liés à cette crise (cf. Note 8 – Autres produits et charges opérationnels).

## Note 4 Information sectorielle

La Direction du Groupe analyse et mesure la performance de l'activité dans les zones géographiques où le Groupe est présent.

L'analyse géographique permet de suivre la performance :

- du développement commercial : elle est focalisée sur l'évolution des principaux contrats et grands clients sur les marchés du Groupe pour l'ensemble de ses métiers. Ce suivi vise à coordonner l'offre de services des différents métiers dans les pays du fait de leur forte interaction, et à y mesurer les prestations de services rendus ;
- sur le plan opérationnel et financier : la gestion de la trésorerie et des fonctions support, les politiques d'investissement et de financement opérationnel ainsi que la politique d'acquisition sont décidées et mises en œuvre par géographie.

Ainsi, le Groupe présente une information sectorielle pour les 5 zones géographiques dans lesquelles il est implanté.

Les coûts liés aux activités opérationnelles et encourus au niveau des sociétés holdings du Groupe pour le compte des géographies sont affectés soit directement, soit selon une clé de répartition. Les éléments non affectés correspondent aux frais de siège.

Les transactions inter-secteurs s'effectuent à prix de marché.

La performance des secteurs opérationnels est mesurée par la marge opérationnelle\*. Cet indicateur permet de mesurer et de comparer la performance opérationnelle des secteurs opérationnels, que leur activité résulte de la croissance interne ou externe.

La marge opérationnelle\* réalisée dans les principaux centres de production *offshore* (Inde et Pologne) est réallouée aux zones géographiques en charge des contrats afin de permettre une meilleure lisibilité de la performance de ces zones.

\* La marge opérationnelle, indicateur alternatif de performance suivi par le Groupe, est définie en Note 3 - Indicateurs alternatifs de performance.



Le Groupe communique son information sectorielle autour de 5 zones géographiques : Amérique du Nord, France, Royaume-Uni et Irlande, reste de l'Europe, Asie-Pacifique et Amérique latine.

| 2020 (en millions d'euros)                 | Amérique du Nord | France       | Royaume-Uni et Irlande | Reste de l'Europe | Asie-Pacifique et Amérique latine | Frais de siège | Éliminations   | Total         |
|--|------------------|--------------|------------------------|-------------------|-----------------------------------|----------------|----------------|---------------|
| <b>Chiffre d'affaires</b>                  |                  |              |                        |                   |                                   |                |                |               |
| - hors Groupe                              | 4 839            | 3 443        | 1 741                  | 4 700             | 1 125                             | -              | -              | 15 848        |
| - inter-zones géographiques                | 161              | 306          | 215                    | 363               | 1 721                             | -              | (2 766)        | -             |
| <b>CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL</b>            | <b>5 000</b>     | <b>3 749</b> | <b>1 956</b>           | <b>5 063</b>      | <b>2 846</b>                      | <b>-</b>       | <b>(2 766)</b> | <b>15 848</b> |
| <b>MARGE OPÉRATIONNELLE <sup>(1)</sup></b> | <b>718</b>       | <b>300</b>   | <b>269</b>             | <b>537</b>        | <b>146</b>                        | <b>(91)</b>    | <b>-</b>       | <b>1 879</b>  |
| % du chiffre d'affaires                    | 14,8             | 8,7          | 15,5                   | 11,4              | 13,0                              | -              | -              | 11,9          |
| <b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>             | <b>589</b>       | <b>297</b>   | <b>238</b>             | <b>419</b>        | <b>85</b>                         | <b>(126)</b>   | <b>-</b>       | <b>1 502</b>  |

(1) La marge opérationnelle, indicateur alternatif de performance suivi par le Groupe, est définie en Note 3 - Indicateurs alternatifs de performance.

| 2019 (en millions d'euros)                 | Amérique du Nord | France       | Royaume-Uni et Irlande | Reste de l'Europe | Asie-Pacifique et Amérique latine | Frais de siège | Éliminations   | Total         |
|--|------------------|--------------|------------------------|-------------------|-----------------------------------|----------------|----------------|---------------|
| <b>Chiffre d'affaires</b>                  |                  |              |                        |                   |                                   |                |                |               |
| - hors Groupe                              | 4 567            | 3 017        | 1 653                  | 3 809             | 1 079                             | -              | -              | 14 125        |
| - inter-zones géographiques                | 135              | 257          | 190                    | 340               | 1 645                             | -              | (2 567)        | -             |
| <b>CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL</b>            | <b>4 702</b>     | <b>3 274</b> | <b>1 843</b>           | <b>4 149</b>      | <b>2 724</b>                      | <b>-</b>       | <b>(2 567)</b> | <b>14 125</b> |
| <b>MARGE OPÉRATIONNELLE <sup>(1)</sup></b> | <b>637</b>       | <b>366</b>   | <b>251</b>             | <b>451</b>        | <b>120</b>                        | <b>(84)</b>    | <b>-</b>       | <b>1 741</b>  |
| % du chiffre d'affaires                    | 13,9             | 12,1         | 15,2                   | 11,8              | 11,2                              | -              | -              | 12,3          |
| <b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>             | <b>519</b>       | <b>296</b>   | <b>214</b>             | <b>402</b>        | <b>103</b>                        | <b>(101)</b>   | <b>-</b>       | <b>1 433</b>  |

(1) La marge opérationnelle, indicateur alternatif de performance suivi par le Groupe, est définie en Note 3 - Indicateurs alternatifs de performance.



## Note 5 Compte de résultat consolidé

Le compte de résultat du Groupe présente une analyse par fonction qui détaille les charges opérationnelles comme suit : coûts des services rendus (charges nécessaires à la réalisation des projets), frais commerciaux ainsi que frais généraux et administratifs.

Ces trois postes représentent les charges opérationnelles qui, déduites du chiffre d'affaires, permettent d'obtenir la marge opérationnelle\*, l'un des principaux indicateurs de performance de l'activité du Groupe. Certaines natures de charges opérationnelles peuvent faire l'objet de reclassement sur les périodes antérieures pour se conformer à la présentation de l'exercice publié ; ces reclassements étant sans incidence ni sur la marge opérationnelle, ni sur le résultat net et les flux de trésorerie.

Le résultat d'exploitation est obtenu en déduisant de la marge opérationnelle les autres charges et produits opérationnels.

Ces derniers comprennent les amortissements des actifs incorporels reconnus dans le cadre des regroupements d'entreprises, la charge résultant de l'étalement de la juste valeur des actions attribuées au personnel (y compris les charges sociales et contributions patronales), ainsi que les charges ou produits non récurrents, notamment les dépréciations des écarts d'acquisition, les écarts d'acquisition négatifs, les plus ou moins-values de cession de sociétés consolidées ou d'activités, les charges de restructuration afférentes à des plans approuvés par les organes de Direction du Groupe, les coûts d'acquisition et d'intégration des sociétés acquises par le Groupe y compris les compléments de prix incluant des conditions de présence, ainsi que les effets des réductions, des liquidations et des transferts des régimes de retraites à prestations définies.

Le résultat net part du Groupe est ensuite obtenu en prenant en compte les éléments suivants :

- le coût de l'endettement financier (net), qui comprend les intérêts nets sur dettes financières calculés sur la base du taux d'intérêt effectif, diminués des produits de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et des actifs de gestion de trésorerie ;
- les autres charges et produits financiers, qui comprennent principalement les réévaluations des instruments financiers à leur juste valeur lorsqu'ils se rapportent à des éléments de nature financière, les plus ou moins-values de cession et dépréciations de titres non consolidés, les charges d'intérêt nettes sur régimes de retraite à prestations définies, les gains et pertes de change sur éléments financiers, les autres produits financiers et charges financières sur divers actifs et passifs financiers calculés sur la base du taux d'intérêt effectif, ainsi que les charges d'intérêts sur dettes de loyers ;
- la charge d'impôt courant et différé ;
- le résultat des entreprises associées ;
- la quote-part des intérêts minoritaires.

\* La marge opérationnelle, indicateur alternatif de performance suivi par le Groupe, est définie en Note 3 - Indicateurs alternatifs de performance.

## Note 6 Chiffre d'affaires

La méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts est fonction de la nature des prestations :

### Contrats basés sur des livrables

Les contrats basés sur des livrables incluent généralement des prestations au forfait, tels que l'intégration de systèmes ou la conception et le développement de systèmes informatiques personnalisés et des processus associés. La durée du contrat est généralement comprise entre 6 mois et 2 ans. Les prix contractuels peuvent être sujets à des bonus ou pénalités, en fonction de l'atteinte des objectifs de performance spécifiés ou des niveaux d'avantages délivrés au client.

Pour les contrats basés sur des livrables, le chiffre d'affaires est généralement comptabilisé à l'avancement, car au moins l'une des conditions suivantes est respectée : (i) la prestation du Groupe améliore un actif dont le client obtient le contrôle au fur et à mesure de la prestation ou (ii) le Groupe construit un actif n'ayant pas d'usage alternatif (par ex. il est spécifique au client) et le Groupe a un droit exécutoire à un paiement au titre de la prestation effectuée à date en cas de résiliation par le client.

Le Groupe applique la méthode des coûts engagés pour évaluer l'avancement. Le pourcentage d'avancement est basé sur les coûts encourus à la date considérée par rapport à l'estimation totale des coûts à terminaison du contrat.

L'estimation des coûts totaux du contrat est revue lorsque de nouveaux éléments ont été constatés. Les changements d'estimation du pourcentage d'avancement correspondant sont comptabilisés dans le compte de résultat comme des ajustements du chiffre d'affaires dans la période au cours de laquelle les éléments donnant lieu à la révision d'estimation sont connus.

Les coûts liés aux contrats basés sur des livrables sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Le Groupe acquiert contractuellement le droit de facturer à l'atteinte de jalons spécifiés ou à l'acceptation par le client des travaux réalisés. La différence entre la facturation cumulée et le chiffre d'affaires cumulé comptabilisé se reflète dans l'état consolidé de la situation financière au poste des Actifs sur contrats (chiffre d'affaires supérieur à la facturation) ou des Passifs sur contrats (facturation supérieure au chiffre d'affaires).

### Contrats basés sur des ressources

Le chiffre d'affaires réalisé sur des contrats basés sur des ressources est comptabilisé au fur et à mesure que le Groupe acquiert le droit de facturer le client puisque le montant facturé correspond directement à la valeur pour le client de la prestation effectuée à la date considérée. Chaque obligation de prestation est reconnue en revenu à l'avancement car le client reçoit et consomme de façon continue les avantages des services. Le prix des services est basé sur le nombre d'heures passées sur le contrat. Le montant à facturer est représentatif de la valeur des services fournis au client et, par conséquent, en appliquant la mesure de simplification du droit à facturer, le chiffre d'affaires est comptabilisé progressivement en fonction des heures passées.



Les coûts liés aux contrats basés sur des ressources sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

### Contrats basés sur des services

Les contrats basés sur des services incluent les activités de gestion d'infrastructures, de gestion des applications et de services aux entreprises. La durée du contrat est généralement comprise entre 3 et 5 ans. Les honoraires sont facturables mensuellement, sur la base d'un prix forfaitaire par unité d'œuvre consommée, ou selon des forfaits mensuels ajustables au titre de variations de volumes ou de périmètre. Le contrat prévoit généralement des pénalités liées au niveau de service délivré.

En règle générale, les services récurrents correspondent à une seule et même obligation de prestation, composée de séries d'unités quotidiennes distinctes de services fournis progressivement. Les modifications de contrat sont comptabilisées sur une base prospective. Le chiffre d'affaires des contrats basés sur des services est comptabilisé au fur et à mesure que le groupe acquiert le droit de facturer, exception faite de cas particuliers pour lesquels les modalités de facturation ne reflètent pas la valeur pour le client des services fournis à date par rapport à la valeur des services restants à fournir (par ex. en cas de facturations ou remises significatives effectuées d'avance ou bien différées). Les pénalités ou primes liées au niveau de service sont, le cas échéant, reconnues entièrement dans la période au cours de laquelle les objectifs de performance sont atteints ou manqués, selon le cas.

Les montants reçus initialement des clients sont, le cas échéant, différés et étalés sur la période des services, et ce même s'ils ne sont pas remboursables. Les montants initiaux payables aux clients, s'ils excèdent la juste valeur des actifs transférés par le client, sont capitalisés (présentés en Actifs sur contrats) et amortis sur la période contractuelle en déduction du chiffre d'affaires.

### Activités de revente

Dans le cadre de ses activités opérationnelles, le Groupe peut revendre des équipements, licences, prestations de maintenance et autres services achetés auprès de fournisseurs tiers. Lorsque l'actif ou le service est distinct des autres services fournis par le Groupe, il convient d'évaluer si le Groupe agit comme un mandataire ou pour son propre compte dans le cadre de l'opération d'achat et de revente. Le Groupe agit pour son propre compte lorsqu'il obtient le contrôle du matériel, des logiciels ou des services avant leur transfert au client. Dans ce cas, la transaction est présentée sur une base brute dans le compte de résultat (les montants facturés par les fournisseurs sont comptabilisés en charges opérationnelles). Si le Groupe agit comme mandataire, la transaction est comptabilisée sur une base nette (les montants facturés par les fournisseurs sont comptabilisés comme une réduction du chiffre d'affaires). Par exemple, les transactions sont comptabilisées sur une base nette lorsque le Groupe n'a pas la responsabilité première de l'exécution du contrat et qu'il ne supporte pas les risques relatifs aux stocks et à l'acceptation par le client.

### Redevances

Dans le cadre de partenariats d'ingénierie de produits en vertu desquels le Groupe s'est vu consentir des licences sur des logiciels d'IBM, Capgemini perçoit des redevances de la part d'IBM dans le cadre de l'exploitation de ces licences. Ces redevances sont calculées sur la base de taux prédéfinis aux contrats, appliquées aux ventes réalisées par IBM à ses clients finaux.

### Contrats à éléments multiples

Ces contrats, complexes et conclus sur le long terme, prévoient plusieurs phases parmi lesquelles la conception, la transition, la transformation, le développement et l'exploitation.

Dans le cadre de certains contrats de services récurrents, le Groupe peut devoir effectuer des activités initiales de transition ou de transformation. Les activités de mise en place initiale, principalement les phases de transition, qui sont nécessaires pour être en mesure de fournir les services d'exploitation, ne sont pas considérées comme une obligation de prestation. Les montants reçus au titre de ces activités initiales sont différés et reconnus en chiffre d'affaires sur la période contractuelle des services. Les autres activités réalisées durant l'étape initiale, à savoir la conception, la transformation et le développement, sont traitées comme une obligation de prestation séparée si elles transfèrent au client le contrôle d'un actif ou si le client peut tirer avantage de ces activités initiales indépendamment des services d'exploitation. Le chiffre d'affaires correspondant est alors généralement comptabilisé à l'avancement.

Lorsque plusieurs obligations de prestation séparées sont identifiées au sein d'un seul et même contrat, le Groupe répartit le prix total du contrat entre ces obligations de prestation en proportion de leurs prix de vente spécifiques respectifs. En l'absence de prix directement observables pour des services similaires vendus séparément à des clients semblables, les prix de vente spécifiques sont estimés, sur la base des coûts attendus plus un taux de marge défini d'une manière cohérente avec la nature et les risques associés au service.

### Contreparties variables

Les estimations concernant les bonus, les pénalités et toute autre rémunération variable sont incluses dans le prix de transaction, mais dans la seule mesure où il est hautement probable que le dénouement ultérieur de l'incertitude ne se traduira pas par un ajustement significatif à la baisse du montant cumulé du chiffre d'affaires préalablement comptabilisé. Pour procéder à cette estimation, le Groupe tient compte des faits et circonstances spécifiques au contrat et de son expérience dans le cadre de contrats similaires. Les révisions d'estimations de contreparties variables sont comptabilisées comme des ajustements cumulatifs du chiffre d'affaires.

### Coûts d'obtention et d'exécution des contrats

Les frais de commissions encourus pour obtenir des contrats de services pluri-annuels sont capitalisés et amortis sur la période contractuelle. Les commissions ne sont pas capitalisées si la période d'amortissement est d'une année au plus.

Les frais encourus préalablement à la signature d'un contrat exécutoire sont capitalisés uniquement s'ils sont directement attribuables à la phase de conception ou de mise en place d'un contrat spécifiquement identifié, si la signature du contrat est probable et si les coûts pourront être recouverts dans le cadre du contrat.

Les coûts encourus pour l'exécution d'un contrat sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus, exception faite de certains coûts initiaux de mise en place, tels que les frais de transition et ceux de transformation, lorsque ces derniers ne représentent pas une obligation de prestation séparée, qui sont capitalisés s'ils créent une ressource que le Groupe utilisera pour fournir les services promis.

Les remboursements reçus des clients sont comptabilisés en chiffre d'affaires lorsque les coûts sont encourus.



Une provision pour contrat déficitaire est comptabilisée si tous les coûts nécessaires à l'exécution du contrat sont supérieurs aux avantages y afférents.

### Présentation à l'état consolidé de la situation financière

Les actifs sur contrats conclus avec des clients sont présentés séparément des créances clients. Les actifs sur contrats conclus avec des clients correspondent au chiffre d'affaires comptabilisé pour lequel les droits correspondants de percevoir une contrepartie sont subordonnés à une condition autre que l'écoulement du temps, notamment la performance future du Groupe, l'atteinte de jalons de facturation ou l'acceptation par le client. Lorsque les actifs sur contrats conclus avec des clients ne dépendent plus que de l'écoulement du temps, ils deviennent des créances clients. La majorité des actifs sur contrats concerne des contrats basés sur des livrables (cf. ci-avant).

Les passifs sur contrats représentent le montant des contreparties reçues ou enregistrées en créance et pour lesquelles le chiffre d'affaires n'a pas encore été reconnu. Les actifs et passifs sur contrats sont présentés sur une base nette pour chaque contrat individuel.

### Composantes de financement

Si le délai attendu entre la comptabilisation du chiffre d'affaires et les paiements des clients est supérieur à 12 mois, le Groupe détermine si un avantage de financement a été accordé au client ou reçu de celui-ci, et, si l'impact est significatif, le comptabilise séparément du chiffre d'affaires.

L'évolution du chiffre d'affaires de l'exercice 2020 par rapport à celui de l'exercice 2019 est de 12,2 % à taux de change et périmètre courants. Le chiffre d'affaires croît de 13,7 % à taux de change constants <sup>(1)</sup> par rapport à 2019 et affiche une croissance organique négative <sup>(1)</sup> de -3,2 %.

| <i>(en millions d'euros)</i>      | Variations    |                     |   | 2020          |
|-----------------------------------|---------------|---------------------|---|---------------|
|                                   | 2019          | en données publiées | à taux de change constants <sup>(1)</sup> |               |
| Amérique du Nord                  | 4 567         | 5,9 %               | 7,9 %                                     | 4 839         |
| France                            | 3 017         | 14,1 %              | 14,2 %                                    | 3 443         |
| Royaume-Uni et Irlande            | 1 653         | 5,3 %               | 6,7 %                                     | 1 741         |
| Reste de l'Europe                 | 3 809         | 23,4 %              | 23,7 %                                    | 4 700         |
| Asie-Pacifique et Amérique latine | 1 079         | 4,2 %               | 12,2 %                                    | 1 125         |
| <b>TOTAL</b>                      | <b>14 125</b> | <b>12,2 %</b>       | <b>13,7 %</b>                             | <b>15 848</b> |

(1) La croissance organique et la croissance à taux de change constants, indicateurs alternatifs de performance suivis par le Groupe, sont définies en Note 3 - Indicateurs alternatifs de performance.

Les prises de commandes fermes signées en 2020 s'élèvent à 16 892 millions d'euros.



## Note 7 Charges opérationnelles par nature

| <i>(en millions d'euros)</i>  | 2019          |                         | 2020          |                         |
|---|---------------|-------------------------|---------------|-------------------------|
|   | Montant       | % du chiffre d'affaires | Montant       | % du chiffre d'affaires |
| Charges de personnel  | 8 918         | 63,1 %                  | 10 478        | 66,1 %                  |
| Frais de déplacements   | 534           | 3,8 %                   | 221           | 1,4 %                   |
|   | <b>9 452</b>  | <b>66,9 %</b>           | <b>10 699</b> | <b>67,5 %</b>           |
| Achats et frais de sous-traitance   | 2 214         | 15,7 %                  | 2 437         | 15,4 %                  |
| Loyers et taxes locales   | 176           | 1,3 %                   | 185           | 1,1 %                   |
| Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions et résultat de cessions d'immobilisations | 542           | 3,8 %                   | 648           | 4,1 %                   |
| <b>CHARGES OPÉRATIONNELLES</b>  | <b>12 384</b> | <b>87,7 %</b>           | <b>13 969</b> | <b>88,1 %</b>           |

### Analyse des charges de personnel

| <i>(en millions d'euros)</i>   | Note | 2019         | 2020          |
|--|------|--------------|---------------|
| Traitements et salaires  |      | 7 290        | 8 473         |
| Charges sociales   |      | 1 554        | 1 914         |
| Charges de retraites - régimes à prestations définies et autres avantages postérieurs à l'emploi | 25   | 74           | 91            |
| <b>CHARGES DE PERSONNEL</b>  |      | <b>8 918</b> | <b>10 478</b> |

## Note 8 Autres produits et charges opérationnels

| <i>(en millions d'euros)</i>   | 2019         | 2020         |
|--|--------------|--------------|
| Amortissements des actifs incorporels reconnus dans le cadre des regroupements d'entreprises | (73)         | (113)        |
| Charges liées aux attributions d'actions   | (105)        | (105)        |
| Coûts de restructuration   | (82)         | (147)        |
| Coûts d'intégration des sociétés acquises  | (31)         | (71)         |
| Coûts liés aux acquisitions  | (19)         | (38)         |
| Autres charges opérationnelles   | (12)         | (45)         |
| <b>Total charges opérationnelles</b>   | <b>(322)</b> | <b>(519)</b> |
| Autres produits opérationnels  | 14           | 142          |
| <b>Total produits opérationnels</b>  | <b>14</b>    | <b>142</b>   |
| <b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS</b>  | <b>(308)</b> | <b>(377)</b> |



## Amortissements des actifs incorporels reconnus dans le cadre des regroupements d'entreprises

L'augmentation des amortissements des actifs incorporels reconnus dans le cadre des regroupements d'entreprises sur l'exercice 2020 s'explique principalement par l'amortissement des actifs incorporels reconnus dans le cadre de l'acquisition d'Altran (cf. Note 2- Principes de consolidation et périmètre). Ces actifs incorporels reconnus ont fait l'objet d'une évaluation par un expert indépendant.

## Coûts de restructuration

Les coûts de restructuration de l'exercice 2020 concernent principalement des mesures de réduction d'effectifs.

## Coûts d'intégration des sociétés acquises

Les coûts d'intégration des sociétés acquises s'élèvent à 71 millions d'euros dont 55 millions au titre de l'intégration d'Altran sur l'exercice 2020.

## Coûts liés aux acquisitions

Les coûts liés aux acquisitions incluent notamment les frais liés au projet d'acquisition du groupe Altran Technologies (cf. Note 2 - Principes de consolidation et périmètre) pour un montant de 35 millions d'euros.

## Autres produits opérationnels

Les autres produits opérationnels incluent principalement 120 millions d'euros au titre de la plus-value de cession nette des coûts de cession sur les activités Odigo réalisée à la fin de l'exercice 2020 (cf. Note 2 - Principes de consolidation et périmètre).

## Autres charges opérationnelles

Dans le contexte évolutif sans précédent de la pandémie mondiale de Covid-19, la priorité de Capgemini reste la santé et la sécurité de ses employés ainsi que la continuité des services fournis aux clients.

Le Groupe a mis en place, avant même les décisions de confinement, un ensemble de mesures de prévention et de protection, et veille en permanence au respect des décisions et recommandations des autorités publiques locales.

L'ensemble des mesures de protection, de sécurité et de continuité d'exploitation a entraîné des coûts incrémentaux non récurrents pour un montant de 28 millions d'euros sur l'exercice 2020.

## Note 9 Résultat financier

| <i>(en millions d'euros)</i>   | Note | 2019        | 2020         |
|--|------|-------------|--------------|
| Produits de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et des actifs de gestion de trésorerie |      | 62          | 48           |
| Charges d'intérêt nettes sur les dettes financières  |      | (57)        | (118)        |
| <b>Coût de l'endettement financier net au taux d'intérêt nominal</b>                       |      | <b>5</b>    | <b>(70)</b>  |
| Effet du coût amorti sur les dettes financières  |      | (8)         | (12)         |
| <b>Coût de l'endettement financier net au taux d'intérêt effectif</b>                      |      | <b>(3)</b>  | <b>(82)</b>  |
| Charges d'intérêt nette sur régimes de retraites à prestations définies                    | 25   | (27)        | (23)         |
| Charges d'intérêt sur les dettes de loyers   |      | (22)        | (25)         |
| (Pertes) gains de change sur opérations financières  |      | (31)        | (6)          |
| Gains (pertes) sur instruments dérivés   |      | 14          | 3            |
| Autres   |      | (10)        | (14)         |
| <b>Autres charges et produits financiers</b>   |      | <b>(76)</b> | <b>(65)</b>  |
| <b>RÉSULTAT FINANCIER</b>  |      | <b>(79)</b> | <b>(147)</b> |

Les charges d'intérêt nettes sur les dettes financières pour 118 millions d'euros et l'effet du coût amorti sur les dettes financières pour 12 millions d'euros, soit un total de 130 millions d'euros, s'analysent principalement comme suit :

- coupons des emprunts obligataires émis en 2015 pour 30 millions d'euros, auxquels s'ajoute 1 million d'euros d'effet lié à la comptabilisation au coût amorti,
- coupon de l'emprunt obligataire émis en 2016 pour 2 millions d'euros, auxquels s'ajoute 1 million d'euros d'effet lié à la comptabilisation au coût amorti,
- coupons des emprunts obligataires émis en 2018 pour 15 millions d'euros auxquels s'ajoutent 5 millions d'euros d'effet lié à la comptabilisation au coût amorti,



- coupons des emprunts obligataires émis en 2020 pour 56 millions d'euros auxquels s'ajoutent 5 millions d'euros d'effet lié à la comptabilisation au coût amorti,
- intérêts sur le crédit relais, mis en place lors de l'acquisition d'Altran Technologies, pour 4 millions d'euros,
- intérêts des Prêts à Termes d'Altran pour 11 millions d'euros.

Les pertes de change sur opérations financières sont principalement liées aux prêts et emprunts intragroupes libellés en devises étrangères ainsi qu'aux effets des couvertures associées.

## Note 10 Charge d'impôt

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt courant et l'impôt différé. Il est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à un regroupement d'entreprises ou à des éléments qui sont comptabilisés en capitaux propres ou en charges et produits comptabilisés en capitaux propres.

### Impôt courant

L'impôt courant comprend le montant estimé de l'impôt dû (ou à recevoir) au titre du bénéfice (ou de la perte) imposable d'une période ainsi que tout ajustement du montant de l'impôt courant au titre des périodes précédentes. L'impôt dû (ou à recevoir) est calculé sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

### Impôt différé

Les impôts différés sont constatés pour tenir compte du décalage temporel entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales de certains actifs et passifs. cf. Note 17 - Impôts différés.

### Impôts courants et différés

La charge d'impôt de l'exercice 2020 se décompose comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i>    | Note | 2019         | 2020         |
|---------------------------------|------|--------------|--------------|
| Impôts courants                 |      | (322)        | (316)        |
| Impôts différés                 | 17   | (180)        | (84)         |
| <b>(CHARGE)/PRODUIT D'IMPÔT</b> |      | <b>(502)</b> | <b>(400)</b> |



## Taux effectif d'impôt

Le rapprochement entre le taux d'imposition applicable en France et le taux effectif d'impôt s'analyse comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i>  | 2019         |              | 2020         |              |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|
|   | Montant      | %            | Montant      | %            |
| <b>Résultat avant impôt</b>   | <b>1 354</b> |              | <b>1 355</b> |              |
| <b>Taux d'imposition en France (%)</b>  | <b>34,43</b> |              | <b>32,02</b> |              |
| <b>Charge d'impôt théorique</b>   | <b>(466)</b> | <b>34,43</b> | <b>(434)</b> | <b>32,02</b> |
| Différences de taux d'imposition entre pays   | 66           | (4,8)        | 39           | (2,9)        |
| <i>Éléments de rapprochement avec le taux effectif :</i>  |              |              |              |              |
| Impôts différés actifs non reconnus sur différences temporelles et déficits reportables de l'exercice   | (19)         | 1,4          | (81)         | 6,0          |
| Reconnaissance nette d'impôts différés actifs sur différences temporelles et déficits reportables nés au cours d'exercices antérieurs                         | 5            | (0,4)        | (7)          | 0,5          |
| Résultats imputés sur déficits reportables préalablement non reconnus   | 2            | (0,1)        | 2            | (0,1)        |
| Ajustements sur périodes antérieures  | (3)          | 0,2          | 7            | (0,5)        |
| Impôts non assis sur le résultat fiscal   | (29)         | 2,1          | (39)         | 2,9          |
| Différences permanentes et autres éléments  | 2            | (0,2)        | 105          | (7,8)        |
| <b>Charge d'impôt et taux effectif d'impôt hors la charge/le produit d'impôts lié à l'effet transitoire de la réforme fiscale de 2017 aux Etats-Unis</b>      | <b>(442)</b> | <b>32,6</b>  | <b>(408)</b> | <b>30,1</b>  |
| Charge/Produit d'impôts lié à l'effet transitoire de la réforme fiscale de 2017 aux États-Unis  | (60)         | 4,5          | 8            | (0,6)        |
| <b>Charge d'impôt et taux effectif d'impôt y compris la charge/le produit d'impôts lié à l'effet transitoire de la réforme fiscale de 2017 aux Etats-Unis</b> | <b>(502)</b> | <b>37,1</b>  | <b>(400)</b> | <b>29,5</b>  |

La charge d'impôt en 2020 est de 400 millions d'euros, rapportée à un résultat avant impôt de 1 355 millions d'euros, le taux effectif d'impôt (TEI) est de 29,5% comparé à 37,1% en 2019. Cette baisse est principalement liée à :

- l'effet transitoire de la réforme fiscale américaine de 2017 qui pesait pour 60 millions d'euros en 2019 et représente un profit de 8 millions d'euros en 2020, soit une baisse de 5,1 points du TEI;
- l'impact de la variation des différences permanentes - notamment la plus-value de cession nette de frais des activités d'Odigo non fiscalisée - partiellement compensée par la non reconnaissance d'impôts différés actifs sur les déficits reportables de l'exercice compte tenu des incertitudes liées à la crise sanitaire soit une baisse nette de 3 points du TEI.

Les "Impôts non assis sur le résultat fiscal" sont constitués principalement :

- en France, de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) ;
- aux États-Unis, de certains impôts d'États (*State taxes*) ;
- en Italie, de l'Impôt Régional sur les Activités Productives (IRAP).

L'effet transitoire de la réforme fiscale de 2017 aux États-Unis sur la charge d'impôts, qui représente un profit de 8 millions d'euros en 2020, est constitué de l'effet combiné des éléments suivants :

- La "BEAT" ("*Base Erosion and Anti-abuse Tax*") : impôt alternatif applicable à compter de 2018, dont le taux est de 10 % depuis 2019, s'appliquant à une assiette distincte de celle de l'impôt sur les sociétés, rehaussée du montant de certains paiements normalement déductibles et effectués à des entités non-américaines du Groupe. Le montant d'impôt ainsi obtenu est comparé à l'impôt sur les sociétés ordinaires calculé au taux normal après imputation des déficits fiscaux, l'impôt le plus élevé des deux étant alors dû ;
- La taxe "GILTI" ("*Global Intangible Low-Taxed Income*") : inclusion, dans le calcul du résultat fiscal des sociétés américaines, du résultat fiscal agrégé de leurs filiales étrangères excédant 10 % de la valeur fiscale des actifs corporels de ces filiales. Le taux d'impôt applicable est de l'ordre de 26 %. Sauf imputation intégrale d'un report déficitaire, un abattement de 50 % de la base taxable est applicable et l'imputation de crédits d'impôt étrangers est possible. La publication de précisions administratives en 2020 a permis au groupe d'éliminer l'essentiel de l'impact de la taxe « GILTI » relatif aux exercices 2018, 2019 et 2020, avec un effet positif sur l'exercice 2020.

Le taux effectif d'impôt utilisé pour le calcul du résultat normalisé par action (cf. Note 11- Résultat par action) au 31 décembre 2020 est de 30,1 % contre 32,6 % au 31 décembre 2019.



## Taux effectif d'impôt hors plus-value de cession nette de frais d'Odigo et la charge/le produit lié à l'effet transitoire de la réforme fiscale de 2017 aux Etats-Unis

Après retraitement de la plus-value de cession nette de frais d'Odigo et de l'effet transitoire de la réforme fiscale de 2017 aux Etats-Unis, le résultat avant impôt s'élève à 1 235 millions d'euros, la charge d'impôt s'élève à 408 millions d'euros et le taux effectif d'impôt ressort à 33,0% :

|  | 2019         | 2020         |
|--|--------------|--------------|
| <i>(en millions d'euros)</i>   | Montant      | Montant      |
| <b>Résultat avant impôt</b>  | <b>1 354</b> | <b>1 355</b> |
| Plus-value de cession nette de frais d'Odigo   | -            | 120          |
| <b>Résultat avant impôt, hors la plus-value de cession nette de frais d'Odigo</b>  | <b>1 354</b> | <b>1 235</b> |
| Charge d'impôt du groupe   | (502)        | (400)        |
| Charge/Produit d'impôts lié à l'effet transitoire de la réforme fiscale de 2017 aux Etats-Unis   | (60)         | 8            |
| <b>Charge d'impôt hors la charge/le produit lié à l'effet transitoire de la réforme fiscale de 2017 aux Etats-Unis</b>   | <b>(442)</b> | <b>(408)</b> |
| <b>Taux effectif d'impôt hors la plus-value de cession nette de frais d'Odigo et la charge/le produit lié à l'effet transitoire de la réforme fiscale de 2017 aux Etats-Unis</b> | <b>32,6%</b> | <b>33,0%</b> |



## Note 11 Résultat par action

Le résultat de base par action, le résultat dilué par action et le résultat normalisé par action sont calculés comme suit :

- **résultat de base par action** : le résultat net (part du Groupe) est rapporté au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, après déduction des actions propres détenues. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation est calculé sur la base du nombre d'actions ordinaires en circulation, après déduction des actions propres détenues, à l'ouverture de l'exercice ajusté sur une base *prorata temporis* des actions rachetées et/ou émises au cours de la période ;
- **résultat dilué par action** : le résultat net (part du Groupe) ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice, pris en compte pour le calcul du résultat de base par action, sont ajustés des effets, sur une base *prorata temporis*, de tous les instruments financiers potentiellement dilutifs : (i) Obligations Remboursables en Numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou Existantes, (ii) actions de performance, (iii) actions attribuées gratuitement ;
- **résultat normalisé par action** : le résultat net normalisé (part du Groupe) est rapporté au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, après déduction des actions propres détenues. Le résultat net normalisé correspond au résultat net (part du Groupe) corrigé des impacts des éléments reconnus en "Autres produits et charges opérationnels" (cf. Note 8 - Autres produits et charges opérationnels et Note 10 – Charge d'impôt), nets d'impôt calculé sur la base du taux effectif d'impôt.

### Résultat de base par action

|  | 2019        | 2020        |
|--|-------------|-------------|
| Résultat net part du Groupe ( <i>en millions d'euros</i> ) | 856         | 957         |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires                  | 166 171 198 | 167 620 101 |
| <b>RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION (<i>en euros</i>)</b>       | <b>5,15</b> | <b>5,71</b> |

### Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action tient compte des instruments dilutifs existants durant l'exercice.

En 2020, les instruments dilutifs inclus dans le calcul du résultat dilué par action comprennent :

- les actions livrées en mars 2020 aux collaborateurs étrangers dans le cadre du plan d'attribution d'actions de présence du plan arrêté par le Conseil d'Administration du 17 février 2016 pour un nombre moyen pondéré de 27 675 actions ;
- les actions livrées en août 2020 pour la partie étrangère dans le cadre du plan d'attribution d'actions de performance arrêté par le Conseil d'Administration du 26 juillet 2016 pour un nombre moyen pondéré de 499 654 actions ;
- les actions livrées en août 2020 aux collaborateurs étrangers dans le cadre du plan d'attribution d'actions de présence du plan arrêté par le Conseil d'Administration du 26 juillet 2017 pour un nombre moyen pondéré de 26 022 actions ;
- les actions livrées en octobre 2020 aux collaborateurs français et les actions à livrer en octobre 2021 pour la partie étrangère dans le cadre du plan d'attribution d'actions de performance du plan arrêté par le Conseil d'Administration du 5 octobre 2017 pour un nombre moyen pondéré de 1 124 952 actions ;
- les actions pouvant être attribuées dans le cadre du plan d'attribution d'actions de performance du plan arrêté par le Conseil d'Administration du 3 octobre 2018 pour un nombre moyen pondéré de 1 299 307 actions et dont les conditions de performance seront définitivement évaluées en octobre 2021 ;
- les actions pouvant être attribuées dans le cadre du plan d'attribution d'actions de performance du plan arrêté par le Conseil d'Administration du 2 octobre 2019 pour un nombre moyen pondéré de 1 486 162 actions et dont les conditions de performance seront définitivement évaluées en octobre 2022 ;
- les actions pouvant être attribuées dans le cadre du plan d'attribution d'actions de performance du plan arrêté par le Conseil d'Administration du 7 octobre 2020 pour un nombre moyen pondéré de 472 073 actions et dont les conditions de performance seront définitivement évaluées en octobre 2023.



| <i>(en millions d'euros)</i>  | 2019               | 2020               |
|---|--------------------|--------------------|
| <b>Résultat net part du Groupe</b>  | <b>856</b>         | <b>957</b>         |
| <b>Résultat net part du Groupe dilué</b>                                    | <b>856</b>         | <b>957</b>         |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires                                   | 166 171 198        | 167 620 101        |
| <i>Prise en compte des :</i>  |                    |                    |
| Actions de performances ou attribuées gratuitement et pouvant être exercées | 4 876 564          | 4 935 845          |
| <b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)</b>                    | <b>171 047 762</b> | <b>172 555 946</b> |
| <b>RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION</b> <i>(en euros)</i>                      | <b>5,00</b>        | <b>5,55</b>        |

### Résultat normalisé par action

| <i>(en millions d'euros)</i>   | 2019         | 2020         |
|--|--------------|--------------|
| <b>Résultat net, part du Groupe</b>  | <b>856</b>   | <b>957</b>   |
| Autres produits et charges opérationnels nets d'impôt, calculé au taux effectif d'impôt <sup>(1)</sup> | 207          | 263          |
| <b>Résultat net normalisé part du Groupe</b>   | <b>1 063</b> | <b>1 220</b> |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires  | 166 171 198  | 167 620 101  |
| <b>RÉSULTAT NORMALISÉ PAR ACTION</b> <i>(en euros)</i>   | <b>6,40</b>  | <b>7,28</b>  |

(1) cf. Note 10 - Charge d'impôt.

Le Groupe a reconnu sur l'exercice 2020 un produit d'impôt de 8 millions d'euros liée à l'effet transitoire de la réforme fiscale de 2017 aux États-Unis qui a augmenté le résultat normalisé par action de 0,05 euro. Hors comptabilisation de ce produit d'impôt, le résultat normalisé par action aurait été de 7,23 euros pour l'exercice 2020 :

| <i>(en millions d'euros)</i>  | 2019        | 2020        |
|---|-------------|-------------|
| <b>RÉSULTAT NORMALISÉ PAR ACTION</b> <i>(en euros)</i>  | <b>6,40</b> | <b>7,28</b> |
| Charge d'impôts liée à l'effet transitoire de la réforme fiscale de 2017 aux États-Unis   | 60          | (8)         |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires   | 166 171 198 | 167 620 101 |
| Impact de la charge/produit d'impôts liée à l'effet transitoire de la réforme fiscale de 2017 aux États-Unis  | 0,36        | (0,05)      |
| <b>RÉSULTAT NORMALISÉ PAR ACTION - hors charge/produit d'impôts liée à l'effet transitoire de la réforme fiscale de 2017 aux États-Unis</b> <i>(en euros)</i> | <b>6,76</b> | <b>7,23</b> |



## Note 12 Capitaux propres

### Instruments de motivation et actionnariat salarié

#### a) Instruments accordés à des salariés

##### Actions de performance et de présence

Des actions de performance sont consenties à un certain nombre de collaborateurs du Groupe, sous conditions de performance (interne et externe) et de présence. La durée de la période d'acquisition au terme de laquelle l'attribution est définitive s'élève à au moins trois ans depuis juillet 2016 ou quatre ans, selon la résidence fiscale du bénéficiaire.

Les actions font l'objet d'une évaluation correspondant à la juste valeur de l'avantage accordé au salarié à la date d'octroi.

La juste valeur de l'action sous condition de performance externe est déterminée par application du modèle "Monte Carlo", dont les paramètres incluent notamment le cours de l'action à la date d'attribution, la volatilité implicite du cours de l'action, le taux d'intérêt sans risque, le taux de dividendes attendus, et les conditions de performance du marché.

La juste valeur de l'action sous condition de performance interne et/ou de présence est déterminée par l'application d'un modèle conforme à IFRS 2 dont les paramètres incluent notamment le cours de l'action à la date d'attribution, la restriction de transfert d'actions, le taux d'intérêt sans risque et le taux de dividendes attendus.

La charge comptabilisée tient également compte des hypothèses de rotation de l'effectif bénéficiant de ces attributions d'actions, actualisées chaque année, ainsi que des conditions de performance internes (conditions hors marché).

Cet avantage est reconnu en "Autres produits et charges opérationnels" au compte de résultat, linéairement sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie des capitaux propres.

#### b) Instruments proposés à des salariés

##### Épargne salariale

Des plans d'actionnariat salarié à effet de levier offrant la possibilité de souscrire à un cours préférentiel décoté ont été mis en place par le Groupe. Dans le cadre de la détermination de la charge IFRS 2 mesurant l'avantage offert aux salariés, le Groupe ajuste le montant de la décote octroyée aux salariés sur le prix de la souscription en fonction des deux éléments suivants :

- le coût de l'incessibilité des actions attribuées aux salariés pendant une période de cinq ans. Ce coût est évalué en prenant en considération la période de blocage de cinq ans et correspond au coût d'une stratégie en deux étapes dans laquelle le participant au marché vendrait l'action au terme de la période de blocage de cinq ans et emprunterait simultanément le montant nécessaire pour acheter une action cessible immédiatement en finançant l'emprunt par la vente à terme de cette action et par les dividendes versés durant la période de blocage. Ce coût est calculé à partir des paramètres ci-après :
- le prix de souscription est celui fixé par le Président-directeur général en vertu de la délégation reçue du Conseil d'Administration. Ce prix de souscription correspond à la moyenne des cours moyens de l'action Capgemini SE pondérés par les volumes constatés sur les vingt jours de bourse précédant la décision du Président-directeur général à laquelle une décote est appliquée,
- la date d'attribution des droits est la date à laquelle les salariés ont eu connaissance des caractéristiques et conditions précises de l'offre notamment le prix de souscription,
- le taux de prêt consenti aux salariés, utilisé pour déterminer le coût de l'incessibilité des actions, est le taux que consentirait une banque à un particulier présentant un profil de risque moyen dans le cadre d'un prêt à la consommation *in fine* sans affectation pour une durée correspondant à la durée du plan ;
- le gain d'opportunité reflétant l'avantage spécifique que constitue la faculté accordée aux salariés de bénéficier de conditions de marché identiques à celles du Groupe.

Dans certains pays où la mise en œuvre d'un plan à effet de levier ne peut être réalisée au moyen d'un FCPE (Fonds Commun de Placement Entreprise) ou directement au nom des salariés, le plan d'actionnariat salarié (ESOP) comporte un mécanisme d'attribution de droits aux plus-values d'actions (*Stock Appreciation Rights*, SAR). L'avantage offert par le Groupe correspond alors au montant de la décote sur le prix de souscription de l'action.

### Actions propres

Les titres de la société mère détenus par elle-même ou par des entités consolidées sont portés en diminution des capitaux propres consolidés, pour leur coût d'acquisition. Le résultat de la cession éventuelle des actions propres est imputé directement en capitaux propres pour l'effet net d'impôt. La plus ou moins-value nette d'impôt ainsi réalisée n'affecte donc pas le compte de résultat de l'exercice.

### Instruments dérivés sur actions propres

Les instruments dérivés sur actions propres, lorsqu'ils remplissent les critères de classement en capitaux propres prévus par la norme IAS 32, sont comptabilisés à l'origine en capitaux propres pour le montant de la contrepartie reçue ou de la contrepartie payée. Les variations ultérieures de leur juste valeur ne sont pas comptabilisées dans les états financiers, à l'exception des impacts fiscaux y afférents.

Dans le cas où ils ne remplissent pas les critères d'éligibilité ci-dessus, les instruments dérivés sur actions propres sont comptabilisés en tant qu'actifs ou passifs à leur juste valeur. Les variations de leur juste valeur sont comptabilisées en compte de résultat. À chaque clôture, la juste valeur de ces instruments est comptabilisée sur la base d'évaluations externes.



## Instruments de motivation et actionnariat salarié

### A) Plan d'options de souscription d'actions

Le Groupe n'octroie plus d'option de souscriptions d'actions depuis le plan autorisé en 2005 et qui a fait l'objet d'une dernière attribution en juin 2008.

### B) Plans d'attribution d'actions de performance

L'Assemblée générale des actionnaires a autorisé le 6 mai 2015, le 18 mai 2016, le 10 mai 2017, le 23 mai 2018, le 23 mai 2019 puis le 20 mai 2020 le Conseil d'Administration à consentir à un certain nombre de collaborateurs du Groupe, en une ou plusieurs fois et ce pendant un délai maximum de 18 mois, des actions sous conditions de performance et/ou de présence. Le 17 février 2016, le 26 juillet 2016, le 26 juillet 2017, le 5 octobre 2017, le 3 octobre 2018, le 2 octobre 2019 et le 7 octobre 2020, le Conseil d'Administration a arrêté les modalités et la liste des personnes bénéficiaires de ces sept plans.

Les principales caractéristiques des plans actifs en 2020 sont résumées dans le tableau ci-après :



|  | Plan février 2016  | Plan juillet 2016   |
|--|--|---|
| Nombre total d'actions pouvant être attribuées   | 1 721 815 actions au maximum   | 1 721 815 actions au maximum  |
| % du capital à la date de la décision du Conseil d'Administration  | soit 1 %   | soit 1 %  |
| Nombre total d'actions effectivement attribuées  | 180 500 <sup>(5)</sup>   | 1 663 500 <sup>(1)</sup>  |
| Date de la décision du Conseil d'Administration  | 17 février 2016  | 26 juillet 2016   |
| Période d'évaluation de la mesure de la performance  | Condition de présence uniquement   | Sur une période de trois ans pour les deux conditions                                     |
| Durée de la période d'acquisition au terme de laquelle l'attribution est définitive  | 2 ans à compter de la date d'attribution (France) ou 4 ans (International) | 3 ans et une semaine à compter de la date d'attribution (France) ou 4 ans (International) |
| Durée de la période de conservation obligatoire des actions à compter de l'acquisition définitive (France uniquement)  | 2 ans  | 2 ans   |
| Principaux paramètres de marché à la date d'attribution  |  |   |
| <i>Volatilité</i>  | <i>n/a</i>   | 26,35 %   |
| <i>Taux d'intérêt sans risque</i>  | 0,15 % - 0,03 %  | 0,2 % - 0,17 %  |
| <i>Taux de dividendes attendus</i>   | 1,60 %   | 1,60 %  |
| Autres conditions  |  |   |
| <i>Condition(s) de performance</i>   | <i>n/a</i>   | <i>Oui (cf. détail ci-après)</i>  |
| <i>Présence effective à la date d'acquisition</i>  | <i>Oui</i>   | <i>Oui</i>  |
| Modèle de valorisation utilisé pour déterminer la juste valeur des actions   | <i>n/a</i>   | Monte Carlo pour actions de performance avec condition externe (de marché)                |
| Fourchette des justes valeurs ( <i>en euros</i> )  |  |   |
| <i>Actions attribuées gratuitement</i> (par action et en euros)  | 55,45 - 57,59  | <i>n/a</i>  |
| <i>Actions de performance</i> (par action et en euros)   | <i>n/a</i>   | 54,02 - 77,1  |
| <i>dont mandataires sociaux</i>  | -  | 52,68   |
| Nombre d'actions au 31 décembre 2019   |  |   |
| pouvant être définitivement attribuées sur des actions précédemment consenties sous réserve de la réalisation des conditions fixées (performance et/ou présence) | 107 450  | 863 775   |
| <i>dont mandataires sociaux</i>  | -  | 42 000 <sup>(1)</sup>   |
| Mouvement de l'exercice  |  |   |
| Nombre d'actions sous condition de performance et/ou de présence attribuées au cours de l'exercice   | -  | -   |
| <i>dont mandataires sociaux</i>  | -  | -   |
| Nombre d'actions forcloses ou annulées au cours de l'exercice  | 3 250  | 50 580  |
| Nombre d'actions définitivement attribuées au cours de l'exercice  | 104 200  | 813 195 <sup>(2)</sup>  |
| Nombre d'actions au 31 décembre 2020   |  |   |
| pouvant être définitivement attribuées sur des actions précédemment consenties sous réserve de la réalisation des conditions fixées (performance et/ou présence) | -  | -   |
| Nombre moyen pondéré d'actions   | 27 675   | 499 654   |
| Prix de l'action à la date d'attribution ( <i>en euros</i> )   | 71,61  | 83,78   |


**Plan juillet 2017**
**Plan octobre 2017**

|  |  |   |
|--|--|---|
| Nombre total d'actions pouvant être attribuées   | 1 691 496 actions au maximum   | 1 691 496 actions au maximum  |
| % du capital à la date de la décision du Conseil d'Administration  | soit 1 %   | soit 1 %  |
| Nombre total d'actions effectivement attribuées  | 63 597 <sup>(8)</sup>  | 1 522 500 <sup>(10)</sup>   |
| Date de la décision du Conseil d'Administration  | 26 juillet 2017  | 5 octobre 2017  |
| Période d'évaluation de la mesure de la performance  | Conditions de présence uniquement  | Sur une période de trois ans pour les deux conditions   |
| Durée de la période d'acquisition au terme de laquelle l'attribution est définitive  | 3 ans et une semaine à compter de la date d'attribution (Plan International) | 3 ans à compter de la date d'attribution (France) ou 4 ans (International)  |
| Durée de la période de conservation obligatoire des actions à compter de l'acquisition définitive (France uniquement)  | n/a  | 2 ans   |
| Principaux paramètres de marché à la date d'attribution  |  |   |
| <i>Volatilité</i>  | n/a  | 25,65 %   |
| <i>Taux d'intérêt sans risque</i>  | -0,25 %/-0,04 %  | -0,17 %/ +0,90 %  |
| <i>Taux de dividendes attendus</i>   | 1,60 %   | 1,60 %  |
| Autres conditions  |  |   |
| <i>Condition(s) de performance</i>   | n/a  | Oui (cf.détail ci-après)  |
| <i>Présence effective à la date d'acquisition</i>  | Oui  | Oui   |
| Modèle de valorisation utilisé pour  | n/a  | Monte Carlo pour actions de déterminer la juste valeur des actions performance avec condition externe (de marché) |
| Fourchette des justes valeurs (en euros)   |  |   |
| <i>Actions attribuées gratuitement</i> (par action et en euros)  | 89,05  | 86,98 - 93,25   |
| <i>Actions de performance</i> (par action et en euros)   | n/a  | 62,02 - 93,25   |
| <i>dont mandataires sociaux</i>  | -  | 66,38   |
| Nombre d'actions au 31 décembre 2019   |  |   |
| pouvant être définitivement attribuées sur des actions précédemment consenties sous réserve de la réalisation des conditions fixées (performance et/ou présence) | 46 646   | 1 373 250   |
| <i>dont mandataires sociaux</i>  | -  | 35 000 <sup>(1)</sup>   |
| Mouvement de l'exercice  |  |   |
| Nombre d'actions sous condition de performance et/ou de présence attribuées au cours de l'exercice   | -  | -   |
| <i>dont mandataires sociaux</i>  | -  | -   |
| Nombre d'actions forcloses ou annulées au cours de l'exercice  | 14 262   | 335 470   |
| Nombre d'actions définitivement attribuées au cours de l'exercice  | 32 384   | 322 350 <sup>(3)</sup>  |
| Nombre d'actions au 31 décembre 2020   |  |   |
| pouvant être définitivement attribuées sur des actions précédemment consenties sous réserve de la réalisation des conditions fixées (performance et/ou présence) | -  | 715 430 <sup>(4)</sup>  |
| Nombre moyen pondéré d'actions   | 26 022   | 1 124 952   |
| Prix de l'action à la date d'attribution (en euros)  | 94,20  | 100,25  |

**Plan octobre 2018**

|  |  |
|--|--|
| Nombre total d'actions pouvant être attribuées   | 1 688 170 actions au maximum   |
| % du capital à la date de la décision du Conseil d'Administration  | soit 1 %   |
| Nombre total d'actions effectivement attribuées  | 1 384 530 <sup>(11)</sup>  |
| Date de la décision du Conseil d'Administration  | 3 octobre 2018   |
| Période d'évaluation de la mesure de la performance  | Sur une période de trois ans pour les deux conditions                      |
| Durée de la période d'acquisition au terme de laquelle l'attribution est définitive  | 3 ans à compter de la date d'attribution (France) ou 4 ans (International) |
| Durée de la période de conservation obligatoire des actions à compter de l'acquisition définitive (France uniquement)  | 2 ans  |
| Principaux paramètres de marché à la date d'attribution  |  |
| <i>Volatilité</i>  | 23,29 %  |
| <i>Taux d'intérêt sans risque</i>  | -0,109 %/0,2429 %  |
| <i>Taux de dividendes attendus</i>   | 1,60 %   |
| Autres conditions  |  |
| <i>Condition(s) de performance</i>   | <i>Oui (cf. détail ci-après)</i>   |
| <i>Présence effective à la date d'acquisition</i>  | <i>Oui</i>   |
| Modèle de valorisation utilisé pour déterminer la juste valeur des actions   | Monte Carlo pour actions de performance avec condition externe (de marché) |
| Fourchette des justes valeurs ( <i>en euros</i> )  |  |
| <i>Actions attribuées gratuitement (par action et en euros)</i>  | 96,86 - 104,92   |
| <i>Actions de performance (par action et en euros)</i>   | 63,95 - 104,92   |
| <i>dont mandataires sociaux</i>  | 80,32  |
| Nombre d'actions au 31 décembre 2019   |  |
| pouvant être définitivement attribuées sur des actions précédemment consenties sous réserve de la réalisation des conditions fixées (performance et/ou présence) | 1 340 720  |
| <i>dont mandataires sociaux</i>  | 61 000 <sup>(11)</sup>   |
| Mouvement de l'exercice  |  |
| Nombre d'actions sous condition de performance et/ou de présence attribuées au cours de l'exercice   | -  |
| <i>dont mandataires sociaux</i>  | -  |
| Nombre d'actions forcloses ou annulées au cours de l'exercice  | 82 825   |
| Nombre d'actions définitivement attribuées au cours de l'exercice  | -  |
| Nombre d'actions au 31 décembre 2020   |  |
| pouvant être définitivement attribuées sur des actions précédemment consenties sous réserve de la réalisation des conditions fixées (performance et/ou présence) | 1 257 895 <sup>(12)</sup>  |
| Nombre moyen pondéré d'actions   | 1 299 307  |
| Prix de l'action à la date d'attribution ( <i>en euros</i> )   | 112,35   |

**Plan octobre 2019**

|  |  |
|--|--|
| Nombre total d'actions pouvant être attribuées   | 1 672 937 actions au maximum   |
| % du capital à la date de la décision du Conseil d'Administration  | soit 1 %   |
| Nombre total d'actions effectivement attribuées  | 1 523 015 <sup>(6)</sup>   |
| Date de la décision du Conseil d'Administration  | 2 octobre 2019   |
| Période d'évaluation de la mesure de la performance  | Sur une période de trois ans pour les deux conditions                      |
| Durée de la période d'acquisition au terme de laquelle l'attribution est définitive  | 3 ans à compter de la date d'attribution (France) ou 4 ans (International) |
| Durée de la période de conservation obligatoire des actions à compter de l'acquisition définitive (France uniquement)  | 2 ans  |
| Principaux paramètres de marché à la date d'attribution  |  |
| <i>Volatilité</i>  | 23,14 %  |
| <i>Taux d'intérêt sans risque</i>  | -0,478 %/-0,458 %  |
| <i>Taux de dividendes attendus</i>   | 1,60 %   |
| Autres conditions  |  |
| <i>Condition(s) de performance</i>   | Oui (cf. détail ci-après)  |
| <i>Présence effective à la date d'acquisition</i>  | Oui  |
| Modèle de valorisation utilisé pour déterminer la juste valeur des actions   | Monte Carlo pour actions de performance avec condition externe (de marché) |
| Fourchette des justes valeurs (en euros)   |  |
| <i>Actions attribuées gratuitement</i> (par action et en euros)  | 99,57  |
| <i>Actions de performance</i> (par action et en euros)   | 52,81 - 99,57  |
| <i>dont mandataires sociaux</i>  | 74,12  |
| Nombre d'actions au 31 décembre 2019   |  |
| pouvant être définitivement attribuées sur des actions précédemment consenties sous réserve de la réalisation des conditions fixées (performance et/ou présence) | 1 515 162  |
| <i>dont mandataires sociaux</i>  | 63 500 <sup>(1)</sup>  |
| Mouvement de l'exercice  |  |
| Nombre d'actions sous condition de performance et/ou de présence attribuées au cours de l'exercice   |  |
| <i>dont mandataires sociaux</i>  |  |
| Nombre d'actions forcloses ou annulées au cours de l'exercice  | 58 000   |
| Nombre d'actions définitivement attribuées au cours de l'exercice  | -  |
| Nombre d'actions au 31 décembre 2020   |  |
| pouvant être définitivement attribuées sur des actions précédemment consenties sous réserve de la réalisation des conditions fixées (performance et/ou présence) | 1 457 162 <sup>(9)</sup>   |
| Nombre moyen pondéré d'actions   | 1 486 162  |
| Prix de l'action à la date d'attribution (en euros)  | 107,35   |

**Plan octobre 2020**

|  |  |
|--|--|
| Nombre total d'actions pouvant être attribuées   | 2 033 396 actions au maximum   |
| % du capital à la date de la décision du Conseil d'Administration  | soit 1,2 %   |
| Nombre total d'actions effectivement attribuées  | 1 900 000 <sup>(7)</sup>   |
| Date de la décision du Conseil d'Administration  | 7 octobre 2020   |
| Période d'évaluation de la mesure de la performance  | Sur une période de trois ans pour les deux conditions                      |
| Durée de la période d'acquisition au terme de laquelle l'attribution est définitive  | 3 ans à compter de la date d'attribution (France) ou 4 ans (International) |
| Durée de la période de conservation obligatoire des actions à compter de l'acquisition définitive (France uniquement)  | 1 an   |
| Principaux paramètres de marché à la date d'attribution  |  |
| <i>Volatilité</i>  | 29,61 %  |
| <i>Taux d'intérêt sans risque</i>  | -0,499 % / -0,4615 %   |
| <i>Taux de dividendes attendus</i>   | 1,60 %   |
| Autres conditions  |  |
| <i>Condition(s) de performance</i>   | Oui (cf.détail ci-après)   |
| <i>Présence effective à la date d'acquisition</i>  | Oui  |
| Modèle de valorisation utilisé pour déterminer la juste valeur des actions   | Monte Carlo pour actions de performance avec condition externe (de marché) |
| Fourchette des justes valeurs (en euros)   |  |
| <i>Actions attribuées gratuitement</i> (par action et en euros)  | 97,54 - 99,4   |
| <i>Actions de performance</i> (par action et en euros)   | 61,29 - 99,4   |
| <i>dont mandataires sociaux</i>  | 79,2   |
| Nombre d'actions au 31 décembre 2019   |  |
| pouvant être définitivement attribuées sur des actions précédemment consenties sous réserve de la réalisation des conditions fixées (performance et/ou présence) | -  |
| <i>dont mandataires sociaux</i>  | -  |
| Mouvement de l'exercice  |  |
| Nombre d'actions sous condition de performance et/ou de présence attribuées au cours de l'exercice   | 1 900 000  |
| <i>dont mandataires sociaux</i>  | 25 000 <sup>(7)</sup>  |
| Nombre d'actions forcloses ou annulées au cours de l'exercice  | 11 710   |
| Nombre d'actions définitivement attribuées au cours de l'exercice  | -  |
| Nombre d'actions au 31 décembre 2020   |  |
| pouvant être définitivement attribuées sur des actions précédemment consenties sous réserve de la réalisation des conditions fixées (performance et/ou présence) | 1 888 290 <sup>(13)</sup>  |
| Nombre moyen pondéré d'actions   | 472 073  |
| Prix de l'action à la date d'attribution (en euros)  | 107,55   |

- (1) Attribution sous conditions de performance uniquement.
- (2) Au titre du plan étranger uniquement : montant intégrant un abattement de 20% sur la condition de performance externe.
- (3) Au titre du plan français uniquement : montant intégrant un abattement de 40% sur la condition de performance externe.
- (4) Au titre du plan étranger uniquement.
- (5) Attribution sous condition de présence uniquement pour des bénéficiaires de la société iGate acquise le 1<sup>er</sup> juillet 2015.
- (6) Attribution sous conditions de performance uniquement à l'exception de 8 852 actions sous conditions de présence uniquement.
- (7) Attribution sous conditions de performance uniquement à l'exception de 39 800 actions sous conditions de présence uniquement.
- (8) Attribution sous condition de présence uniquement pour des bénéficiaires de la société Idean acquise en février 2017.
- (9) Dont 427 350 actions au titre du plan français et 1 029 812 au titre du plan étranger.
- (10) Attribution sous conditions de performance uniquement à l'exception de 19 150 actions sous conditions de présence uniquement.
- (11) Attribution sous conditions de performance uniquement à l'exception de 124 955 actions sous condition de présence uniquement.
- (12) Dont 379 700 actions au titre du plan français et 878 195 au titre du plan étranger.
- (13) Dont 556 750 actions au titre du plan français et 1 331 540 au titre du plan étranger.



#### a) Actions définitivement acquises en 2020 au titre des plans de 2016 et de 2017

Le nombre d'actions définitivement attribué au 1<sup>er</sup> mars 2020 au titre du plan de février 2016 a été de 104 200 actions compte tenu de la réalisation de la condition de présence à fin février 2020. Ce plan avait été attribué dans le cadre de l'acquisition de la société Igate et n'était soumis qu'à des conditions de présence. Au total, 111 200 actions ont été définitivement attribuées sur le plan de février 2016, soit 61,6% du volume initialement attribué.

L'évaluation des conditions de performance du plan de juillet 2016 avait conclu à la réalisation de 100 % de la condition de performance interne et de 80 % de la condition de performance externe, compte tenu d'une performance de l'action Capgemini SE qui bien que supérieure à celle du panier de comparaison fut inférieure au seuil de 110 % permettant une attribution maximale. Ainsi, le nombre d'actions définitivement attribué au 1<sup>er</sup> août 2020 au titre des bénéficiaires étrangers a été de 813 195 actions compte tenu de la réalisation de la condition de présence à fin juillet 2020. Au total 1 178 005 actions ont été définitivement attribuées sur le plan de juillet 2016, soit 70,8 % du volume initialement attribué.

Le nombre d'actions définitivement attribué au 1<sup>er</sup> août 2020 au titre du plan de juillet 2017 a été de 32 384 actions compte tenu de la réalisation de la condition de présence à fin juillet 2020 soit 50,9 % du volume initialement attribué. Ce plan avait été attribué dans le cadre de l'acquisition de la société Idean et n'était soumis qu'à des conditions de présence.

L'évaluation des conditions de performance du plan d'octobre 2017 a conclu à la réalisation de 100 % de la condition de performance interne et de 60 % de la condition de performance externe, compte tenu d'une performance de l'action Capgemini SE qui bien que supérieure à celle du panier de comparaison fut inférieure au seuil de 110 % permettant une attribution maximale. Ainsi, le nombre d'actions définitivement attribué en octobre 2020 au titre des bénéficiaires français a été de 322 350 actions compte tenu de la réalisation de la condition de présence à fin septembre 2020.

#### b) Modalités relatives à la condition de performance des plans

En conformité avec la recommandation de l'AMF du 8 décembre 2009, relative à l'inclusion d'une condition de performance interne et d'une condition de performance externe dans le cadre d'attribution d'actions de performance, le Conseil d'Administration a décidé depuis le plan 2010 d'ajouter à la condition externe initialement prévue une condition interne.

Des conditions de performance externes et internes s'appliquent et sont les suivantes :

Sur les plans 2012 à 2017, la condition de performance externe compte pour 50 % dans le calcul de l'attribution et la condition de performance interne compte pour 50 % également.

##### Condition de performance externe

En ce qui concerne les plans 2016 à 2018, les modalités relatives à la condition de performance externe ont été renforcées par rapport aux plans précédents pour lesquels l'attribution commençait pour une performance de l'action Capgemini SE d'au moins 90 % de celle du panier.

Par conséquent, depuis 2016 sur ces plans :

- il n'y a pas attribution si la performance de l'action Capgemini SE pendant la période considérée est inférieure à la performance du panier référent sur cette même période ;
- l'attribution définitive :
  - s'élève à 50 % de l'attribution initiale si cette performance relative est d'au moins 100 %,
  - s'élève à 100 % de l'attribution initiale, seulement si cette performance relative est supérieure ou égale à 110 %,
  - varie linéairement entre 50 % et 100 % de l'attribution initiale en fonction de l'évolution de la performance et selon un tableau prédéterminé, si cette performance relative se situe entre 100 % et 110 % d'autre part.

Par ailleurs en 2019, a été ajoutée une condition de surperformance applicable à tous les bénéficiaires à l'exception des mandataires sociaux telle que si la performance relative de l'action atteint ou dépasse 120 % de celle du panier, l'attribution pourra s'élever à 110 % de la quotité relative à la performance externe (sans toutefois que l'attribution finale ne puisse dépasser 100 % de l'attribution initiale).

L'évolution de la composition du panier de référence a été la suivante :

- pour les plans 2014, 2015 et 2016 : Accenture/CSC/Atos/Tieto/CAC 40 index/CGI Group/Infosys/Sopra/Cognizant. Par ailleurs, compte tenu de l'arrêt de la cotation de l'action CSC à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017, cette valeur a été remplacée dans le panier par l'indice Euro Stoxx 600 Technology à compter de cette date pour les plans 2015 et 2016 ;
- pour les plans 2017, 2018, 2019 et 2020, le panier est constitué des sociétés suivantes : Accenture/Indra/Atos/Tieto/CGI Group/ Infosys/Sopra Steria/Cognizant et de deux indices soit l'indice CAC 40 et l'indice Euro Stoxx 600 Technology.

La juste valeur des actions sous condition de performance externe fait l'objet d'une décote déterminée selon le modèle "Monte Carlo" ainsi que d'une décote d'inaccessibilité pour les actions octroyées en France.

##### Condition de performance interne

En ce qui concerne les modalités de calcul de la condition de performance interne celles-ci reposent sur la génération de *free cash flow* organique<sup>(1)</sup> (FCFO) sur une période de trois années couvrant les exercices 2016 à 2018 pour le plan 2016, les exercices 2017 à 2019 pour le plan 2017, les exercices 2018 à 2020 pour le plan 2018, les exercices 2019 à 2021 pour le plan 2019 et les exercices 2020 à 2022 pour le plan 2020 telles que :

- il n'y aura aucune attribution au titre de la condition de performance interne, si la progression du FCFO sur la période de référence n'atteint pas le montant cumulé de 2 400 millions pour le plan 2016, de 2 900 millions pour le plan 2017, de 3 000 millions pour le plan 2018, de 3 100 millions pour le plan 2019 et de 3 400 millions pour le plan 2020 ;
- l'attribution définitive s'élèvera à 100 % de l'attribution interne initiale pour une génération de FCFO supérieure ou égale à 2 700 millions d'euros pour le plan 2016, à 3 200 millions d'euros pour le plan 2017, à 3 250 millions pour le plan 2018, à 3 400 millions pour le plan 2019 et à 3 700 millions d'euros pour le plan 2020, le seuil de déclenchement de la surperformance à hauteur de 110 % étant pour sa part fixé à 3 700 millions d'euros pour le plan 2019 et à 3 900 millions pour le plan 2020 (sans que l'attribution finale ne puisse excéder le montant de l'attribution initiale sur ces deux plans).

<sup>1</sup> Le free cash flow organique, indicateur alternatif de performance suivi par le Groupe est défini en Note 3 – Indicateurs alternatifs de performance et en Note 23 – Flux de trésorerie.



La juste valeur des actions sous condition de performance interne est prise en compte selon une hypothèse de réalisation établie à 100 % qui fera l'objet d'un ajustement éventuel en fonction de la réalisation effective de ladite condition à laquelle est appliquée une décote d'incessibilité pour les actions octroyées aux bénéficiaires français.

#### Ajout d'une nouvelle condition de performance depuis 2018 liée à la RSE

Le Conseil d'Administration du 13 mars 2018 avait souhaité renforcer l'alignement des conditions de performance avec les priorités stratégiques du Groupe en proposant l'ajout d'une condition de performance établie par référence à des objectifs de diversité et de développement durable reflétant la stratégie du Groupe en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale. Cette disposition a été maintenue pour l'année 2020 et compte tenu de l'intégration d'une condition de surperformance, ci-dessous le tableau de synthèse pour l'attribution 2020 détaillant les conditions de performance applicables sur chacune des trois conditions :

#### Résumé des conditions de performance applicables aux bénéficiaires du plan 2020

| Condition de performance  | Pondération associée pour les dirigeants <sup>(1)</sup> | Pondération associée pour les autres bénéficiaires | Pourcentage de l'attribution relative à chaque condition de performance   |
|---|---|--|---|
| <b>Condition de marché : Performance de l'action Capgemini</b> sur une période de trois ans   | 35 %  | 15 %   | <ul style="list-style-type: none"> <li>0 % si la performance de l'action Capgemini &lt; 100 % de la performance moyenne du panier</li> <li>50 % si égale 100 %</li> <li>100 % si égale à 110 %</li> <li>110 % si la performance moyenne de l'action est supérieure ou égale à 120 % de celle du panier (hors dirigeants mandataires sociaux)</li> </ul>   |
| <b>Condition financière : Free cash flow organique</b> sur la période cumulée de trois ans allant du 1 <sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2022 | 50 %  | 70 %   | <ul style="list-style-type: none"> <li>0 % si &lt; 3 400 millions d'euros</li> <li>30 % si égale à 3 400 millions d'euros (dirigeants mandataires sociaux)</li> <li>50 % si égale à 3 400 millions d'euros pour les autres bénéficiaires</li> <li>100 % si égale à 3 700 millions d'euros</li> <li>110 % si supérieure ou égale à 3 900 millions d'euros (hors dirigeants mandataires sociaux)</li> </ul> |
| <b>Condition RSE sur deux objectifs :</b>   |   |  |   |
| Diversité : féminisation des cadres dirigeants (VP) sur une période de trois ans (2020-2022)  | 7,5 %   | 7,5 %  | <ul style="list-style-type: none"> <li>0 % si le % de femmes intégrant la population des Vice-Présidents au cours de la période de trois ans, soit par recrutement externe ou par promotion interne est &lt; à 26,5 %</li> <li>De 30 % si égal à 26,5 %</li> <li>100 % si égal à 29 %</li> <li>110 % si supérieur ou égal à 30 % (hors dirigeants mandataires sociaux)</li> </ul>                         |
| Réduction de l'empreinte carbone fin 2022 par rapport à la situation de 2019  | 7,5 %   | 7,5 %  | <ul style="list-style-type: none"> <li>0 % si la réduction des émissions de GES/personne est &lt; à 10%</li> <li>30 % si égale à 10 %</li> <li>100 % si égale à 15 %</li> <li>110 % si supérieure ou égale à 16 % (hors dirigeants mandataires sociaux)</li> </ul>  |

(1) Dirigeants mandataires sociaux (Président-directeur général et Directeurs généraux délégués), membres de l'équipe de Direction générale et principaux cadres dirigeants du Groupe.

#### C) Plan d'actionnariat international salarié - ESOP 2017

Le Groupe a mis en œuvre au second semestre 2017 un plan d'actionnariat salarié dénommé ESOP 2017. Le 18 décembre 2017, le Groupe a émis 3 600 000 actions nouvelles de 8 euros de nominal réservées à ses salariés représentant une augmentation de capital de 320 millions d'euros nette des frais d'émission. Le coût global de ce plan d'actionnariat salarié en 2017 s'élevait à 2,2 millions d'euros et résultait d'un mécanisme d'attribution de droits aux plus-values d'actions pour les salariés des pays où la mise en place d'un FCPE, n'a pas été possible ou pertinente.



## D) Plan d'actionnariat international salarié - ESOP 2018

Le Groupe a mis en œuvre au second semestre 2018 un plan d'actionnariat salarié dénommé ESOP 2018. Le 18 décembre 2018, le Groupe a émis 2 500 000 actions nouvelles de 8 euros de nominal réservées à ses salariés représentant une augmentation de capital de 230 millions d'euros nette des frais d'émission. Le coût global de ce plan d'actionnariat salarié en 2018 s'élevait à 1,3 millions d'euros et résultait d'un mécanisme d'attribution de droits aux plus-values d'actions pour les salariés des pays où la mise en place d'un FCPE, n'a pas été possible ou pertinente.

## E) Plan d'actionnariat international salarié - ESOP 2019

Le Groupe a mis en œuvre au second semestre 2019 un plan d'actionnariat salarié dénommé ESOP 2019. Le 18 décembre 2019, le Groupe a émis 2 750 000 actions nouvelles de 8 euros de nominal réservées à ses salariés représentant une augmentation de capital de 253 millions d'euros nette des frais d'émission. Le coût global de ce plan d'actionnariat salarié en 2019 s'élevait à 1,6 millions d'euros et résultait d'un mécanisme d'attribution de droits aux plus-values d'actions pour les salariés des pays où la mise en place d'un FCPE, n'a pas été possible ou pertinente.

## F) Plan d'actionnariat international salarié - ESOP 2020

Le Groupe a mis en œuvre au second semestre 2020 un plan d'actionnariat salarié dénommé ESOP 2020. Le 17 décembre 2020, le Groupe a émis 3 000 000 actions nouvelles de 8 euros de nominal réservées à ses salariés représentant une augmentation de capital de 278 millions d'euros nette des frais d'émission. Le coût global de ce plan d'actionnariat salarié en 2020 s'élevait à 1,8 millions d'euros et résultait d'un mécanisme d'attribution de droits aux plus-values d'actions pour les salariés des pays où la mise en place d'un FCPE, n'a pas été possible ou pertinente.

Dans le cadre de la convention de rachat d'actions signée le 7 octobre 2020 avec un prestataire de services d'investissement qui est également l'établissement structurant le plan d'actionnariat salarié ESOP 2020, Capgemini SE a racheté 3 000 000 actions propres pour un montant de 320 millions d'euros afin de neutraliser la dilution liée à ce plan. Ces actions ont été intégralement annulées en décembre 2020.

## Incidences des instruments de motivation et actionnariat salarié

Le tableau ci-après indique la charge reconnue en "Autres produits et charges opérationnels" (y compris les charges sociales et contributions patronales) au titre des instruments de motivation et actionnariat salarié et le montant restant à prendre en charge sur les exercices suivants :

|  | Note | 2019                 |  | 2020                 |  |
|--|------|----------------------|--|----------------------|--|
|  |      | Charge de l'exercice | Montant restant à prendre en charge sur les exercices suivants | Charge de l'exercice | Montant restant à prendre en charge sur les exercices suivants |
| (en millions d'euros)  |      |                      |  |                      |  |
| <b>CHARGES LIÉES AUX INSTRUMENTS DE MOTIVATION ET ACTIONNARIAT SALARIÉ</b> | 8    | 105                  | 270  | 105                  | 311  |

## Actions propres et gestion du capital et des risques de marché

Le Groupe ne détient pas d'actions dans le cadre de ses placements et ne détient pas de participation dans des sociétés cotées en bourse.

Au 31 décembre 2020, la valeur des actions propres portée en déduction des capitaux propres consolidés de l'exercice s'élève à 39 millions d'euros, et est constituée (i) de 315 692 actions acquises dans le cadre de son programme de rachat d'actions propres et (ii) de 84 883 actions liées à la mise en œuvre d'un contrat de liquidité (dont le solde en espèces et OPCVM monétaires est d'environ 25 millions d'euros au 31 décembre 2020) ainsi qu'au dispositif contractuel de rétention concernant le personnel-clé des activités américaines.

Eu égard au nombre limité d'actions auto-détenues, le Groupe n'est pas exposé à un risque action significatif. Par ailleurs, la valeur des actions auto-détenues étant déduite des capitaux propres, les variations du cours de l'action sont sans incidence sur le compte de résultat consolidé.

La gestion du capital du Groupe vise à maintenir une base de capital solide en vue de soutenir le développement continu des affaires, servir un rendement aux actionnaires, et ce, compte tenu d'une politique prudente de recours à l'endettement. Au 31 décembre 2020, l'endettement net<sup>(2)</sup> du Groupe s'établit à 4 904 millions d'euros (contre 600 millions d'euros au 31 décembre 2019). Pour gérer au mieux la structure de son capital, le Groupe a notamment la possibilité d'émettre de nouvelles actions, de racheter ses propres actions, d'ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires ou d'avoir recours à des instruments dérivés sur ses propres actions.

## Risque de change et écarts de conversion des comptes de filiales ayant une devise fonctionnelle différente de l'euro

S'agissant des risques liés à la conversion des comptes en devises des filiales consolidées, les comptes consolidés du Groupe sont impactés en particulier par l'évolution du dollar américain et de la roupie indienne générant un impact négatif sur les réserves de conversion qui résulte de la dépréciation de ces deux devises contre l'euro au cours de l'exercice 2020.

<sup>2</sup> L'endettement net, indicateur alternatif de performance suivi par le Groupe est défini en Note 22 – Endettement net/Trésorerie nette.



Le Groupe a pour politique de ne pas couvrir les risques liés à la conversion des comptes en devises des filiales consolidées ayant une devise fonctionnelle différente de l'euro. Les principaux taux de change utilisés pour la préparation des états financiers sont présentés en Note 2 - Principes de consolidation et périmètre.

## Note 13 Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

### Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence entre le prix d'acquisition (augmenté le cas échéant des prises de participations ne donnant pas le contrôle) et le montant net comptabilisé au titre des actifs identifiables acquis et passifs repris. Dans le cas d'une acquisition donnant le contrôle avec existence d'intérêts minoritaires (acquisition inférieure à 100 %), le Groupe choisit soit de reconnaître un écart d'acquisition sur la totalité de l'actif net réévalué, y compris sur la quote-part revenant aux intérêts minoritaires (méthode de l'écart d'acquisition complet), soit de ne reconnaître un écart d'acquisition que sur la quote-part effectivement acquise de l'actif net réévalué (méthode de l'écart d'acquisition partiel). Ce choix est fait transaction par transaction.

Ces écarts d'acquisition sont alloués aux différentes unités génératrices de trésorerie (telles que définies en Note 16 - Unités génératrices de trésorerie et tests de dépréciation d'actifs) en fonction de la valeur d'utilité apportée à chacune d'entre elles.

Lorsqu'un regroupement d'entreprises avec existence d'intérêts minoritaires inclut un droit de vente de ces mêmes intérêts minoritaires, une dette opérationnelle est reconnue au bilan consolidé à hauteur du prix d'exercice estimé de l'option de vente accordée aux minoritaires avec pour contrepartie une diminution des capitaux propres. Les variations ultérieures de ce droit de vente liées à d'éventuels changements d'estimations ou relatives à sa désactualisation sont également reconnues en capitaux propres. Toute acquisition supplémentaire d'intérêts minoritaires est considérée comme une transaction entre actionnaires et ne fait par conséquent pas l'objet de réévaluation des actifs identifiables ni de constatation d'écart d'acquisition complémentaire.

Lorsque le coût du regroupement d'entreprises est inférieur à la juste valeur des actifs et passifs, l'écart d'acquisition négatif est immédiatement reconnu en compte de résultat en "Autres produits et charges opérationnels".

Les frais liés à l'acquisition sont reconnus au compte de résultat en "Autres produits et charges opérationnels" sur la période durant laquelle ils sont encourus.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et sont soumis à des tests de dépréciation une fois par an, ou chaque fois que des événements ou des modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur.

### Relations clients

Lors de certains regroupements d'entreprises, pour lesquels la nature du portefeuille clients détenu par l'entité acquise, ainsi que la nature de l'activité que celle-ci exerce, devraient permettre à l'entité acquise de poursuivre ses relations commerciales avec ses clients en raison des efforts consentis pour les fidéliser, les relations avec les clients sont valorisées en immobilisations incorporelles et amorties sur la durée de vie estimée des contrats en portefeuille à la date d'acquisition.

### Licences et logiciels

Les logiciels et droits d'utilisation acquis en pleine propriété ainsi que les logiciels et solutions développés en interne et dont l'influence sur les résultats futurs revêt un caractère bénéfique, durable et mesurable, sont immobilisés et font l'objet d'un amortissement sur une durée allant de 3 à 5 ans.

Les licences IBM, acquise dans le cadre de partenariats d'ingénierie de produits, ont été valorisées sur la base de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation attendus et amorties linéairement sur leur durée de vie résiduelle n'excédant pas 10 ans.

Les coûts capitalisés des logiciels et solutions développés en interne sont ceux directement associés à leur production, c'est-à-dire les charges liées aux coûts salariaux des personnels ayant développé ces logiciels.



(en millions d'euros)

|  | Écarts<br>d'acquisition | Relations<br>clients | Licences et<br>logiciels | Autres actifs<br>incorporels | Total         |
|--|-------------------------|----------------------|--------------------------|------------------------------|---------------|
| <b>VALEURS BRUTES</b>                  |                         |                      |                          |                              |               |
| <b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>  | <b>7 522</b>            | <b>835</b>           | <b>481</b>               | <b>270</b>                   | <b>9 108</b>  |
| Écarts de conversion                   | 113                     | 14                   | 2                        | 1                            | 130           |
| Acquisitions/Augmentations             | -                       | -                    | 48                       | -                            | 48            |
| Développements internes                | -                       | -                    | -                        | 2                            | 2             |
| Cessions/Diminutions                   | -                       | (5)                  | (25)                     | (9)                          | (39)          |
| Regroupements d'entreprises            | 131                     | 28                   | 2                        | 1                            | 162           |
| Autres mouvements                      | (14)                    | -                    | 10                       | (11)                         | (15)          |
| <b>Au 31 décembre 2019</b>             | <b>7 752</b>            | <b>872</b>           | <b>518</b>               | <b>254</b>                   | <b>9 396</b>  |
| Écarts de conversion                   | (481)                   | (68)                 | (27)                     | (15)                         | (591)         |
| Acquisitions/Augmentations             | -                       | -                    | 46                       | 4                            | 50            |
| Développements internes                | -                       | -                    | -                        | 7                            | 7             |
| Cessions/Diminutions                   | (99)                    | (113)                | (97)                     | (11)                         | (320)         |
| Regroupements d'entreprises            | 2 701                   | 517                  | 124                      | 42                           | 3 384         |
| Autres mouvements                      | -                       | -                    | 3                        | (6)                          | (3)           |
| <b>Au 31 DÉCEMBRE 2020</b>             | <b>9 873</b>            | <b>1 208</b>         | <b>567</b>               | <b>275</b>                   | <b>11 923</b> |
| <b>AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS</b> |                         |                      |                          |                              |               |
| <b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>  | <b>91</b>               | <b>372</b>           | <b>374</b>               | <b>150</b>                   | <b>987</b>    |
| Écarts de conversion                   | (1)                     | 6                    | 2                        | 1                            | 8             |
| Dotations et dépréciations             | -                       | 70                   | 51                       | 10                           | 131           |
| Reprises                               | -                       | (6)                  | (23)                     | (9)                          | (38)          |
| Regroupements d'entreprises            | -                       | -                    | 2                        | -                            | 2             |
| Autres mouvements                      | -                       | -                    | 6                        | (7)                          | (1)           |
| <b>Au 31 décembre 2019</b>             | <b>90</b>               | <b>442</b>           | <b>412</b>               | <b>145</b>                   | <b>1 089</b>  |
| Écarts de conversion                   | (12)                    | (34)                 | (16)                     | (4)                          | (66)          |
| Dotations et dépréciations             | -                       | 105                  | 59                       | 15                           | 179           |
| Reprises                               | -                       | (112)                | (49)                     | (11)                         | (172)         |
| Regroupements d'entreprises            | -                       | -                    | -                        | 1                            | 1             |
| Autres mouvements                      | -                       | -                    | 1                        | (4)                          | (3)           |
| <b>Au 31 DÉCEMBRE 2020</b>             | <b>78</b>               | <b>401</b>           | <b>407</b>               | <b>142</b>                   | <b>1 028</b>  |
| <b>VALEURS NETTES</b>                  |                         |                      |                          |                              |               |
| <b>Au 31 décembre 2019</b>             | <b>7 662</b>            | <b>430</b>           | <b>106</b>               | <b>109</b>                   | <b>8 307</b>  |
| <b>Au 31 DÉCEMBRE 2020</b>             | <b>9 795</b>            | <b>807</b>           | <b>160</b>               | <b>133</b>                   | <b>10 895</b> |

Les montants inscrits en "regroupements d'entreprises" au titre des écarts d'acquisition et des relations clients correspondent principalement :

- sur l'exercice 2020 : à l'acquisition d'Altran (cf. Note 2 - Principes de consolidation et périmètre),
- sur l'exercice 2019 : à l'acquisition du groupe Leidos Cyber aux États-Unis et Konexus Consulting Group GmbH en Allemagne.

Les montants inscrits en « Cessions/Diminutions » sur l'exercice 2020 correspondent principalement à la cession des activités Odigo (cf. Note 2 – Principes de consolidation et périmètre).



## Immobilisations incorporelles par zone géographique

| <i>(en millions d'euros)</i>         | 31 décembre 2019       |                            | 31 décembre 2020       |                            |
|--------------------------------------|------------------------|----------------------------|------------------------|----------------------------|
|                                      | Valeur nette comptable | Acquisitions de la période | Valeur nette comptable | Acquisitions de la période |
| Amérique du Nord                     | 346                    | 4                          | 498                    | 6                          |
| France                               | 96                     | 40                         | 221                    | 39                         |
| Royaume-Uni et Irlande               | 59                     | 1                          | 78                     | 1                          |
| Reste de l'Europe                    | 19                     | 3                          | 192                    | 8                          |
| Asie-Pacifique et Amérique latine    | 125                    | 2                          | 111                    | 3                          |
| <b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b> | <b>645</b>             | <b>50</b>                  | <b>1 100</b>           | <b>57</b>                  |

## Note 14 Immobilisations corporelles

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif de l'état de la situation financière consolidée à leur coût historique amorti, diminué des éventuelles pertes de valeur. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Les immeubles détenus par le Groupe ont été valorisés selon l'approche par composants.

Les dépenses ultérieures améliorant les avantages futurs de l'actif (dépenses de remplacement et dépenses de mise en conformité) sont immobilisées et amorties sur la durée de vie restante de l'immobilisation à laquelle elles se rattachent. Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Il est calculé sur la base du prix d'acquisition, sous déduction d'une éventuelle valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties selon leur durée de vie attendue, comme suit :

|                                |             |
|--------------------------------|-------------|
| Constructions                  | 20 à 50 ans |
| Agencements et installations   | 10 à 30 ans |
| Matériel informatique          | 3 à 5 ans   |
| Mobilier et matériel de bureau | 5 à 10 ans  |
| Matériel de transport          | 5 ans       |
| Matériels divers               | 5 ans       |

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité attendues sont revues à chaque clôture.

Les plus ou moins-values de cession résultent de la différence entre le prix de vente et la valeur nette comptable des éléments d'actif cédés.



(en millions d'euros)

|  | Terrains,<br>constructions,<br>agencements | Matériels<br>informatiques | Autres actifs<br>corporels | Total        |
|--|--|----------------------------|----------------------------|--------------|
| <b>VALEURS BRUTES</b>                  |  |                            |                            |              |
| <b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>  | <b>918</b>                                 | <b>516</b>                 | <b>340</b>                 | <b>1 774</b> |
| Écarts de conversion                   | 2  | 2                          | -                          | 4            |
| Acquisitions/Augmentations             | 53   | 71                         | 48                         | 172          |
| Cessions/Diminutions                   | (29)                                       | (56)                       | (32)                       | (117)        |
| Regroupements d'entreprises            | 3  | 6                          | 1                          | 10           |
| Autres mouvements                      | (28)                                       | 33                         | 2                          | 7            |
| <b>Au 31 décembre 2019</b>             | <b>919</b>                                 | <b>572</b>                 | <b>359</b>                 | <b>1 850</b> |
| Écarts de conversion                   | (57)                                       | (30)                       | (28)                       | (115)        |
| Acquisitions/Augmentations             | 37   | 79                         | 32                         | 148          |
| Cessions/Diminutions                   | (22)                                       | (45)                       | (8)                        | (75)         |
| Regroupements d'entreprises            | 95   | -                          | 48                         | 143          |
| Autres mouvements                      | 1  | 1                          | -                          | 2            |
| <b>Au 31 DÉCEMBRE 2020</b>             | <b>973</b>                                 | <b>577</b>                 | <b>403</b>                 | <b>1 953</b> |
| <b>AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS</b> |  |                            |                            |              |
| <b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>  | <b>407</b>                                 | <b>417</b>                 | <b>235</b>                 | <b>1 059</b> |
| Écarts de conversion                   | 3  | 2                          | -                          | 5            |
| Dotations et dépréciations             | 48   | 56                         | 32                         | 136          |
| Reprises                               | (28)                                       | (54)                       | (30)                       | (112)        |
| Regroupements d'entreprises            | 2  | 5                          | 1                          | 8            |
| Autres mouvements                      | (14)                                       | 33                         | (3)                        | 16           |
| <b>Au 31 décembre 2019</b>             | <b>418</b>                                 | <b>459</b>                 | <b>235</b>                 | <b>1 112</b> |
| Écarts de conversion                   | (19)                                       | (23)                       | (18)                       | (60)         |
| Dotations et dépréciations             | 59   | 59                         | 40                         | 158          |
| Reprises                               | (19)                                       | (41)                       | (8)                        | (68)         |
| Regroupements d'entreprises            | 1  | -                          | 1                          | 2            |
| Autres mouvements                      | 2  | 1                          | 1                          | 4            |
| <b>Au 31 DÉCEMBRE 2020</b>             | <b>442</b>                                 | <b>455</b>                 | <b>251</b>                 | <b>1 148</b> |
| <b>VALEURS NETTES</b>                  |  |                            |                            |              |
| <b>Au 31 décembre 2019</b>             | <b>501</b>                                 | <b>113</b>                 | <b>124</b>                 | <b>738</b>   |
| <b>Au 31 DÉCEMBRE 2020</b>             | <b>531</b>                                 | <b>122</b>                 | <b>152</b>                 | <b>805</b>   |



## Immobilisations corporelles par zone géographique

| (en millions d'euros)              | 31 décembre 2019       |                            | 31 décembre 2020       |                            |
|------------------------------------|------------------------|----------------------------|------------------------|----------------------------|
|                                    | Valeur nette comptable | Acquisitions de la période | Valeur nette comptable | Acquisitions de la période |
| Amérique du Nord                   | 41                     | 12                         | 58                     | 24                         |
| France                             | 167                    | 45                         | 165                    | 22                         |
| Royaume-Uni et Irlande             | 15                     | 4                          | 69                     | 7                          |
| Reste de l'Europe                  | 72                     | 36                         | 122                    | 42                         |
| Asie-Pacifique et Amérique latine  | 443                    | 75                         | 391                    | 53                         |
| <b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b> | <b>738</b>             | <b>172</b>                 | <b>805</b>             | <b>148</b>                 |

## Note 15 Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location

Le Groupe évalue si un contrat est un contrat de location ou contient un contrat de location à la date d'entrée en vigueur du contrat.

Les contrats de location sont comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière dès la date de commencement du contrat de location.

Ces contrats sont enregistrés en "dettes de loyers" au passif avec inscription à l'actif en "droits d'utilisation relatifs aux contrats de location" dans l'état consolidé de la situation financière.

La dette de loyers est initialement calculée sur la base de la valeur actualisée des paiements futurs sur la période estimée du contrat de location au taux d'emprunt marginal du preneur par devises. Celui-ci est estimé dans chaque devise à partir d'éléments de marché disponibles et en tenant compte de la durée de vie moyenne des contrats. Les paiements au titre des contrats de location peuvent notamment inclure des paiements fixes ou variables qui dépendent d'un taux ou indice connu au début du contrat. La durée retenue pour le calcul de la dette de loyers correspond en général à la durée ferme du contrat sauf si une intention de renouveler ou de résilier le contrat est raisonnablement certaine.

Elle est ensuite calculée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La valeur du droit d'utilisation relatif aux contrats de location comprend initialement le montant de l'obligation locative initiale, les coûts directs initiaux et l'obligation de rénover l'actif. S'agissant de la flotte automobile, le Groupe a choisi de ne pas séparer les composantes locatives des composantes non locatives et de comptabiliser l'ensemble comme une seule composante de nature locative. Le droit d'utilisation relatifs aux contrats de location est amorti sur la durée retenue pour le calcul de la dette de loyers.

Au compte de résultat, les charges d'amortissement sont comptabilisées dans la marge opérationnelle et les charges d'intérêt dans le résultat financier.

L'impact fiscal de ce traitement est pris en compte via la comptabilisation d'impôts différés en fonction de la législation fiscale des pays où les contrats de location sont comptabilisés.

Les contrats de location correspondant à des actifs de faible valeur unitaire, à l'exception du matériel informatique, ou de courte durée sont comptabilisés directement en charges au sein de la marge opérationnelle.

### Description des activités de location

#### Contrats de location immobiliers

Le Groupe loue des terrains et des bâtiments pour ses bureaux, ainsi que pour ses centres de production. Les conditions sont négociées au cas par cas et contiennent de très nombreuses modalités différentes. Ces contrats de location sont conclus pour une durée généralement comprise entre 5 et 20 ans et peuvent comprendre des options d'extension apportant de la flexibilité opérationnelle.

#### Contrats de location de véhicules

Le Groupe loue des véhicules destinés à certains de ses salariés en France et à l'international. Ces contrats de location sont conclus pour une durée généralement comprise entre 3 et 5 ans.

#### Contrats de location de matériel informatique et autres

Enfin, le Groupe loue aussi une partie de son équipement informatique (ordinateurs, serveurs, imprimantes). Les conditions sont négociées au cas par cas et contiennent de très nombreuses modalités différentes. Ces contrats de location sont conclus pour une durée généralement comprise entre 3 et 5 ans.



## Actifs liés aux droits d'utilisation relatifs aux contrats de location

| <i>(en millions d'euros)</i>           | Terrains,<br>constructions,<br>agencements | Véhicules  | Matériels<br>informatiques<br>et autres | Total        |
|--|--|------------|---|--------------|
| <b>VALEURS BRUTES</b>                  |  |            |   |              |
| <b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>  | <b>811</b>                                 | <b>104</b> | <b>86</b>                               | <b>1 001</b> |
| Écarts de conversion                   | 9  | -          | 1                                       | 10           |
| Acquisitions/Augmentations             | 207  | 50         | 32                                      | 289          |
| Cessions/Diminutions                   | (66)                                       | (19)       | (13)                                    | (98)         |
| <b>Au 31 décembre 2019</b>             | <b>961</b>                                 | <b>135</b> | <b>106</b>                              | <b>1 202</b> |
| Écarts de conversion                   | (41)                                       | (1)        | (3)                                     | (45)         |
| Acquisitions/Augmentations             | 223  | 74         | 36                                      | 333          |
| Cessions/Diminutions                   | (112)                                      | (43)       | (22)                                    | (177)        |
| Regroupements d'entreprises            | 169  | 25         | 5                                       | 199          |
| Autres mouvements                      | (12)                                       | (1)        | -                                       | (13)         |
| <b>Au 31 DÉCEMBRE 2020</b>             | <b>1 188</b>                               | <b>189</b> | <b>122</b>                              | <b>1 499</b> |
| <b>AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS</b> |  |            |   |              |
| <b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>  | <b>213</b>                                 | <b>-</b>   | <b>3</b>                                | <b>216</b>   |
| Écarts de conversion                   | 5  | -          | -                                       | 5            |
| Dotations et dépréciations             | 174  | 58         | 46                                      | 278          |
| Reprises                               | (36)                                       | (13)       | (10)                                    | (59)         |
| <b>Au 31 décembre 2019</b>             | <b>356</b>                                 | <b>45</b>  | <b>39</b>                               | <b>440</b>   |
| Écarts de conversion                   | (15)                                       | -          | (1)                                     | (16)         |
| Dotations et dépréciations             | 210  | 62         | 40                                      | 312          |
| Reprises                               | (65)                                       | (30)       | (20)                                    | (115)        |
| Autres mouvements                      | (8)  | (1)        | -                                       | (9)          |
| <b>Au 31 DÉCEMBRE 2020</b>             | <b>478</b>                                 | <b>76</b>  | <b>58</b>                               | <b>612</b>   |
| <b>VALEURS NETTES</b>                  |  |            |   |              |
| <b>Au 31 décembre 2019</b>             | <b>605</b>                                 | <b>90</b>  | <b>67</b>                               | <b>762</b>   |
| <b>Au 31 DÉCEMBRE 2020</b>             | <b>710</b>                                 | <b>113</b> | <b>64</b>                               | <b>887</b>   |

## Actifs liés aux droits d'utilisation relatifs aux contrats de location par zone géographique

| <i>(en millions d'euros)</i>                                  | 31 décembre 2019<br>Valeur nette comptable | 31 décembre 2020<br>Valeur nette comptable |
|---|--|--|
| Amérique du Nord  | 80   | 97   |
| France  | 234  | 257  |
| Royaume-Uni et Irlande  | 52   | 77   |
| Reste de l'Europe   | 276  | 327  |
| Asie-Pacifique et Amérique latine                             | 120  | 129  |
| <b>DROITS D'UTILISATION RELATIFS AUX CONTRATS DE LOCATION</b> | <b>762</b>                                 | <b>887</b>                                 |



## Dettes de loyers

Les flux de trésorerie contractuels présentés ci-après correspondent aux flux de remboursement contractuels non actualisés, décomposés par échéance représentative de la maturité moyenne des contrats de location du Groupe.

| <i>(en millions d'euros)</i> | Valeur dans<br>l'état de la<br>situation<br>financière<br>consolidée | Flux de trésorerie contractuels |          |                   |                   |         |
|------------------------------|--|---------------------------------|----------|-------------------|-------------------|---------|
|                              |  | Total                           | < à 1 an | > 1 et <<br>2 ans | > 2 et <<br>5 ans | > 5 ans |
| <b>Au 31 décembre 2020</b>   |  |                                 |          |                   |                   |         |
| Dettes de loyers             | 968  | 1 043                           | 307      | 236               | 349               | 151     |



## Note 16 Unités génératrices de trésorerie et tests de dépréciation d'actifs

### Unités génératrices de trésorerie

Les unités génératrices de trésorerie retenues par le Groupe correspondent aux neuf zones géographiques détaillées ci-dessous.

### Tests de dépréciation d'actifs

La valeur recouvrable des immobilisations incorporelles, corporelles à durée d'utilité déterminée et des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location est testée dès lors qu'il existe des indices de perte de valeur à la date d'établissement des comptes et au moins une fois par an en ce qui concerne les écarts d'acquisition ou les immobilisations à durée d'utilité indéterminée.

Le test de valeur consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable de chaque unité générant ses flux de trésorerie propres (unités génératrices de trésorerie).

La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'unité génératrice de trésorerie, nette des coûts de cession et sa valeur d'utilité :

- la juste valeur est le montant qui peut être obtenu lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normales et est déterminée par référence au prix résultant soit d'un accord irrévocable soit du prix constaté sur le marché lors de transactions récentes et comparables ;
- la valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie futurs actualisés qui seront générés par ces unités génératrices de trésorerie.

L'évaluation de la valeur d'utilité de chaque unité génératrice de trésorerie est effectuée selon la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés et sur la base de paramètres issus du plan stratégique à trois ans, paramètres étendus sur un horizon de cinq ans, qui incluent des taux de croissance et de profitabilité jugés raisonnables. Les taux de croissance à long terme et les taux d'actualisation sont déterminés en prenant en considération les spécificités de chaque zone géographique du Groupe. Les taux d'actualisation reflètent un coût moyen pondéré du capital calculé notamment sur la base de données de marché et d'un échantillon de sociétés du secteur. Lorsque la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est inférieure à sa valeur nette comptable, la perte de valeur correspondante est affectée en priorité aux écarts d'acquisition et reconnue en "autres produits et charges opérationnels".

### Écarts d'acquisition par unité génératrice de trésorerie

L'allocation des écarts d'acquisition par unités génératrices de trésorerie s'analyse comme suit :

| (en millions d'euros)        | 31 décembre 2019 |              |                        | 31 décembre 2020 |              |                        |
|------------------------------|------------------|--------------|------------------------|------------------|--------------|------------------------|
|                              | Valeur brute     | Dépréciation | Valeur nette comptable | Valeur brute     | Dépréciation | Valeur nette comptable |
| Amérique du Nord             | 2 731            | (8)          | 2 723                  | 3 278            | (7)          | 3 271                  |
| France                       | 1 489            | (1)          | 1 488                  | 2 024            | (1)          | 2 023                  |
| Royaume-Uni et Irlande       | 1 004            | -            | 1 004                  | 1 182            | -            | 1 182                  |
| Benelux                      | 983              | (12)         | 971                    | 1 135            | (12)         | 1 123                  |
| Europe du Sud                | 146              | -            | 146                    | 358              | -            | 358                    |
| Pays nordiques               | 303              | -            | 303                    | 467              | -            | 467                    |
| Allemagne et Europe Centrale | 417              | (31)         | 386                    | 639              | (31)         | 608                    |
| Asie-Pacifique               | 546              | -            | 546                    | 691              | -            | 691                    |
| Amérique latine              | 133              | (38)         | 95                     | 99               | (27)         | 72                     |
| <b>ÉCARTS D'ACQUISITION</b>  | <b>7 752</b>     | <b>(90)</b>  | <b>7 662</b>           | <b>9 873</b>     | <b>(78)</b>  | <b>9 795</b>           |



L'augmentation de la valeur brute des écarts d'acquisition provient notamment de l'acquisition d'Altran et des autres acquisitions réalisées au cours de l'exercice (cf. Note 2 - Principes de consolidation et périmètre). L'écart d'acquisition généré par l'acquisition d'Altran d'un montant de 2 578 millions d'euros a été alloué aux différentes unités génératrices de trésorerie du Groupe au 31 décembre 2020 qui bénéficieront de cette acquisition.

Dans le cadre de l'évaluation de la valeur de ces écarts d'acquisition, un test de dépréciation a été mené au 31 décembre 2020 en application de la procédure mise en place par le Groupe.

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes :

31 décembre 2020

|                        | Taux de croissance à long terme | Taux d'actualisation |
|------------------------|---------------------------------|----------------------|
| Amérique du Nord       | 3,0%                            | 7,4%                 |
| Amérique latine        | 5,5%                            | 12,0%                |
| Royaume-Uni et Irlande | 2,9%                            | 7,5%                 |
| Europe continentale    | 2,8%                            | 7,0%                 |
| Asie-Pacifique         | 4,2%                            | 11,9%                |

Le résultat de ces tests de dépréciation n'a pas conduit au 31 décembre 2020 à la reconnaissance de perte de valeur.

Par ailleurs, une analyse de sensibilité du calcul à une variation conjointe des paramètres suivants :

- +/-2 points de taux de croissance du chiffre d'affaires sur les 5 premières années ;
- +/-1 point du taux de marge opérationnelle<sup>(1)</sup> sur les 5 premières années ;
- +/-0,5 point du taux d'actualisation ;
- +/-0,5 point du taux de croissance à long terme.

n'a pas mis en évidence de valeur recouvrable inférieure à la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie.

(1) La marge opérationnelle, indicateur alternatif de performance suivi par le Groupe, est définie en Note 3 – Indicateurs alternatifs de performance.

## Note 17 Impôts différés

Les impôts différés sont :

- constatés pour tenir compte du décalage temporel entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales de certains actifs et passifs ;
- reconnus respectivement en charges ou produits comptabilisés au compte de résultat, en charges ou produits comptabilisés en capitaux propres, ou bien directement en capitaux propres au cours de l'exercice, en fonction du sous-jacent auquel ils se rapportent ;
- évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés antérieurement constatés en compte de résultat ou en produits et charges comptabilisés en capitaux propres ou bien directement en capitaux propres, est respectivement enregistré en compte de résultat, en charges ou produits comptabilisés en capitaux propres, ou bien directement en capitaux propres au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés s'il est probable que des bénéfices imposables seront réalisés permettant ainsi à l'actif d'impôt reconnu d'être recouvré. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture et est réduite lorsqu'il est probable que les bénéfices imposables futurs ne seront pas suffisants pour permettre d'utiliser tout ou partie de ces actifs d'impôts différés. Inversement, la valeur comptable des actifs d'impôts différés sera augmentée dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables futurs seront disponibles de façon durable pour imputer des pertes fiscales non encore reconnues. La probabilité de recouvrement des impôts différés actifs repose notamment sur un plan d'affaires établi sur un horizon de 10 ans pondéré par une probabilité de réalisation des bénéfices imposables futurs.

Les principaux actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si, et seulement si, les filiales ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigibles et lorsque ceux-ci concernent des impôts sur les résultats prélevés par la même autorité fiscale.



## Impôts différés actifs et passifs

(en millions d'euros)

|                             | Au 31 décembre 2019 | Au 31 décembre 2020 |
|-----------------------------|---------------------|---------------------|
| Impôts différés actifs      | 999                 | 983                 |
| Impôts différés passif      | 185                 | 230                 |
| <b>Impôts différés nets</b> | <b>814</b>          | <b>753</b>          |

## Impôts différés actifs par nature

L'analyse des impôts différés actifs et de leurs variations se présente comme suit :

(en millions d'euros)

|  | Note | Déficits fiscaux reportables | Différences temporelles sur goodwill amortissables | Provisions pour retraites et engagements assimilés | Autres différences temporelles déductibles | Total impôts différés actifs |
|--|------|------------------------------|--|--|--|------------------------------|
| <b>Au 1er janvier 2019</b>   |      | <b>612</b>                   | <b>85</b>  | <b>221</b>   | <b>214</b>                                 | <b>1 132</b>                 |
| Écarts de conversion   |      | 10                           | -  | 7  | 2  | 19                           |
| Impôts différés constatés en compte de résultat                                    | 10   | (154)                        | (22)   | (5)  | 9  | (172)                        |
| Impôts différés constatés en produits et charges comptabilisés en capitaux propres |      | 4                            | -  | 19   | (1)  | 22                           |
| Autres mouvements dont compensation avec impôts différés passifs                   |      | 11                           | -  | (4)  | (9)  | (2)                          |
| <b>Au 31 décembre 2019</b>   |      | <b>483</b>                   | <b>63</b>  | <b>238</b>   | <b>215</b>                                 | <b>999</b>                   |
| Regroupements d'entreprises  |      | 12                           | -  | 19   | 137  | 168                          |
| Écarts de conversion   |      | (33)                         | (7)  | (11)   | (29)                                       | (80)                         |
| Impôts différés constatés en compte de résultat                                    | 10   | (111)                        | (25)   | (3)  | 49   | (90)                         |
| Impôts différés constatés en produits et charges comptabilisés en capitaux propres |      | 59                           | -  | 25   | (3)  | 81                           |
| Autres mouvements dont compensation avec impôts différés passifs                   |      | -                            | -  | -  | (95)                                       | (95)                         |
| <b>Au 31 décembre 2020</b>   |      | <b>410</b>                   | <b>31</b>  | <b>268</b>   | <b>274</b>                                 | <b>983</b>                   |

Les déficits fiscaux reconnus reportables s'élèvent au 31 décembre 2020 à 410 millions d'euros (483 millions d'euros au 31 décembre 2019), principalement aux États-Unis pour 350 millions d'euros et en France pour 41 millions d'euros.



## Impôts différés passifs par nature

L'analyse des impôts différés passifs et de leurs variations se présente comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i>   | Note | Écarts<br>d'acquisition<br>fiscalement<br>déductibles | Relations<br>clients | Autres<br>différences<br>temporelles<br>imposables | Total<br>impôts<br>différés<br>passifs |
|--|------|---|----------------------|--|--|
| <b>Au 1er janvier 2019</b>   |      | <b>52</b>   | <b>43</b>            | <b>85</b>  | <b>180</b>                             |
| Écarts de conversion   |      | 1   | -                    | -  | 1                                      |
| Impôts différés constatés en compte de résultat                                    | 10   | 3   | (6)                  | 11   | 8                                      |
| Impôts différés constatés en produits et charges comptabilisés en capitaux propres |      | -   | -                    | (1)  | (1)                                    |
| Autres mouvements dont compensation avec impôts différés actifs                    |      | -   | -                    | (3)  | (3)                                    |
| <b>Au 31 décembre 2019</b>   |      | <b>56</b>   | <b>37</b>            | <b>92</b>  | <b>185</b>                             |
| Regroupement d'entreprises   |      | -   | 131                  | 20   | 151                                    |
| Écarts de conversion   |      | (4)   | (3)                  | (7)  | (14)                                   |
| Impôts différés constatés en compte de résultat                                    | 10   | 4   | (10)                 | -  | (6)                                    |
| Impôts différés constatés en produits et charges comptabilisés en capitaux propres |      | -   | -                    | (2)  | (2)                                    |
| Autres mouvements dont compensation avec impôts différés actifs                    |      | -   | (78)                 | (6)  | (84)                                   |
| <b>Au 31 décembre 2020</b>   |      | <b>56</b>   | <b>77</b>            | <b>97</b>  | <b>230</b>                             |

## Délais d'expiration des déficits fiscaux reportables (en base)

|  | 2019         |            | 2020         |            |
|--|--------------|------------|--------------|------------|
|  | Montant      | %          | Montant      | %          |
| <b>Au 31 décembre</b> <i>(en millions d'euros)</i>   |              |            |              |            |
| Entre 1 et 5 ans                                     | 38           | 1          | 63           | 2          |
| Entre 6 ans et 10 ans                                | 1 121        | 44         | 1 125        | 41         |
| Entre 11 ans et 15 ans                               | 520          | 20         | 266          | 10         |
| Supérieur à 15 ans, avec une échéance définie        | -            | -          | 36           | 1          |
| Indéfiniment reportable                              | 893          | 35         | 1 254        | 46         |
| <b>DÉFICITS FISCAUX REPORTABLES</b> <i>(en base)</i> | <b>2 572</b> | <b>100</b> | <b>2 744</b> | <b>100</b> |
| <i>dont déficits fiscaux reconnus</i>                | <i>1 893</i> | <i>74</i>  | <i>1 616</i> | <i>59</i>  |
| <i>dont déficits fiscaux non reconnus</i>            | <i>679</i>   | <i>26</i>  | <i>1 128</i> | <i>41</i>  |

Les déficits fiscaux reportables s'élèvent à 2 744 millions d'euros au 31 décembre 2020 (2 572 millions d'euros au 31 décembre 2019), principalement aux Etats-Unis (1 439 millions d'euros), en France (387 millions d'euros), au Brésil (300 millions d'euros) et en Espagne (247 millions d'euros).

## Impôts différés actifs non reconnus

| <b>Au 31 décembre</b> <i>(en millions d'euros)</i> | 2019       | 2020       |
|--|------------|------------|
| Impôts différés sur déficits fiscaux reportables   | 200        | 292        |
| Impôts différés sur autres différences temporelles | 18         | 56         |
| <b>Impôts différés actifs non reconnus</b>         | <b>218</b> | <b>348</b> |



## Note 18 Instruments financiers

Les instruments financiers sont constitués :

- des actifs financiers qui comprennent les autres actifs non courants, les créances clients, les autres actifs courants, les actifs de gestion de trésorerie et la trésorerie et équivalents de trésorerie ;
- des passifs financiers qui comprennent les dettes financières à court et long terme et les découverts bancaires, les dettes de loyers courantes et non courantes, les dettes opérationnelles et autres dettes courantes et non courantes ;
- d'instruments dérivés.

### a) Méthodes de comptabilisation des instruments financiers

Les instruments financiers (actifs et passifs) entrent dans l'état de la situation financière consolidée à leur juste valeur initiale.

Les dispositions d'IFRS 9 quant à la classification et l'évaluation des actifs financiers sont basées sur le modèle de gestion du Groupe et des caractéristiques contractuelles des actifs financiers. L'évaluation ultérieure des actifs et passifs financiers correspond, en fonction de leur catégorisation, soit à la juste valeur par le biais du compte de résultat ou des autres éléments du résultat global, soit au coût amorti.

Les passifs financiers sont classés comme étant évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du compte de résultat s'ils sont détenus à des fins de transaction.

Le coût amorti correspond à la valeur comptable initiale (nette des coûts de transaction), augmentée des intérêts calculés sur la base du taux d'intérêt effectif et diminuée des sorties de trésorerie (coupons, remboursements de principal et, le cas échéant, des primes de remboursement). Les intérêts courus (produits et charges) ne sont pas enregistrés au taux nominal de l'instrument financier, mais sur la base du taux d'intérêt effectif de l'instrument financier. Une perte de crédit attendue est enregistrée sur les actifs financiers évalués au coût amorti. La perte de valeur éventuelle est enregistrée en compte de résultat.

La juste valeur d'un instrument financier est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint entre parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normales.

La comptabilisation des instruments financiers lors de leur entrée dans l'état de la situation financière consolidée et de leur évaluation ultérieure selon les méthodes décrites ci-avant fait référence aux définitions de taux d'intérêt suivantes :

- le taux du coupon, ou coupon, qui est le taux d'intérêt nominal de l'emprunt ;
- le taux d'intérêt effectif, qui est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier. Ce calcul inclut l'intégralité des commissions payées ou reçues, des coûts de transaction et, le cas échéant, des primes à payer ou à recevoir ;
- le taux de marché qui correspond au taux d'intérêt effectif recalculé à la date de l'évaluation en fonction des paramètres courants de marché.

Les instruments financiers actifs et passifs sont décomptabilisés dès lors que les risques et avantages liés sont cédés et que le Groupe a cessé d'exercer un contrôle sur ces instruments financiers.

### b) Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont essentiellement constitués de contrats d'achat et de vente de devises à terme (le cas échéant sous forme de tunnels) et de contrats d'échange de taux d'intérêt.

Lorsque la comptabilité de couverture est appliquée dans le cadre de couvertures de flux futurs de trésorerie opérationnels ou financiers, la juste valeur des instruments est dans un premier temps enregistrée en produits et charges comptabilisés en capitaux propres puis transférée au résultat d'exploitation ou au résultat financier lorsque l'élément couvert est reconnu lui-même en compte de résultat.

L'ensemble des variations de valeur des coûts de couverture (valeur temps des options de change et report déport des contrats de change à terme) est comptabilisé dans une composante distincte du résultat global et recyclé en résultat lorsque le flux couvert se réalise.

Les autres instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur dont les variations estimées sur la base des cours de marché ou de valeurs données par les contreparties bancaires, sont reconnues au compte de résultat à la date d'établissement des comptes consolidés du Groupe.

### c) Évaluation des justes valeurs

Les méthodes d'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs financiers et non financiers tels que définis ci-avant, sont hiérarchisées selon les trois niveaux de juste valeur suivants :

- Niveau 1 : juste valeur évaluée sur la base de cours (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;
- Niveau 2 : juste valeur évaluée à partir de données autres que les prix cotés sur des marchés actifs, qui sont observables directement (prix) ou indirectement (données dérivées de prix) ;
- Niveau 3 : juste valeur pour l'actif ou le passif évaluée à l'aide de données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Dans la mesure du possible, le Groupe applique les méthodes d'évaluation du niveau 1.



## Catégorisation des instruments financiers et hiérarchie de la juste valeur

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des actifs et passifs financiers ainsi que la juste valeur des instruments financiers ventilés selon les trois niveaux définis ci-avant (à l'exception de ceux dont la valeur comptable constitue une approximation raisonnable de cette juste valeur).

| 31 décembre 2020 (en millions d'euros)                             | Notes    | Comptabilité de couverture | Juste valeur par résultat | Valeur comptable                  |             | Juste valeur |          |          |
|--|----------|----------------------------|---------------------------|-----------------------------------|-------------|--------------|----------|----------|
|  |          |                            |                           | Juste valeur par capitaux propres | Coût amorti | Niveau 1     | Niveau 2 | Niveau 3 |
| <b>ACTIFS FINANCIERS</b>   |          |                            |                           |                                   |             |              |          |          |
| Titres de sociétés non consolidées                                 | 19       |                            | 14                        | 13                                |             |              |          | 27       |
| Dépôts, créances et investissements à long terme                   | 19       |                            |                           |                                   | 163         |              |          |          |
| Autres actifs non courants   | 19       |                            |                           |                                   | 213         |              |          |          |
| Instruments dérivés actifs non courants et courants                | 19 et 21 | 100                        |                           |                                   |             |              | 100      |          |
| Clients et comptes rattachés aux contrats                          | 20       |                            |                           |                                   | 3 938       |              |          |          |
| Autres actifs courants   | 21       |                            |                           |                                   | 530         |              |          |          |
| Actifs de gestion de trésorerie                                    | 22       |                            | 338                       |                                   |             | 338          |          |          |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                            | 22       |                            | 2 836                     |                                   |             | 2 836        |          |          |
| <b>PASSIFS FINANCIERS</b>  |          |                            |                           |                                   |             |              |          |          |
| Emprunts obligataires  | 22       |                            |                           |                                   | 7 698       |              |          |          |
| Dettes de loyers   | 15       |                            |                           |                                   | 968         |              |          |          |
| Dettes bancaires ou assimilées et autres dettes financières nettes | 22       |                            |                           |                                   | 372         |              |          |          |
| Dettes sur acquisitions de sociétés                                | 27       |                            |                           | 8                                 | 139         |              |          | 8        |
| Autres dettes non courantes et courantes                           | 27       |                            |                           |                                   | 329         |              |          |          |
| Instruments dérivés passifs non courants et courants               | 27       | 65                         |                           |                                   |             |              | 65       |          |
| Dettes opérationnelles   | 28       |                            |                           |                                   | 3 358       |              |          |          |
| Découverts bancaires   | 22       |                            |                           |                                   | 8           |              |          |          |



## Note 19 Autres actifs non courants

| Au 31 décembre (en millions d'euros)             | Notes | 2019       | 2020       |
|--|-------|------------|------------|
| Dépôts, créances et investissements à long terme |       | 128        | 163        |
| Participations dans les entreprises associées    |       | 74         | 110        |
| Instruments dérivés                              | 24    | 33         | 32         |
| Créances d'impôts non courants                   |       | 89         | 183        |
| Titres non consolidés Altran Technologies        | 2     | 413        | -          |
| Autres titres non consolidés                     |       | 1          | 27         |
| Autres   |       | 28         | 30         |
| <b>AUTRES ACTIFS NON COURANTS</b>                | 23    | <b>766</b> | <b>545</b> |

Les dépôts, créances et investissements à long terme comprennent principalement des prêts "aides à la construction" et des dépôts et cautionnements dont une partie relative aux locations.

Les instruments dérivés sont principalement composés de la juste valeur des instruments dérivés contractés dans le cadre de la gestion centralisée du risque de change à hauteur de 32 millions d'euros (la partie courante s'élève à 65 millions d'euros - cf. Note 24 – Gestion du risque de change, de taux d'intérêt et de contrepartie).

Les créances d'impôts non courants au 31 décembre 2020 incluent notamment la quote-part des montants d'impôts appelés par l'administration fiscale indienne à la suite de contrôles fiscaux et contestés par le Groupe et certains crédits d'impôts utilisables à plus d'un an notamment en France et en Espagne.

Au 31 décembre 2019, la ligne "Titres non consolidés Altran Technologies" correspond à l'acquisition de 29 378 319 actions pour un montant total décaissé de 413 millions d'euros (cf. Note 2 - Principes de consolidation et périmètre).

## Note 20 Clients et comptes rattachés aux contrats

| Au 31 décembre (en millions d'euros)                                   | Note | 2019         | 2020         |
|--|------|--------------|--------------|
| Créances clients   |      | 2 140        | 2 724        |
| Provisions pour créances douteuses                                     |      | (19)         | (36)         |
| Actifs sur contrats  |      | 1 176        | 1 148        |
| <b>Créances clients et actifs sur contrats hors coûts des contrats</b> | 23   | <b>3 297</b> | <b>3 836</b> |
| Coûts des contrats   | 23   | 83           | 102          |
| <b>CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS AUX CONTRATS</b>              |      | <b>3 380</b> | <b>3 938</b> |

Le total des créances clients et actifs sur contrats nets des passifs sur contrats, en nombre de jours de chiffre d'affaires annuel, s'analyse comme suit :

| Au 31 décembre (en millions d'euros)   | Note | 2019         | 2020         |
|--|------|--------------|--------------|
| Créances clients et actifs sur contrats hors coûts des contrats              | 23   | 3 297        | 3 836        |
| Passifs sur contrats   | 23   | (836)        | (1 044)      |
| <b>CRÉANCES CLIENTS ET ACTIFS SUR CONTRATS NETS DES PASSIFS SUR CONTRATS</b> |      | <b>2 461</b> | <b>2 792</b> |
| En nombre de jours de chiffre d'affaires annuel                              |      | 63           | 60           |

Outre l'intégration d'Altran depuis le 1<sup>er</sup> avril 2020, les variations des soldes des actifs et des passifs sur contrats au cours de l'exercice 2020 s'expliquent par les éléments habituels suivants :

- le décalage entre la reconnaissance du chiffre d'affaires, la facturation et l'encaissement qui conduit à la comptabilisation de créances clients, d'actifs sur contrats (factures à émettre) ;
- la réception d'avances de nos clients qui conduit à la comptabilisation de passifs sur contrats (acomptes clients et facturations d'avance).

Les conditions de paiement de nos clients respectent les réglementations locales des pays dans lesquels nous opérons et, le cas échéant, les pratiques commerciales habituelles et le calendrier de paiement défini dans nos contrats.



Au 31 décembre 2020, 30 millions d'euros de créances ont été cédées avec transfert du risque au sens d'IFRS 9 auprès d'établissements financiers. Elles ont donc été décomptabilisées de l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2020. Ce montant s'inscrit en baisse par rapport aux cessions de créances réalisées aux dates d'ouverture de l'exercice consolidé : 75 millions d'euros pour Capgemini au 31 décembre 2019 et 225 millions d'euros pour Altran Technologies au 1er avril 2020.

## Antériorité des créances clients

Le faible taux de créances douteuses s'explique par le fait que l'essentiel de la facturation implique l'acceptation par le client des travaux réalisés.

Au 31 décembre 2020, le montant des créances clients pour lesquelles la date d'échéance de paiement est dépassée s'élève à 394 millions d'euros (469 millions d'euros au 31 décembre 2019) représentant 14,7 % des créances clients nettes (contre 22,1 % en 2019) et se détaille comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i>                       | <b>&lt; à 30 jours</b> | <b>&gt; à 30 jours et &lt; à 90 jours</b> | <b>&gt; à 90 jours</b> |
|--|------------------------|---|------------------------|
| <b>Créances clients nettes</b>                     | <b>256</b>             | <b>85</b>                                 | <b>53</b>              |
| En pourcentage du poste clients nets de provisions | 9,5%                   | 3,2%                                      | 2,0%                   |

Les créances pour lesquelles la date d'échéance de paiement est dépassée concernent des comptes clients qui font l'objet d'analyses et de suivis spécifiques.

## Risque de crédit

Les 3 clients les plus importants du Groupe représentent environ 7 % du chiffre d'affaires du Groupe comme sur l'exercice 2019. Les 5 clients les plus importants du Groupe représentent environ 10 % du chiffre d'affaires du Groupe, à l'identique de l'exercice 2019. Les 10 premiers clients représentent ensemble 16 % du chiffre d'affaires du Groupe. La solvabilité de ces grands clients et la grande dispersion des autres limitent les risques de crédit. Les activités des clients du Groupe peuvent être affectées par leur environnement économique ainsi que les créances correspondantes par voie de conséquence, mais le Groupe estime qu'aucun de ses clients, aucun des secteurs d'activité ni aucune des zones géographiques où il opère ne présente un risque de crédit susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière d'ensemble du Groupe.

## Note 21 Autres actifs courants

| <b>Au 31 décembre</b> <i>(en millions d'euros)</i> | Notes     | <b>2019</b> | <b>2020</b> |
|--|-----------|-------------|-------------|
| Organismes sociaux et taxes                        |           | 208         | 197         |
| Charges constatées d'avance                        |           | 143         | 242         |
| Instruments dérivés                                | 24        | 73          | 68          |
| Autres   |           | 40          | 91          |
| <b>AUTRES ACTIFS COURANTS</b>                      | <b>23</b> | <b>464</b>  | <b>598</b>  |

Au 31 décembre 2020, le poste "organismes sociaux et taxes" comprend 28 millions d'euros de créances de crédit d'impôt recherche (CIR) déduites des charges opérationnelles de l'exercice 2020.



## Note 22 Endettement net/Trésorerie nette

La trésorerie, qui figure dans le tableau des flux de trésorerie, est composée de la trésorerie et équivalents de trésorerie (placements à court terme et banques), diminués des découverts bancaires.

L'endettement net ou la trésorerie nette comprend la trésorerie, telle que définie ci-dessus, ainsi que les actifs de gestion de trésorerie (actifs présentés séparément dans l'état de la situation financière du fait de leurs caractéristiques), diminués des dettes financières à court et long terme, et tient également compte de l'impact des instruments de couverture lorsqu'ils se rapportent à des dettes financières et à des actions propres. Les dettes de loyers (y compris celles liées aux contrats de location-financement) sont exclues de l'endettement net à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

| (en millions d'euros)  | 2019           | 2020           |
|--|----------------|----------------|
| Placements à court terme   | 1 920          | 1 921          |
| Banques  | 541            | 915            |
| Découverts bancaires   | (11)           | (8)            |
| <b>Trésorerie</b>  | <b>2 450</b>   | <b>2 828</b>   |
| <b>Actifs de gestion de trésorerie</b>                             | <b>213</b>     | <b>338</b>     |
| Emprunts obligataires  | (2 564)        | (7 121)        |
| Dettes bancaires ou assimilées et autres dettes financières        | -              | (6)            |
| <b>Dettes financières à long terme</b>                             | <b>(2 564)</b> | <b>(7 127)</b> |
| Emprunts obligataires  | (703)          | (577)          |
| Dettes bancaires ou assimilées et autres dettes financières nettes | (3)            | (366)          |
| <b>Dettes financières à court terme</b>                            | <b>(706)</b>   | <b>(943)</b>   |
| <b>Dettes financières</b>  | <b>(3 270)</b> | <b>(8 070)</b> |
| Instruments dérivés nets   | 7              | -              |
| <b>ENDETTEMENT NET <sup>(1)</sup></b>                              | <b>(600)</b>   | <b>(4 904)</b> |

(1) L'endettement net/Trésorerie nette, indicateur alternatif de performance suivi par le Groupe est défini en Note 3 - Indicateurs alternatifs de performance.

### Placements à court terme

Au 31 décembre 2020, les placements à court terme sont principalement composés de parts de fonds communs de placement monétaires et de dépôts à terme bancaires rémunérés à des conditions normales de marché.

### Actifs de gestion de trésorerie

Au 31 décembre 2020, les actifs de gestion de trésorerie comprennent notamment des valeurs mobilières de placement détenues par certaines sociétés du Groupe qui ne répondent pas à la totalité des critères de classification en SICAV monétaire définis par l'ESMA (*European Securities and Markets Authority*) notamment sur le critère de la maturité moyenne du portefeuille. Néanmoins, ces fonds peuvent être rachetés à tout moment sans pénalités.

### Dettes financières

#### A) Emprunts obligataires

##### a) Emprunts obligataires émis au 1<sup>er</sup> juillet 2015

Le 24 juin 2015, Capgemini SE a procédé au placement d'obligations d'un montant total de 2 750 millions d'euros en 3 tranches et dont le règlement/livraison est intervenu le 1<sup>er</sup> juillet 2015 :

##### - Emprunt obligataire 2015 (juillet 2018) :

Le montant nominal de cet emprunt s'élève à 500 millions d'euros et est représenté par 5 000 obligations d'une valeur unitaire de 100 000 euros. Cet emprunt a pour échéance le 2 juillet 2018 et porte intérêt au taux nominal variable de Euribor 3 mois +0,85 %, révisable trimestriellement (prix d'émission de 100 %). Le 2 juillet 2018, le Groupe a procédé au remboursement à maturité de cette obligation.



- **Emprunt obligataire 2015 (juillet 2020) :**

Le montant nominal de cet emprunt s'élève à 1 250 millions d'euros et est représenté par 12 500 obligations d'une valeur unitaire de 100 000 euros. Cet emprunt a pour échéance le 1<sup>er</sup> juillet 2020 et porte intérêt au taux nominal annuel de 1,75 % (prix d'émission de 99,853 %). En avril 2018, cet emprunt a fait partiellement l'objet d'une opération d'échange de dette obligataire (voir ci-après "Emprunts obligataires 2018 émis en avril 2018"). Le 2 juin 2020, le Groupe a procédé au remboursement anticipé de cette obligation.

- **Emprunt obligataire 2015 (juillet 2023) :**

Le montant nominal de cet emprunt s'élève à 1 000 millions d'euros et est représenté par 10 000 obligations d'une valeur unitaire de 100 000 euros. Cet emprunt a pour échéance le 1<sup>er</sup> juillet 2023 et porte intérêt au taux nominal annuel de 2,50 % (prix d'émission de 99,857 %).

Au gré de Capgemini SE, l'emprunt obligataire juillet 2023 peut être remboursé avant sa date d'échéance, sous certaines conditions, notamment en termes de prix minimum de remboursement, prévues au contrat d'émission.

Cet emprunt obligataire contient par ailleurs des clauses usuelles en termes de remboursement anticipé, d'exigibilité anticipée et de maintien du rang des obligations.

Les conditions et modalités des trois emprunts émis le 1<sup>er</sup> juillet 2015 sont détaillées dans la Note d'opération ayant obtenu le visa de l'AMF n° 15- 318 en date du 29 juin 2015.

**b) Emprunt obligataire 2016**

Le 3 novembre 2016, Capgemini SE a procédé au placement d'un emprunt obligataire de 500 millions d'euros représenté par 5 000 obligations d'une valeur unitaire de 100 000 euros dont le règlement/livraison est intervenu le 9 novembre 2016.

Cet emprunt a pour échéance le 9 novembre 2021 et porte intérêt au taux nominal annuel de 0,50 % (prix d'émission de 99,769 %). Au gré de Capgemini SE, cet emprunt obligataire peut être remboursé avant cette date, sous certaines conditions, notamment en termes de prix minimum de remboursement, prévues au contrat d'émission.

Cet emprunt obligataire contient par ailleurs des clauses usuelles en termes de remboursement anticipé, d'exigibilité anticipée et de maintien du rang des obligations.

Les conditions et modalités de cet emprunt sont détaillées dans la Note d'opération ayant obtenu le visa de l'AMF n° 16-518 en date du 7 novembre 2016.

**c) Emprunts obligataires émis en avril 2018**

Le 3 avril 2018, Capgemini SE a procédé au placement de deux emprunts obligataires pour un montant total de 1 100 millions d'euros et dont les règlements/livraisons sont intervenus le 18 avril 2018 :

- **Emprunt obligataire 2024 :**

Le montant nominal de cet emprunt s'élève à 600 millions d'euros et est représenté par 6 000 obligations d'une valeur unitaire de 100 000 euros. Cet emprunt a pour échéance le 18 octobre 2024 et porte intérêt au taux nominal de 1,00 % (prix d'émission de 99,377 %). Dans le cadre d'un échange de dette obligataire, cet emprunt a fait l'objet d'un engagement de souscription intégrale par une banque. En contrepartie de cette nouvelle émission obligataire, cette banque a apporté 574,4 millions d'euros de nominal de l'emprunt obligataire 2015 (juillet 2020) qu'elle a préalablement racheté sur le marché par le biais d'une offre d'achat ("*Tender Offer*"). Cette opération d'échange a été traitée comptablement comme une modification d'une dette financière avec une même contrepartie sans modification substantielle des caractéristiques de cette dette.

- **Emprunt obligataire 2028 :**

Le montant nominal de cet emprunt s'élève à 500 millions d'euros et est représenté par 5 000 obligations d'une valeur unitaire de 100 000 euros. Cet emprunt a pour échéance le 18 avril 2028 et porte intérêt au taux nominal de 1,75 % (prix d'émission de 99,755 %).

Au gré de Capgemini SE, ces deux emprunts obligataires peuvent être remboursés avant leurs dates d'échéances respectives, sous certaines conditions, notamment en termes de prix minimum de remboursement, prévues au contrat d'émission.

Ces emprunts obligataires contiennent par ailleurs des clauses usuelles en termes de remboursement anticipé, d'exigibilité anticipée et de maintien du rang des obligations.

Les conditions et modalités de ces emprunts sont détaillées dans la Note d'opération ayant obtenu le visa de l'AMF n° 18-126 en date du 10 avril 2018.

**d) Emprunts obligataires émis en avril 2020**

Le 8 avril 2020, Capgemini SE a procédé au placement de quatre emprunts obligataires pour un montant total de 3 500 millions d'euros et dont les règlements/livraisons sont intervenus le 15 avril 2020 :

- Emprunt obligataire 2022 : le montant nominal de cet emprunt s'élève à 500 millions d'euros et est représenté par 5 000 obligations d'une valeur unitaire de 100 000 euros. Cet emprunt a pour échéance le 15 avril 2022 et porte intérêt au taux nominal annuel de 1,25% (prix d'émission de 99,794%) ;
- Emprunt obligataire 2026 : le montant nominal de cet emprunt s'élève à 800 millions d'euros et est représenté par 8 000 obligations d'une valeur unitaire de 100 000 euros. Cet emprunt a pour échéance le 15 avril 2026 et porte intérêt au taux nominal annuel de 1,625% (prix d'émission de 99,412%) ;
- Emprunt obligataire 2029 : le montant nominal de cet emprunt s'élève à 1 milliard d'euros et est représenté par 10 000 obligations d'une valeur unitaire de 100 000 euros. Cet emprunt a pour échéance le 15 avril 2029 et porte intérêt au taux nominal annuel de 2,0% (prix d'émission de 99,163%) ;
- Emprunt obligataire 2032 : le montant nominal de cet emprunt s'élève à 1,2 milliard d'euros et est représenté par 12 000 obligations d'une valeur unitaire de 100 000 euros. Cet emprunt a pour échéance le 15 avril 2032 et porte intérêt au taux nominal annuel de 2,375% (prix d'émission de 99,003%).

Au gré de Capgemini SE, ces quatre emprunts obligataires peuvent être remboursés avant leurs dates d'échéances respectives, sous certaines conditions, notamment en termes de prix minimum de remboursement, prévues au contrat d'émission.



Ces emprunts obligataires contiennent par ailleurs des clauses usuelles en termes de remboursement anticipé, d'exigibilité anticipée et de maintien du rang des obligations.

Les conditions et modalités de ces emprunts sont détaillées dans la Note d'opération ayant obtenu le visa de l'AMF n° 20-138 en date du 9 avril 2020.

#### e) Emprunts obligataires émis en juin 2020 :

Le 16 juin 2020, Capgemini SE a procédé au placement de deux emprunts obligataires pour un montant total de 1 600 millions d'euros et dont les règlements/livraisons sont intervenus le 23 juin 2020 :

- Emprunt obligataire 2025 : le montant nominal de cet emprunt s'élève à 800 millions d'euros et est représenté par 8 000 obligations d'une valeur unitaire de 100 000 euros. Cet emprunt a pour échéance le 23 juin 2025 et porte intérêt au taux nominal annuel de 0,625% (prix d'émission de 99,887%) ;
- Emprunt obligataire 2030 : le montant nominal de cet emprunt s'élève à 800 millions d'euros et est représenté par 8 000 obligations d'une valeur unitaire de 100 000 euros. Cet emprunt a pour échéance le 23 juin 2030 et porte intérêt au taux nominal annuel de 1,125% (prix d'émission de 99,521%).

Au gré de Capgemini SE, ces deux emprunts obligataires peuvent être remboursés avant leurs dates d'échéances respectives, sous certaines conditions, notamment en termes de prix minimum de remboursement, prévues au contrat d'émission.

Ces emprunts obligataires contiennent par ailleurs des clauses usuelles en termes de remboursement anticipé, d'exigibilité anticipée et de maintien du rang des obligations.

Les conditions et modalités de ces emprunts sont détaillées dans la Note d'opération ayant obtenu le visa de l'AMF n° 20-261 en date du 18 juin 2020.

### Incidence des emprunts obligataires sur les états financiers

| Au 31 décembre<br><i>(en millions d'euros)</i>                | 2020           |                |             |                |              |              |              |              |              |             |             |
|---|----------------|----------------|-------------|----------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|-------------|-------------|
|   | OBLIG. 2015    |                | OBLIG. 2016 | OBLIG. 2018    |              | OBLIG. 2020  |              |              |              |             |             |
|   | (juillet 2020) | (juillet 2023) |             | (octobre 2024) | (avril 2028) | (avril 2022) | (avril 2026) | (avril 2029) | (avril 2032) | (juin 2025) | (juin 2030) |
| Composante dette au coût amorti y compris intérêts courus     |                | 1 011          | 500         | 579            | 503          | 503          | 802          | 1 002        | 1 202        | 799         | 797         |
| Taux d'intérêt effectif                                       | 1,9%           | 2,6%           | 0,6%        | 2,0%           | 1,8%         | 1,5%         | 1,8%         | 2,2%         | 2,5%         | 0,7%        | 1,2%        |
| Charge d'intérêt reconnue au compte de résultat de la période | 5              | 26             | 3           | 11             | 9            | 6            | 10           | 15           | 21           | 4           | 5           |
| Taux d'intérêt nominal  | 1,750%         | 2,5%           | 0,5%        | 1,0%           | 1,750%       | 1,250%       | 1,625%       | 2,0%         | 2,375%       | 0,625%      | 1,125%      |
| Charge d'intérêt nominal (coupon)                             | 5              | 25             | 2           | 6              | 9            | 5            | 9            | 14           | 20           | 3           | 5           |

| Au 31 décembre<br><i>(en millions d'euros)</i>                | 2019           |                |             |                |              |       |
|---|----------------|----------------|-------------|----------------|--------------|-------|
|   |                | OBLIG. 2015    | OBLIG. 2016 | OBLIG. 2018    |              |       |
|   | (juillet 2020) | (juillet 2023) |             | (octobre 2024) | (avril 2028) |       |
| Composante dette au coût amorti y compris intérêts courus     |                | 681            | 1 010       | 499            | 574          | 503   |
| Taux d'intérêt effectif                                       |                | 1,9 %          | 2,6 %       | 0,6 %          | 2,0 %        | 1,8 % |
| Charge d'intérêt reconnue au compte de résultat de la période |                | 13             | 26          | 3              | 11           | 9     |
| Taux d'intérêt nominal  |                | 1,8 %          | 2,5 %       | 0,5 %          | 1,0 %        | 1,8 % |
| Charge d'intérêt nominal (coupon)                             |                | 12             | 25          | 2              | 6            | 9     |



## Juste valeur des emprunts obligataires

Au 31 décembre

2020

(en millions d'euros)

|                | OBLIG. 2015    | OBLIG. 2016 | OBLIG. 2018    |              | OBLIG. 2020  |              |              |              |             |             |
|----------------|----------------|-------------|----------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|-------------|-------------|
|                | (juillet 2023) |             | (octobre 2024) | (avril 2028) | (avril 2022) | (avril 2026) | (avril 2029) | (avril 2032) | (juin 2025) | (juin 2030) |
| Juste valeur   | 1 082          | 504         | 625            | 563          | 514          | 875          | 1 151        | 1 451        | 826         | 856         |
| Taux de marché | -0,26%         | -0,32%      | -0,06%         | 0,19%        | -0,26%       | 0,07%        | 0,33%        | 0,60%        | -0,04%      | 0,43%       |

Au 31 décembre

2019

(en millions d'euros)

|                | OBLIG. 2015    |                | OBLIG. 2016    |      | OBLIG. 2018  |
|----------------|----------------|----------------|----------------|------|--------------|
|                | (juillet 2020) | (juillet 2023) | (octobre 2024) |      | (avril 2028) |
| Juste valeur   | 685            | 1 090          | 505            | 622  | 556          |
| Taux de marché | -0,3%          | 0,3%           | 0,0%           | 0,3% | 0,5%         |

## B) Analyse des dettes financières par devises

| (en millions d'euros)  | Au 31 décembre 2019 |                |              | Au 31 décembre 2020 |                |              |
|--|---------------------|----------------|--------------|---------------------|----------------|--------------|
|  | Euro                | Autres devises | Total        | Euro                | Autres devises | Total        |
| Emprunt obligataire 2015 (juillet 2020)                            | 681                 | -              | 681          | -                   | -              | -            |
| Emprunt obligataire 2015 (juillet 2023)                            | 1 010               | -              | 1 010        | 1 011               | -              | 1 011        |
| Emprunt obligataire 2016   | 499                 | -              | 499          | 500                 | -              | 500          |
| Emprunt obligataire 2018 (octobre 2024)                            | 574                 | -              | 574          | 579                 | -              | 579          |
| Emprunt obligataire 2018 (avril 2028)                              | 503                 | -              | 503          | 503                 | -              | 503          |
| Emprunt obligataire avril 2020 (avril 2022)                        |                     |                |              | 503                 | -              | 503          |
| Emprunt obligataire avril 2020 (avril 2026)                        |                     |                |              | 802                 | -              | 802          |
| Emprunt obligataire avril 2020 (avril 2029)                        |                     |                |              | 1 002               | -              | 1 002        |
| Emprunt obligataire avril 2020 (avril 2032)                        |                     |                |              | 1 202               | -              | 1 202        |
| Emprunt obligataire juin 2020 (juin 2025)                          |                     |                |              | 799                 | -              | 799          |
| Emprunt obligataire juin 2020 (juin 2030)                          |                     |                |              | 797                 | -              | 797          |
| Dettes bancaires ou assimilées et autres dettes financières nettes | -                   | 3              | 3            | 371                 | 1              | 372          |
| Découverts bancaires   | 8                   | 3              | 11           | 6                   | 2              | 8            |
| <b>DETTES FINANCIÈRES</b>  | <b>3 275</b>        | <b>6</b>       | <b>3 281</b> | <b>8 075</b>        | <b>3</b>       | <b>8 078</b> |



### C) Ligne de Crédit Syndiqué conclu par Capgemini SE

Le 30 juillet 2014, le Groupe a conclu avec un groupe de 18 banques une ligne de crédit multidevises de 750 millions d'euros et à maturité 30 juillet 2019, sauf en cas d'exercice (sous réserve de l'acceptation des banques) des deux options d'extension d'un an, exerçables respectivement à la fin de la première et de la deuxième année, auquel cas la maturité de la nouvelle ligne sera étendue au maximum de deux années supplémentaires. Suite à l'exercice de la deuxième option d'extension d'un an, la maturité de cette ligne de crédit a été étendue au 27 juillet 2021.

La marge initiale de cette ligne de crédit ressort à 0,45 % (hors commissions d'utilisation qui varient en fonction de la quote-part de la ligne utilisée). Cette marge peut évoluer à la hausse et à la baisse en fonction de la notation de crédit de Capgemini SE. Cette ligne est par ailleurs soumise à une commission de non-utilisation de 35 % de la marge. La marge actuellement applicable est de 0,45 % et la commission de non-utilisation de 0,1575 %.

Il est à noter qu'un changement à la hausse ou à la baisse de la notation de Capgemini SE serait sans incidence sur la disponibilité de cette ligne de crédit. Les autres principaux termes et conditions, et notamment le respect de certains ratios financiers sont détaillés en Note 30 - Engagements hors - bilan.

Au 31 décembre 2020, cette ligne n'a fait l'objet d'aucun tirage.

#### Endettement net/trésorerie nette et risque de liquidité

Les dettes financières dont l'exigibilité pourrait exposer le Groupe à un risque de liquidité correspondent principalement aux emprunts obligataires et aux titres de créances négociables à court terme en circulation émis par Capgemini SE.

Afin de gérer le risque de liquidité pouvant résulter de l'exigibilité de ces dettes financières, que ce soit à leur échéance contractuelle ou par anticipation, le Groupe met en œuvre une politique de financement prudente reposant en particulier sur :

- le recours mesuré à l'effet de levier de la dette, combiné à l'attention portée à limiter l'octroi de toute disposition contractuelle pouvant entraîner une exigibilité anticipée des dettes financières ;
- le maintien à tout moment d'un niveau adéquat de liquidités ;
- la gestion active des maturités des dettes financières, visant à limiter la concentration d'échéances ;
- la diversification des sources de financement, permettant de limiter la dépendance vis-à-vis de certaines catégories de prêteurs.

#### Endettement net/trésorerie nette et risque de crédit

Les actifs financiers qui pourraient par nature exposer le Groupe au risque de crédit ou de contrepartie correspondent principalement aux placements financiers : le Groupe a pour politique de ne pas placer sa trésorerie sur des supports actions, et de répartir en revanche ses placements sur (i) des titres de créances négociables (certificats de dépôt), (ii) des dépôts à terme, (iii) des contrats de capitalisation ou (iv) des supports monétaires de maturité courte, dans le respect de règles de diversification et de qualité de contrepartie.

Au 31 décembre 2020, les placements à court terme qui s'élèvent à 1 921 millions d'euros sont composés principalement (i) de parts de fonds communs de placement répondant aux critères de classification en "catégorie monétaire" définis par l'ESMA (*European Securities and Markets Authority*), et (ii) de dépôts à terme d'une maturité ne dépassant pas 3 mois ou immédiatement disponibles, émis par des sociétés ou institutions financières bénéficiant d'une bonne notation de crédit (minimum A2/P2 ou équivalent en local). Ces placements n'exposent donc pas le Groupe à un risque de contrepartie significatif.

#### Endettement net par échéance en valeur de remboursement

Les montants indiqués dans l'analyse des échéances correspondent aux flux futurs de trésorerie contractuels non actualisés. Les flux futurs de trésorerie relatifs aux emprunts obligataires en circulation ont été estimés sur la base des taux nominaux contractuels et selon une hypothèse de remboursement total *in fine*.



| Au 31 décembre 2020  | Échéance contractuelle | Valeur dans l'état de la situation financière consolidée | Flux de trésorerie contractuels | < à 1 an     | > à 1 an et < à 2 ans | > à 2 ans et < à 5 ans | > à 5 ans      |
|--|------------------------|--|---------------------------------|--------------|-----------------------|------------------------|----------------|
| <i>(en millions d'euros)</i>                                       |                        |  |                                 |              |                       |                        |                |
| <b>Trésorerie</b>  | <b>2020</b>            | <b>2 828</b>   | <b>2 828</b>                    | <b>2 828</b> | <b>-</b>              | <b>-</b>               | <b>-</b>       |
| <b>Actifs de gestion de trésorerie</b>                             | <b>2020</b>            | <b>338</b>   | <b>338</b>                      | <b>338</b>   | <b>-</b>              | <b>-</b>               | <b>-</b>       |
| Emprunt obligataire 2015 (juillet 2023)                            | 2023                   | (1 011)  | (1 075)                         | (25)         | (25)                  | (1 025)                | -              |
| Emprunt obligataire 2016   | 2021                   | (500)  | (502)                           | (502)        | -                     | -                      | -              |
| Emprunt obligataire 2018 (octobre 2024)                            | 2024                   | (579)  | (624)                           | (6)          | (6)                   | (612)                  | -              |
| Emprunt obligataire 2018 (avril 2028)                              | 2028                   | (503)  | (571)                           | (9)          | (9)                   | (27)                   | (526)          |
| Emprunt obligataire avril 2020 (avril 2022)                        | 2022                   | (503)  | (512)                           | (6)          | (506)                 | -                      | -              |
| Emprunt obligataire avril 2020 (avril 2026)                        | 2026                   | (802)  | (878)                           | (13)         | (13)                  | (39)                   | (813)          |
| Emprunt obligataire avril 2020 (avril 2029)                        | 2029                   | (1 002)  | (1 180)                         | (20)         | (20)                  | (60)                   | (1 080)        |
| Emprunt obligataire avril 2020 (avril 2032)                        | 2032                   | (1 202)  | (1 542)                         | (28)         | (28)                  | (85)                   | (1 401)        |
| Emprunt obligataire juin 2020 (juin 2025)                          | 2025                   | (799)  | (825)                           | (5)          | (5)                   | (815)                  | -              |
| Emprunt obligataire juin 2020 (juin 2030)                          | 2030                   | (797)  | (890)                           | (9)          | (9)                   | (27)                   | (845)          |
| Dettes bancaires ou assimilées et autres dettes financières nettes | 2020                   | (372)  | (372)                           | (366)        | -                     | (3)                    | (3)            |
| <b>Dettes financières</b>  |                        | <b>(8 070)</b>   | <b>(8 971)</b>                  | <b>(989)</b> | <b>(621)</b>          | <b>(2 693)</b>         | <b>(4 668)</b> |
| Instruments dérivés sur dettes financières                         |                        | -  |                                 |              |                       |                        |                |
| <b>ENDETTEMENT NET</b>   |                        | <b>(4 904)</b>   | <b>(5 805)</b>                  | <b>2 177</b> | <b>(621)</b>          | <b>(2 693)</b>         | <b>(4 668)</b> |



## Note 23 Flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie consolidés analyse la variation annuelle de la trésorerie par nature de flux : flux opérationnels, d'investissement et de financement.

À noter que les flux de trésorerie en devises étrangères sont convertis en euros au cours moyen de l'exercice. Les différences de change dues à la conversion au cours de fin de période libellée en devises étrangères sont reprises dans la rubrique "incidence des variations des cours des devises" du tableau des flux de trésorerie.

Au 31 décembre 2020, la trésorerie s'élève à 2 828 millions d'euros (cf. Note 22 - Endettement net/Trésorerie nette) en augmentation de 378 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2019 (2 450 millions d'euros). Hors incidence de la variation des cours des devises sur la trésorerie pour un montant négatif de 131 millions d'euros, cette augmentation s'élève à 509 millions d'euros. Les flux impactant la trésorerie sont présentés dans les "Tableaux des flux de trésorerie consolidés".

### Flux de trésorerie liés à l'activité

En 2020, les flux de trésorerie liés à l'activité représentent un encaissement de 1 661 millions d'euros (contre 1 794 millions d'euros en 2019) et résultent :

- de la capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier (net) et impôts pour un montant positif de 2 056 millions d'euros ;
- du paiement des impôts courants pour 351 millions d'euros ;
- du besoin en fonds de roulement générant un impact négatif sur la trésorerie de 44 millions d'euros.

La variation du besoin en fonds de roulement (BFR) et sa réconciliation avec l'état de la situation financière consolidée s'analysent comme suit :

| (en millions d'euros)   | Notes | Composantes du besoin en fonds de roulement (état de la situation financière consolidée) |                  |              |                       |                            | Neutralisation des éléments sans effet de trésorerie |                  |  | Éléments du tableau des flux de trésorerie |
|---|-------|--|------------------|--------------|-----------------------|----------------------------|--|------------------|--|--|
|   |       | 31 décembre 2019   | 31 décembre 2020 | Impact net   | Éléments hors BFR (1) | Impact des éléments de BFR | Impact résultat                                      | Impact du change | Reclassements (2) et entrées périmètre | Valeur                                     |
| Créances clients et actifs sur contrats   | 20    | 3 297  | 3 836            | (539)        | (8)                   | (547)                      | -  | (137)            | 719                                    | 35   |
| Coûts des contrats  | 20    | 83   | 102              | (19)         | -                     | (19)                       | -  | (4)              | (2)                                    | (25)                                       |
| Passifs sur contrats  | 20    | (836)  | (1 044)          | 208          | 3                     | 211                        | -  | 22               | (171)                                  | 62   |
| <b>Variation liée aux créances clients, actifs sur contrats, passifs sur contrats et coûts des contrats</b> |       |  |                  | <b>(350)</b> | <b>(5)</b>            | <b>(355)</b>               | <b>-</b>   | <b>(119)</b>     | <b>546</b>                             | <b>72</b>                                  |
| Dettes opérationnelles (dettes fournisseurs)  | 28    | (1 149)  | (1 209)          | 60           | (8)                   | 52                         | -  | 59               | (234)                                  | (123)                                      |
| <b>Variation liée aux dettes fournisseurs</b>   |       |  |                  | <b>60</b>    | <b>(8)</b>            | <b>52</b>                  | <b>-</b>   | <b>59</b>        | <b>(234)</b>                           | <b>(123)</b>                               |
| Autres actifs non courants  | 19    | 766  | 545              | 221          | (262)                 | (41)                       | -  | (2)              | 12                                     | (31)                                       |
| Autres actifs courants  | 21    | 464  | 598              | (134)        | (73)                  | (207)                      | 1  | (21)             | 235                                    | 8  |
| Dettes opérationnelles (hors dettes fournisseurs)   | 28    | (1 862)  | (2 149)          | 287          | (6)                   | 281                        | -  | 64               | (394)                                  | (49)                                       |
| Autres dettes courantes et non courantes  | 27    | (275)  | (541)            | 266          | (239)                 | 27                         | 6  | 14               | 32                                     | 79   |
| <b>Variation liée aux autres créances et dettes</b>   |       |  |                  | <b>640</b>   | <b>(580)</b>          | <b>60</b>                  | <b>7</b>   | <b>55</b>        | <b>(115)</b>                           | <b>7</b>                                   |
| <b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ</b>   |       |  |                  |              |                       | <b>(243)</b>               | <b>7</b>   | <b>(5)</b>       | <b>197</b>                             | <b>(44)</b>                                |

(1) Les éléments hors BFR comprennent les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement, de financement, le versement de l'impôt ainsi que les éléments sans effet de trésorerie.

(2) Les "reclassements" comprennent pour l'essentiel, les variations liées au passage entre les éléments courants et non courants de certaines dettes et créances opérationnelles, la variation de position active ou passive de certaines créances et dettes de nature sociales ou fiscales.

### Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement

Les principales composantes des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement pour un décaissement de 1 714 millions d'euros (contre un décaissement de 868 millions d'euros en 2019), reflètent :



- les décaissements liés aux immobilisations corporelles pour 147 millions d'euros, nets des cessions, principalement dus à l'achat de matériel informatique dans le cadre de projets clients ou du renouvellement partiel du parc informatique, à des travaux de rénovation, d'agrandissement et de remise en l'état des surfaces de bureaux ;
- les décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles, nets des cessions, pour 57 millions d'euros, soit essentiellement des logiciels dans le cadre de projets clients ou à usage interne et des actifs incorporels générés en interne (cf. Note 13 - Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles) ;
- l'encaissement lié à la cession des activités Odigo au 30 décembre 2020 (cf. Note 2 – Principes de consolidation et périmètre) ;
- les décaissements liés aux regroupements d'entreprises nets de leur trésorerie, à hauteur de 1 557 millions d'euros dont 1 473 millions d'euros liés à la prise de contrôle d'Altran (cf. Note 2 – Principes de consolidation et périmètre).

### Flux de trésorerie liés aux opérations de financement

Les principales composantes des flux de trésorerie correspondant aux opérations de financement pour un encaissement de 562 millions d'euros (contre un décaissement de 468 millions d'euros en 2019), et concerne essentiellement :

- le versement de 226 millions d'euros au titre du dividende 2019 ;
- les décaissements de 291 millions d'euros en remboursement des dettes de loyers ;
- les décaissements de 514 millions d'euros lié aux rachats d'actions propres ;
- les décaissements liés à l'acquisition ultérieure des actions Altran à hauteur de 1 672 millions d'euros (cf. Note 2 – Principes de consolidation et périmètre) auxquels s'ajoutent le remboursement des Prêts à Terme d'Altran pour 1 592 millions d'euros (cf. Note 2 – Principes de consolidation et périmètre) ;

compensé par :

- l'augmentation de capital de 278 millions d'euros suite à l'émission d'actions nouvelles dans le cadre du plan d'actionnariat international salarié (cf. Note 12 F - Capitaux propres).
- les émissions obligataires 2020 net des remboursements à hauteur de 4 369 millions d'euros, notamment dans le cadre du financement de l'opération d'acquisition d'Altran (cf. Note 2 – Principes de consolidation et périmètre).

### Free cash flow organique

Le *free cash flow* organique calculé à partir des éléments du tableau de flux de trésorerie, se définit comme le flux de trésorerie lié à l'activité diminué des investissements (nets de cessions) en immobilisations incorporelles et corporelles, des remboursements des dettes de loyers et ajusté des flux liés aux intérêts financiers nets.

| Au 31 décembre (en millions d'euros)  | 2019         | 2020         |
|---|--------------|--------------|
| <b>Flux de trésorerie lié à l'activité</b>  | <b>1 794</b> | <b>1 661</b> |
| Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles        | (222)        | (206)        |
| Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles            | 3            | 2            |
| <b>Investissements (nets de cessions) en immobilisations corporelles et incorporelles</b> | <b>(219)</b> | <b>(204)</b> |
| Intérêts financiers versés  | (77)         | (96)         |
| Intérêts financiers reçus   | 62           | 49           |
| <b>Intérêts financiers nets</b>   | <b>(15)</b>  | <b>(47)</b>  |
| Remboursement des dettes de loyers  | (272)        | (291)        |
| <b>FREE CASH FLOW ORGANIQUE</b>   | <b>1 288</b> | <b>1 119</b> |



## Note 24 Gestion du risque de change, de taux d'intérêt et de contrepartie

### Gestion du risque de change

#### A) Exposition au risque de change et politique de gestion du risque de change

##### a) Risque de change et couverture des transactions opérationnelles

Le recours significatif à la production délocalisée dans les centres situés en Inde mais aussi en Pologne et en Amérique latine, expose le Groupe à des risques de change sur une partie de ses coûts de production.

Le Groupe met en œuvre une politique visant à minimiser et gérer ces risques de change, relevant majoritairement des flux internes avec l'Inde relatifs aux coûts de production en roupie indienne. La définition de la politique de couverture et la gestion du risque de change sur transactions opérationnelles sont centralisées au niveau de la société mère. La gestion du risque de change repose notamment sur des déclarations périodiques par les filiales de leur exposition aux risques de change sur un horizon de 1 à 3 ans principalement. Sur cette base, la société mère, agissant en tant que banque interne, octroie des garanties de change internes aux filiales et met en œuvre, avec ses contreparties bancaires, des couvertures de change qui prennent principalement la forme d'achats et de ventes à terme de devises.

Ces opérations de couverture sont enregistrées selon la méthode de la comptabilité de couverture de flux futurs de trésorerie.

Le Groupe détermine l'existence d'un lien économique entre l'instrument de couverture et l'élément couvert en fonction de la devise, du montant et du calendrier de leurs flux de trésorerie respectifs.

##### b) Risque de change et couverture des transactions financières

Le Groupe est exposé au risque de variation des cours des devises, au titre :

- des flux financiers échangés dans le cadre de l'activité de financement intra-groupe principalement chez la société mère, ces flux étant pour l'essentiel couverts (notamment sous forme de contrats d'achat et de vente de devises à terme), à l'exception des flux financiers faisant partie intégrante de l'investissement net dans les filiales ;
- des flux de redevances payables à la société mère par les filiales n'ayant pas l'euro comme devise fonctionnelle, couverts eux aussi.

##### c) Sensibilité du chiffre d'affaires et de la marge opérationnelle <sup>(1)</sup> à la variation des principales devises

Une variation de plus ou moins 10 % du dollar américain aurait pour effet une évolution en valeur du chiffre d'affaires de plus ou moins 2,8 % et une évolution en valeur de la marge opérationnelle <sup>(1)</sup> de plus ou moins 2,7 %. De même, une variation de plus ou moins 10 % de la livre sterling aurait pour effet une évolution en valeur du chiffre d'affaires de plus ou moins 1,1% et une évolution en valeur de la marge opérationnelle <sup>(1)</sup> de plus ou moins 1,2%.

(1) La marge opérationnelle, indicateur alternatif de performance suivi par le Groupe, est définie en Note 3 – Indicateurs alternatifs de performance.

#### B) Instruments dérivés de couverture

Les montants couverts au 31 décembre 2020 sous forme de contrats d'achat et de vente de devises à terme concernent principalement la société mère dans le cadre de la gestion centralisée du risque de change sur transactions opérationnelles, d'une part, et des financements internes au Groupe, d'autre part.

Au 31 décembre 2020, les contre-valeurs des nominaux des contrats dérivés de change (achats et ventes de devises à terme et options) se répartissent par nature de transaction selon les échéances suivantes :

| (en millions d'euros)                      | < 6 mois     | > 6 mois et < 12 mois | > 12 mois    | Total        |
|--|--------------|-----------------------|--------------|--------------|
| <b>Transactions opérationnelles</b>        | <b>1 517</b> | <b>1 345</b>          | <b>1 847</b> | <b>4 709</b> |
| dont :                                     |              |                       |              |              |
| - couverture de juste valeur               | 467          | -                     | -            | 467          |
| - couverture des flux futurs de trésorerie | 1 050        | 1 345                 | 1 847        | 4 242        |
| <b>Transactions financières</b>            | <b>179</b>   | <b>-</b>              | <b>-</b>     | <b>179</b>   |
| dont :                                     |              |                       |              |              |
| - couverture de juste valeur               | 179          | -                     | -            | 179          |
| <b>TOTAL</b>                               | <b>1 696</b> | <b>1 345</b>          | <b>1 847</b> | <b>4 888</b> |

Les couvertures engagées au titre des transactions opérationnelles sont constituées essentiellement de contrats d'achats et de vente de devises à terme dont l'échéance est comprise entre 2021 et 2024 pour une contre-valeur totale au cours de clôture de 4 709 millions d'euros (4 170 millions d'euros au 31 décembre 2019). Les couvertures prises dans le cadre de la gestion centralisée du risque de change portent essentiellement sur des montants en roupies indiennes (211 474 millions de roupies indiennes), dollars américains (1 921 millions de dollars américains), zlotys polonais (1 724 millions de zlotys polonais). Ces couvertures ont des échéances allant de 1 à 38 mois et ont pour principale contrepartie Capgemini SE pour une contre-valeur de 4 504 millions d'euros.

Les opérations de couverture sur les opérations financières concernent Capgemini SE pour 81 millions d'euros au 31 décembre 2020. Elles concernent notamment des prêts intra-groupes pour 67 millions d'euros (277 millions d'euros au 31 décembre 2019).

L'exposition nette résiduelle au risque de change sur les transactions opérationnelles intra-groupes libellées en roupie indienne, avec les centres de production en Inde (cf. A)a)), résulte de la mise en œuvre de la politique de gestion du risque de change du Groupe. Cette exposition nette est limitée au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019.

Les différences de change relatives à des éléments monétaires faisant partie de l'investissement net dans des filiales étrangères sont reconnues directement en capitaux propres. L'exposition nette résiduelle au risque de change sur les transactions financières intra-groupes principalement libellées en dollar américain est donc limitée au 31 décembre 2020.



## C) Juste valeur des instruments dérivés de couverture

Le tableau ci-dessous présente les différents postes dans lesquels sont enregistrés les dérivés de couverture :

| Au 31 décembre (en millions d'euros)                            | Notes                          | 2019      | 2020      |
|---|--------------------------------|-----------|-----------|
| Autres actifs non courants                                      | 19                             | 33        | 32        |
| Autres actifs courants  | 21                             | 73        | 68        |
| Autres dettes non courantes et courantes                        | 27                             | (24)      | (65)      |
| <b>Juste valeur nette des instruments dérivés de couverture</b> |                                | <b>82</b> | <b>35</b> |
| Relatifs à des :  | - transactions opérationnelles | 75        | 35        |
|   | - transactions financières     | 7         | -         |

Les principaux instruments dérivés de couverture comprennent notamment la juste valeur des instruments dérivés contractés dans le cadre de la gestion centralisée du risque de change, comptabilisée en "Autres actifs non courants" pour 32 millions d'euros, en "Autres actifs courants" pour 65 millions d'euros, en "Autres dettes non courantes" pour 28 millions d'euros et en "Autres dettes courantes" pour 37 millions d'euros.

La variation de la période des instruments de couverture sur transactions opérationnelles et financières reconnus en "charges et produits comptabilisés en capitaux propres" s'analyse comme suit :

| (en millions d'euros)  | 2020         |
|--|--------------|
| <b>Instruments de couverture reconnus en charges et produits comptabilisés en capitaux propres - Au 1<sup>er</sup> janvier</b> | <b>40</b>    |
| Recyclage en résultat au 31 décembre 2020  | 14           |
| Variation de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie et d'investissement net                          | (243)        |
| <b>Instruments de couverture reconnus en charges et produits comptabilisés en capitaux propres - Au 31 décembre</b>            | <b>(189)</b> |

Aucune déqualification de couverture n'est intervenue au cours de l'exercice. Le solde en capitaux propres est uniquement composé de la juste valeur des couvertures en vie.

## Gestion du risque de taux d'intérêt

### A) Politique de gestion du risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt s'analyse à la lumière de sa situation de trésorerie : au 31 décembre 2020, le Groupe dispose de liquidités pour 3 174 millions d'euros, les placements à court terme étant majoritairement à taux variable (ou, à défaut, à taux fixe sur des périodes de durée inférieure ou égale à 3 mois), contre un endettement financier brut de 8 078 millions d'euros uniquement à taux fixe (cf. Note 22 - Endettement net/Trésorerie nette).

### B) Exposition au risque de taux d'intérêt : analyse de sensibilité

Les dettes financières du Groupe étant à taux fixe pour l'exercice 2020, toute variation à la hausse ou à la baisse des taux d'intérêt aurait eu un impact négligeable sur le coût de l'endettement financier net du Groupe.

Sur la base du niveau moyen des placements à court terme et des actifs de gestion de trésorerie une hausse des taux d'intérêt de 100 points de base aurait eu un effet positif sur le coût de l'endettement financier net du Groupe de l'ordre de 12 millions d'euros sur l'exercice 2020. À l'inverse, une baisse des taux d'intérêt de 100 points de base aurait eu, pour l'exercice 2020, une incidence négative de 12 millions d'euros sur le coût d'endettement financier net du Groupe.

## Gestion du risque de contrepartie

Dans le cadre de ses politiques de gestion des risques de change et de taux décrites ci-dessus, le Groupe conclut des contrats de couverture avec des établissements financiers de premier plan et le risque de contrepartie peut être considéré comme non significatif à ce titre. Au 31 décembre 2020, les principales contreparties du Groupe au titre de sa gestion des risques de change et de taux sont les banques Barclays, BNP Paribas, CA CIB, Citibank, Commerzbank, HSBC, ING, JP Morgan, Morgan Stanley, Natixis, NatWest Group, Santander et Société Générale.



## Note 25 Provisions pour retraites et engagements assimilés

### Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies font l'objet de versements par les salariés et par les sociétés du Groupe auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraites. Les obligations du Groupe se limitent au paiement de ces cotisations qui sont donc enregistrées en compte de résultat dès qu'elles sont encourues. Les dettes relatives à ces régimes sont comptabilisées en dettes opérationnelles. Ces régimes existent dans la majorité des pays d'Europe (France, Royaume-Uni, Pays-Bas, Allemagne et Europe Centrale, Pays nordiques, Italie et Espagne), aux États-Unis ainsi que dans les pays d'Asie-Pacifique.

### Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies sont :

- soit directement supportés par le Groupe, qui à ce titre, provisionne les coûts des prestations de retraites à servir, évalués à la valeur actuelle des paiements futurs estimés, en retenant des paramètres internes et externes revus régulièrement. Ces régimes à prestations définies non couverts par des actifs correspondent essentiellement à des indemnités de départ à la retraite et à des régimes de couverture sociale ;
- soit supportés au travers de fonds de pension auquel le Groupe contribue selon les règles et législations sociales propres à chaque pays d'implantation.

Les engagements de retraite souscrits dans le cadre de ces régimes sont évalués par des actuaires indépendants, suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale du Groupe.

Les engagements de retraite ainsi calculés font l'objet d'une actualisation au taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et selon les flux prévisionnels de décaissement de l'obligation de retraite concernée.

Pour les régimes de retraite dont les engagements sont couverts par des actifs, seul le déficit estimé est provisionné.

Les coûts des services rendus au cours de l'exercice ainsi que les coûts des services passés correspondant à l'accroissement de l'obligation sont constatés en "charges opérationnelles" sur l'exercice.

Les profits ou les pertes résultant de la liquidation, réduction ou transferts de régimes à prestations définies sont comptabilisés en "autres produits opérationnels" ou en "autres charges opérationnelles".

L'effet de la désactualisation des obligations ainsi que celui du rendement attendu des actifs des régimes sont comptabilisés en net en "Autres charges financières" ou en "Autres produits financiers".

Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses actuarielles ou des effets d'expérience (*i.e.* écarts entre la projection actuarielle et la réalité à la date d'établissement des comptes consolidés du Groupe) sur les engagements de retraite ou sur les actifs financiers du régime. Ceux-ci sont intégralement reconnus en produits et charges comptabilisés en capitaux propres au cours de la période dans laquelle ils surviennent (ainsi que l'impact fiscal y afférent).

### Détail des provisions pour retraites et engagements assimilés

Les provisions pour retraites et engagements assimilés comprennent les obligations liées aux régimes à prestations définies couverts par des actifs (notamment au Royaume-Uni et au Canada) et celles relatives principalement aux indemnités de départs en retraite (notamment en France, en Allemagne et en Suède).

#### Provisions pour retraites et engagements assimilés par principaux pays

| <i>(en millions d'euros)</i>                            | Obligation   |              | Actifs des régimes |                | Provision nette au bilan |              |
|---|--------------|--------------|--------------------|----------------|--------------------------|--------------|
|   | 2019         | 2020         | 2019               | 2020           | 2019                     | 2020         |
| Royaume-Uni   | 3 593        | 3 681        | (3 206)            | (3 412)        | 387                      | 269          |
| Canada  | 753          | 775          | (516)              | (522)          | 237                      | 253          |
| France  | 283          | 319          | (36)               | (38)           | 247                      | 281          |
| Allemagne   | 114          | 176          | (69)               | (100)          | 45                       | 76           |
| Suède   | 31           | 31           | (10)               | (11)           | 21                       | 20           |
| Inde  | 549          | 706          | (483)              | (588)          | 66                       | 118          |
| Autres  | 252          | 305          | (209)              | (250)          | 43                       | 55           |
| <b>VALEUR ACTUALISÉE DE L'OBLIGATION AU 31 DÉCEMBRE</b> | <b>5 575</b> | <b>5 993</b> | <b>(4 529)</b>     | <b>(4 921)</b> | <b>1 046</b>             | <b>1 072</b> |



Les variations des provisions pour retraites et engagements assimilés sur les deux derniers exercices se présentent comme suit :

| (en millions d'euros)  | Notes | Obligation   |              | Actifs des régimes |                | Provision nette au bilan |              |
|--|-------|--------------|--------------|--------------------|----------------|--------------------------|--------------|
|  |       | 2019         | 2020         | 2019               | 2020           | 2019                     | 2020         |
| <b>VALEUR ACTUALISÉE DE L'OBLIGATION AU 1<sup>er</sup> JANVIER</b>     |       | <b>4 855</b> | <b>5 575</b> | <b>(3 844)</b>     | <b>(4 529)</b> | <b>1 011</b>             | <b>1 046</b> |
| <b>Charge reconnue au compte de résultat</b>                           |       | <b>234</b>   | <b>226</b>   | <b>(133)</b>       | <b>(112)</b>   | <b>101</b>               | <b>114</b>   |
| Coût des services rendus   | 7     | 74           | 91           | -                  | -              | 74                       | 91           |
| Intérêts financiers  | 9     | 160          | 135          | (133)              | (112)          | 27                       | 23           |
| <b>Impact en charges et produits comptabilisés en capitaux propres</b> |       | <b>419</b>   | <b>430</b>   | <b>(370)</b>       | <b>(387)</b>   | <b>49</b>                | <b>43</b>    |
| Variations des écarts actuariels                                       |       | 419          | 430          | -                  | -              | 419                      | 430          |
| <i>Effets du changement des hypothèses financières</i>                 |       | 501          | 469          | -                  | -              | 501                      | 469          |
| <i>Effets du changement des hypothèses démographiques</i>              |       | (54)         | (37)         | -                  | -              | (54)                     | (37)         |
| <i>Effets de l'expérience</i>  |       | (28)         | (2)          | -                  | -              | (28)                     | (2)          |
| Rendement des actifs des régimes <sup>(1)</sup>                        |       | -            | -            | (370)              | (387)          | (370)                    | (387)        |
| <b>Autres</b>  |       | <b>67</b>    | <b>(238)</b> | <b>(182)</b>       | <b>107</b>     | <b>(115)</b>             | <b>(131)</b> |
| Contributions versées par les salariés                                 |       | 45           | 43           | (45)               | (43)           | -                        | -            |
| Prestations versées aux salariés                                       |       | (187)        | (215)        | 169                | 181            | (18)                     | (34)         |
| Contributions aux régimes  |       | -            | -            | (122)              | (156)          | (122)                    | (156)        |
| Écarts de conversion   |       | 215          | (324)        | (181)              | 276            | 34                       | (48)         |
| Regroupements d'entreprises  |       | -            | 249          | -                  | (136)          | -                        | 113          |
| Autres mouvements  |       | (6)          | 9            | (3)                | (15)           | (9)                      | (6)          |
| <b>VALEUR ACTUALISÉE DE L'OBLIGATION AU 31 DÉCEMBRE</b>                |       | <b>5 575</b> | <b>5 993</b> | <b>(4 529)</b>     | <b>(4 921)</b> | <b>1 046</b>             | <b>1 072</b> |

(1) Déduction faite des produits financiers sur actifs des régimes reconnus en compte de résultat et calculés sur la base du taux d'actualisation.

## Analyse de l'évolution des provisions pour retraites et engagements assimilés par principaux pays

### A) Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, les avantages postérieurs à l'emploi sont principalement constitués de plans à cotisations définies.

Un nombre très limité de salariés accumule du service ouvrant droit à pension au sein des régimes à prestations définies.

Par ailleurs, des salariés - anciens et actuels - accumulent des droits à pensions différées au titre des plans de retraite à prestations définies. Ces régimes sont gérés par des trusts, juridiquement indépendants de l'employeur. Ils sont régis par un conseil d'administration composé de trustees indépendants et de représentants de l'employeur.

Ces régimes de retraite à prestations définies proposent des rentes et paiements forfaitaires à leurs membres au moment de la retraite et à leurs ayants-droit en cas de décès. Les membres qui quittent le Groupe avant la retraite ont, quant à eux, droit à une pension différée.

Les effectifs relatifs aux régimes à prestations définies se décomposent comme suit :

- 112 salariés en activité pour lesquels les droits sont ouverts (132 au 31 décembre 2019) ;
- 7 005 anciens salariés et salariés en activité pour lesquels les droits sont fermés (7 244 au 31 décembre 2019) ;
- 3 561 retraités (3 469 au 31 décembre 2019).

Les régimes sont soumis à la surveillance du "Pension Regulator" britannique ; les plans de financement de ces régimes sont déterminés par les conseils d'administration respectifs des différents régimes sur proposition d'un actuaire indépendant, après discussion avec l'employeur Capgemini UK Plc, dans le cadre d'évaluations actuarielles généralement effectuées tous les trois ans. Capgemini UK Plc, l'employeur, prend des engagements fermes vis-à-vis des trustees quant au comblement du déficit constaté, sur une période de recouvrement convenue.

La responsabilité du financement de ces régimes incombe à l'employeur. Les régimes de retraite à prestations définies exposent le Groupe à l'augmentation de passifs qui pourrait résulter de variations dans l'espérance de vie des membres, de fluctuations des taux d'intérêt et d'inflation et, plus généralement, de baisses sur les marchés financiers.

La maturité moyenne des régimes de retraite au Royaume-Uni est de 20 ans.

Conformément à la réglementation locale, le non-renouvellement total ou partiel de certains contrats clients pourrait obliger Capgemini UK Plc à anticiper le comblement du déficit relatif au personnel concerné.



|  | Obligation   |              | Actifs des régimes |                | Provision nette au bilan |             |
|--|--------------|--------------|--------------------|----------------|--------------------------|-------------|
|  | 2019         | 2020         | 2019               | 2020           | 2019                     | 2020        |
| <i>(en millions d'euros)</i>   |              |              |                    |                |                          |             |
| <b>VALEUR ACTUALISÉE DE L'OBLIGATION AU 1<sup>er</sup> JANVIER</b>     | <b>3 118</b> | <b>3 593</b> | <b>(2 674)</b>     | <b>(3 206)</b> | <b>444</b>               | <b>387</b>  |
| <b>Charge reconnue au compte de résultat</b>                           | <b>90</b>    | <b>69</b>    | <b>(75)</b>        | <b>(60)</b>    | <b>15</b>                | <b>9</b>    |
| Coût des services rendus   | 2            | 2            | -                  | -              | 2                        | 2           |
| Intérêts financiers  | 88           | 67           | (75)               | (60)           | 13                       | 7           |
| <b>Impact en charges et produits comptabilisés en capitaux propres</b> | <b>310</b>   | <b>299</b>   | <b>(347)</b>       | <b>(335)</b>   | <b>(37)</b>              | <b>(36)</b> |
| Variations des écarts actuariels                                       | 310          | 299          | -                  | -              | 310                      | 299         |
| <i>Effets du changement des hypothèses financières</i>                 | 386          | 342          | -                  | -              | 386                      | 342         |
| <i>Effets du changement des hypothèses démographiques</i>              | (59)         | (41)         | -                  | -              | (59)                     | (41)        |
| <i>Effets de l'expérience</i>  | (17)         | (2)          | -                  | -              | (17)                     | (2)         |
| Rendement des actifs des régimes <sup>(1)</sup>                        | -            | -            | (347)              | (335)          | (347)                    | (335)       |
| <b>Autres</b>  | <b>75</b>    | <b>(280)</b> | <b>(110)</b>       | <b>189</b>     | <b>(35)</b>              | <b>(91)</b> |
| Contributions versées par les salariés                                 | -            | -            | -                  | -              | -                        | -           |
| Prestations versées aux salariés                                       | (95)         | (84)         | 95                 | 84             | -                        | -           |
| Contributions aux régimes  | -            | -            | (56)               | (71)           | (56)                     | (71)        |
| Écarts de conversion   | 170          | (196)        | (149)              | 176            | 21                       | (20)        |
| Autres mouvements  | -            | -            | -                  | -              | -                        | -           |
| <b>VALEUR ACTUALISÉE DE L'OBLIGATION AU 31 DÉCEMBRE</b>                | <b>3 593</b> | <b>3 681</b> | <b>(3 206)</b>     | <b>(3 412)</b> | <b>387</b>               | <b>269</b>  |

(1) Déduction faite des produits financiers sur actifs des régimes reconnus en compte de résultat et calculés sur la base du taux d'actualisation.

#### a) Principales hypothèses actuarielles

Taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires, et taux d'inflation

| <i>(en %)</i>                        | Au 31 décembre 2019 | Au 31 décembre 2020 |
|--------------------------------------|---------------------|---------------------|
| Taux d'actualisation des engagements | 2,0                 | 1,3                 |
| Taux d'augmentation des salaires     | 2,2 - 2,8           | 2,3-2,9             |
| Taux d'inflation                     | 2,8                 | 2,9                 |

En 2020, les indices de référence utilisés pour la détermination des taux d'actualisation sont similaires à ceux utilisés les années précédentes. Les tables de mortalité sont celles usuellement utilisées au Royaume-Uni.

#### b) Actifs des régimes

| <i>(en millions d'euros)</i>        | 2019         |              | 2020         |             |
|-------------------------------------|--------------|--------------|--------------|-------------|
| Actions                             | 1 856        | 58 %         | 1 775        | 52%         |
| Obligations et actifs de couverture | 1 139        | 36 %         | 1 356        | 40%         |
| Autres                              | 211          | 6 %          | 281          | 8%          |
| <b>TOTAL</b>                        | <b>3 206</b> | <b>100 %</b> | <b>3 412</b> | <b>100%</b> |

Les actions correspondent à des placements en actions ou à des investissements diversifiés de croissance, la majorité d'entre eux placés sur les marchés des pays développés.

Les obligations et actifs de couverture sont composés d'obligations investies sur le marché liquide. Une partie de ces investissements vise à couvrir, partiellement, le risque de taux d'intérêt des passifs du régime ; ce portefeuille d'adossment est composé d'obligations d'état britannique (GILT), en détention directe ou au moyen de prêt-emprunt.



### c) Analyse de sensibilité de la dette actuarielle

Impact sur la dette actuarielle au  
31 décembre 2020

| (en millions d'euros)                                  | Variation à la hausse du taux | Variation à la baisse du taux |
|--|-------------------------------|-------------------------------|
| Variation du taux d'actualisation de 50 points de base | (332)                         | 380                           |
| Variation du taux d'inflation de 50 points de base     | 260                           | (251)                         |
| Variation du taux de mortalité de 50 points de base    | (61)                          | 53                            |

### d) Contributions à venir

Les décaissements relatifs aux fonds de pension à prestations définies au Royaume-Uni sont estimés au titre de 2021 à 57 millions d'euros, y compris le comblement du déficit des régimes de pension sur l'horizon défini avec les trustees dans le cadre des évaluations actuarielles périodiques.

## B) Canada

Au Canada, les avantages postérieurs à l'emploi en prestations définies relèvent de régimes de retraite à prestations définies et autres régimes de retraite et assimilés. Le patrimoine des plans de pension à prestations définies est juridiquement isolé de celui de l'employeur. Cependant, la responsabilité du financement des régimes incombe à l'employeur. Ces régimes exposent le Groupe à l'augmentation de passifs qui pourrait résulter de variations dans l'espérance de vie des membres, de fluctuations des taux d'intérêt et d'inflation et, plus généralement, de baisses sur les marchés financiers.

La maturité moyenne des régimes de retraite au Canada est de 19 ans.

Les régimes sont soumis à des évaluations actuarielles périodiques conduites au moins tous les trois ans. Conformément à la réglementation locale, le non-renouvellement total ou partiel de certains contrats clients pourrait obliger les entités canadiennes à anticiper le comblement du déficit relatif au personnel concerné.

Au Canada, les effectifs relatifs aux régimes à prestations définies se décomposent comme suit :

- 530 salariés en activité pour lesquels les droits sont ouverts (826 au 31 décembre 2019) ;
- 76 anciens salariés et salariés en activité pour lesquels les droits sont fermés (88 au 31 décembre 2019) ;
- 416 retraités (418 au 31 décembre 2019).



|  | Obligation |             | Actifs des régimes |              | Provision nette au bilan |             |
|--|------------|-------------|--------------------|--------------|--------------------------|-------------|
| (en millions d'euros)  | 2019       | 2020        | 2019               | 2020         | 2019                     | 2020        |
| <b>VALEUR ACTUALISÉE DE L'OBLIGATION AU 1<sup>er</sup> JANVIER</b>     | <b>663</b> | <b>753</b>  | <b>(453)</b>       | <b>(516)</b> | <b>210</b>               | <b>237</b>  |
| <b>Charge reconnue au compte de résultat</b>                           | <b>33</b>  | <b>38</b>   | <b>(17)</b>        | <b>(15)</b>  | <b>16</b>                | <b>23</b>   |
| Coût des services rendus   | 8          | 16          | -                  | -            | 8                        | 16          |
| Intérêts financiers  | 25         | 22          | (17)               | (15)         | 8                        | 7           |
| <b>Impact en charges et produits comptabilisés en capitaux propres</b> | <b>52</b>  | <b>53</b>   | <b>(31)</b>        | <b>(36)</b>  | <b>21</b>                | <b>17</b>   |
| Variations des écarts actuariels                                       | 52         | 53          | -                  | -            | 52                       | 53          |
| <i>Effets du changement des hypothèses financières</i>                 | 50         | 56          | -                  | -            | 50                       | 56          |
| <i>Effets du changement des hypothèses démographiques</i>              | 5          | 4           | -                  | -            | 5                        | 4           |
| <i>Effets de l'expérience</i>  | (3)        | (7)         | -                  | -            | (3)                      | (7)         |
| Rendement des actifs des régimes <sup>(1)</sup>                        | -          | -           | (31)               | (36)         | (31)                     | (36)        |
| <b>Autres</b>  | <b>5</b>   | <b>(69)</b> | <b>(15)</b>        | <b>45</b>    | <b>(10)</b>              | <b>(24)</b> |
| Contributions versées par les salariés                                 | 3          | 3           | (3)                | (3)          | -                        | -           |
| Prestations versées aux salariés                                       | (23)       | (21)        | 22                 | 18           | (1)                      | (3)         |
| Contributions aux régimes  | -          | -           | (16)               | (5)          | (16)                     | (5)         |
| Écarts de conversion   | 47         | (51)        | (33)               | 35           | 14                       | (16)        |
| Autres mouvements  | (22)       | -           | 15                 | -            | (7)                      | -           |
| <b>VALEUR ACTUALISÉE DE L'OBLIGATION AU 31 DÉCEMBRE</b>                | <b>753</b> | <b>775</b>  | <b>(516)</b>       | <b>(522)</b> | <b>237</b>               | <b>253</b>  |

(1) Déduction faite des produits financiers sur actifs des régimes reconnus en compte de résultat et calculés sur la base du taux d'actualisation.

#### a) Principales hypothèses actuarielles

Taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires, et taux d'inflation

| (en %)                               | Au 31 décembre 2019 | Au 31 décembre 2020 |
|--------------------------------------|---------------------|---------------------|
| Taux d'actualisation des engagements | 3,0 - 3,1           | 2,7                 |
| Taux d'augmentation des salaires     | 2,3                 | 2,3                 |
| Taux d'inflation                     | 2,0                 | 2,0                 |

En 2020, les indices de référence utilisés pour la détermination des taux d'actualisation sont similaires à ceux utilisés les années précédentes. Les tables de mortalité sont celles usuellement utilisées au Canada.



## b) Actifs des régimes

| <i>(en millions d'euros)</i>        | 2019       |              | 2020       |             |
|-------------------------------------|------------|--------------|------------|-------------|
| Actions                             | 257        | 50 %         | 262        | 50%         |
| Obligations et actifs de couverture | 252        | 49 %         | 253        | 48%         |
| Autres                              | 7          | 1 %          | 7          | 2%          |
| <b>TOTAL</b>                        | <b>516</b> | <b>100 %</b> | <b>522</b> | <b>100%</b> |

Les actions correspondent à des placements en actions ou à des investissements diversifiés de croissance, la majorité d'entre eux placés sur les marchés des pays développés.

Les obligations sont principalement composées d'obligations du gouvernement canadien. Une partie de ces investissements vise à couvrir, partiellement, le risque de taux d'intérêt des passifs du régime ; ce portefeuille d'adossment est composé d'obligations du gouvernement canadien, en détention directe ou au moyen de prêt-emprunt.

## c) Analyse de sensibilité de la dette actuarielle

Impact sur la dette actuarielle au  
31 décembre 2020

| <i>(en millions d'euros)</i>                           | Variation à la hausse du taux | Variation à la baisse du taux |
|--|-------------------------------|-------------------------------|
| Variation du taux d'actualisation de 50 points de base | (63)                          | 71                            |
| Variation du taux d'inflation de 50 points de base     | 53                            | (48)                          |
| Variation du taux de mortalité de 50 points de base    | (3)                           | 3                             |

## d) Contributions à venir

Les décaissements relatifs aux régimes à prestations définies canadiens sont estimés au titre de 2021 à 16 millions d'euros, y compris le comblement du déficit des régimes de pension défini dans le cadre des évaluations actuarielles périodiques.

## C) France

En France, les avantages postérieurs à l'emploi relèvent principalement des régimes d'indemnités de fin de carrière. Ces régimes prévoient le règlement d'indemnités conventionnelles de départ à la retraite, fonction du salaire et de l'ancienneté à la date de départ. Le Groupe provisionne ses engagements envers les salariés en application des dispositions de la convention collective Syntec relatives au départ et à la mise à la retraite. Ce passif évolue notamment en fonction des hypothèses actuarielles telles que présentées ci-dessous :

| <i>(en %)</i>                        | Au 31 décembre 2019 | Au 31 décembre 2020 |
|--------------------------------------|---------------------|---------------------|
| Taux d'actualisation des engagements | 0,7                 | 0,4                 |
| Taux d'augmentation des salaires     | 2,0                 | 2,0                 |

La maturité moyenne des régimes de retraite en France est entre 13 et 16 ans en fonction des plans.



## Note 26 Provisions non courantes et courantes

Une provision est reconnue dans l'état de la situation financière consolidée à la clôture d'un exercice si, et seulement si, il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont actualisées lorsque l'effet de la valeur temps est significatif.

Les variations des provisions courantes et non courantes s'analysent comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i>  | 2019       | 2020       |
|-------------------------------|------------|------------|
| <b>Au 1er janvier</b>         | <b>110</b> | <b>116</b> |
| Dotations                     | 38         | 68         |
| Reprises pour utilisation     | (34)       | (47)       |
| Reprises pour non-utilisation | (12)       | (11)       |
| Autres                        | 14         | 333        |
| <b>Au 31 décembre</b>         | <b>116</b> | <b>459</b> |

Au 31 décembre 2020, les provisions courantes (122 millions d'euros) et non courantes (337 millions d'euros) concernent pour un montant de 117 millions d'euros (103 millions d'euros au 31 décembre 2019) des risques sur projets et contrats et pour un montant de 342 millions d'euros (13 millions d'euros au 31 décembre 2019) des risques principalement liés à des litiges sociaux et légaux en France et fiscaux (hors impôt sur le résultat) en Inde.

La ligne « autres » résulte essentiellement de la prise en compte de plusieurs risques liés à l'intégration dans le périmètre de consolidation d'Altran (cf. Note 2- Principes de consolidation et périmètre).



## Note 27 Autres dettes non courantes et courantes

| Au 31 décembre (en millions d'euros)            | Notes | 2019       | 2020       |
|---|-------|------------|------------|
| Réserves spéciales de participation             |       | 45         | 30         |
| Instruments dérivés                             | 24    | 24         | 65         |
| Dettes sur acquisitions de sociétés             |       | 106        | 147        |
| Dettes d'impôts non courants                    |       | 23         | 186        |
| Autres  |       | 77         | 113        |
| <b>AUTRES DETTES NON COURANTES ET COURANTES</b> | 23    | <b>275</b> | <b>541</b> |

La variation des autres dettes non courantes et courantes sur l'exercice 2020 s'explique principalement par l'intégration d'Altran avec la prise en compte de dettes d'impôts non courants sur certains redressements fiscaux et procédures contentieuses en Inde et en France notamment (cf. Note 2 - Principes de consolidation et périmètre).

Les dettes sur acquisitions de sociétés se composent essentiellement de compléments de prix consentis lors de certaines acquisitions.

## Note 28 Dettes opérationnelles

| Au 31 décembre (en millions d'euros) | Note | 2019         | 2020         |
|--------------------------------------|------|--------------|--------------|
| Fournisseurs                         |      | 1 149        | 1 209        |
| Taxes                                |      | 422          | 498          |
| Personnel                            |      | 1 430        | 1 645        |
| Divers                               |      | 10           | 6            |
| <b>DETTES OPÉRATIONNELLES</b>        | 23   | <b>3 011</b> | <b>3 358</b> |

## Note 29 Effectifs

Effectifs moyens par zone géographique

|                                   | 2019           |            | 2020           |            |
|-----------------------------------|----------------|------------|----------------|------------|
|                                   | Effectifs      | %          | Effectifs      | %          |
| Amérique du Nord                  | 17 887         | 8          | 18 493         | 7          |
| France                            | 25 038         | 12         | 33 358         | 13         |
| Royaume-Uni et Irlande            | 8 796          | 4          | 10 032         | 4          |
| Benelux                           | 8 251          | 4          | 9 153          | 4          |
| Europe du Sud                     | 9 599          | 5          | 16 816         | 7          |
| Pays nordiques                    | 4 742          | 2          | 5 253          | 2          |
| Allemagne et Europe Centrale      | 15 869         | 7          | 19 998         | 8          |
| Afrique et Moyen-Orient           | 1 855          | 1          | 3 226          | 1          |
| Asie-Pacifique et Amérique latine | 124 067        | 57         | 135 196        | 54         |
| <b>EFFECTIFS MOYENS</b>           | <b>216 104</b> | <b>100</b> | <b>251 525</b> | <b>100</b> |



## Effectifs de fin d'année par zone géographique

|                                   | 2019           |            | 2020           |            |
|-----------------------------------|----------------|------------|----------------|------------|
|                                   | Effectifs      | %          | Effectifs      | %          |
| Amérique du Nord                  | 17 848         | 8          | 18 550         | 7          |
| France                            | 25 518         | 12         | 36 219         | 13         |
| Royaume-Uni et Irlande            | 8 869          | 4          | 10 489         | 4          |
| Benelux                           | 8 264          | 4          | 9 616          | 4          |
| Europe du Sud                     | 9 977          | 5          | 19 932         | 7          |
| Pays nordiques                    | 4 884          | 2          | 5 401          | 2          |
| Allemagne et Europe Centrale      | 16 309         | 7          | 21 997         | 8          |
| Afrique et Moyen-Orient           | 1 940          | 1          | 3 888          | 1          |
| Asie-Pacifique et Amérique latine | 125 705        | 57         | 143 677        | 54         |
| <b>EFFECTIFS DE FIN D'ANNÉE</b>   | <b>219 314</b> | <b>100</b> | <b>269 769</b> | <b>100</b> |

## Note 30 Engagements hors-bilan

### Engagements hors-bilan liés aux activités opérationnelles du Groupe

#### A) Engagements donnés sur contrats clients

Pour quelques grands contrats, le Groupe a été amené à mettre en place des garanties de performance et/ou financières. Le chiffre d'affaires en 2020 des clients concernés représente environ 9 % du chiffre d'affaires du Groupe.

Par ailleurs, certains clients bénéficient :

- de garanties financières limitées émises par le Groupe pour un montant total de 1 746 millions d'euros au 31 décembre 2020 (1 738 millions d'euros au 31 décembre 2019) ;
- de garanties bancaires supportées par le Groupe pour un montant global de 212 millions d'euros au 31 décembre 2020 (109 millions d'euros au 31 décembre 2019).

#### B) Engagements donnés sur locations

Les engagements donnés sur locations comprennent essentiellement la composante non locative des contrats de location du Groupe ainsi que les engagements au titre des contrats ayant une faible valeur unitaire (à l'exception du matériel informatique) ou de courte durée. Ces engagements s'élèvent à 115 millions d'euros au 31 décembre 2020.

#### C) Autres engagements donnés

Les autres engagements donnés s'élèvent à 67 millions d'euros au 31 décembre 2020 (28 millions d'euros au 31 décembre 2019). Ils se composent principalement d'engagements d'achats fermes de matériel ou de services en France.

#### D) Autres engagements reçus

Les autres engagements reçus s'élèvent à 16 millions d'euros au 31 décembre 2020 (23 millions d'euros au 31 décembre 2019). Ils se composent principalement d'engagements reçus suite au rachat de la participation de certains actionnaires minoritaires de Capgemini Brasil S.A. pour un montant de 14 millions d'euros.

### Engagements hors-bilan liés aux financements du Groupe

#### A) Emprunts obligataires

Au titre des emprunts obligataires en circulation mentionnés dans la Note 22 - Endettement net/Trésorerie nette, Capgemini SE s'est engagé à respecter certaines clauses habituelles, et notamment à maintenir les obligations à un rang identique à toutes les autres obligations négociables qui pourraient être émises par la Société (clause "pari passu").



## B) Ligne de Crédit Syndiqué conclu par Capgemini SE non utilisée à ce jour

Au titre de la ligne de crédit mentionnée dans la Note 22 - Endettement net/Trésorerie nette, Capgemini SE s'est engagé à respecter les ratios financiers (définis en normes IFRS) suivants :

- un ratio d'endettement net<sup>(1)</sup> consolidé rapporté aux capitaux propres consolidés qui doit être inférieur à tout moment à 1 ;
- un ratio de couverture du coût de l'endettement financier (net) consolidé par la marge opérationnelle<sup>(1)</sup> consolidée qui doit être supérieur ou égal à 3 au 31 décembre et au 30 juin de chaque année (sur la base des 12 derniers mois écoulés).

Il est précisé qu'aux 31 décembre 2020 et 2019, ces ratios financiers sont respectés par le Groupe.

La ligne de crédit comporte également des engagements qui limitent la capacité de Capgemini SE et de ses filiales à engager certaines opérations, notamment consentir des sûretés sur leurs actifs, la cession d'actifs et les fusions ou opérations assimilées. Capgemini SE s'est en outre engagée à respecter certaines clauses habituelles, notamment le maintien de la ligne de crédit au même rang que les autres dettes financières du Groupe de même nature (clause "*pari passu*").

Le 9 février 2021, le Groupe a renégocié sa ligne de Crédit Syndiqué (cf. Note 32 – Evénements postérieurs à la clôture) et les ratios financiers (définis en normes IFRS) mentionnés ci-avant ne seront plus applicable sur l'exercice 2021.

(1) L'endettement net, indicateur alternatif de performance suivi par le Groupe est défini en Note 22 – Endettement net/Trésorerie nette.

## Passifs éventuels

Dans le cours normal de leurs activités, des sociétés du Groupe ont fait l'objet de contrôles fiscaux et parfois de redressements fiscaux sur l'exercice 2020 et les exercices précédents.

Des propositions de rectifications ont été contestées et des procédures contentieuses ou précontentieuses sont encore en cours au 31 décembre 2020, notamment en France et en Inde.

S'agissant de la France, l'administration fiscale considère que la filiale de réassurance de Capgemini SE, située à Luxembourg, bénéficie d'un régime fiscal privilégié et qu'en conséquence ses résultats devraient être imposés en France au niveau de Capgemini SE.

S'agissant des filiales indiennes du Groupe, ces filiales ont fait l'objet de divers redressements ou projets de redressements au titre de l'impôt sur les sociétés au cours des derniers exercices.

Pour l'essentiel, ces redressements n'ont pas été comptabilisés dans la mesure où le Groupe justifie sa position et estime disposer de chances sérieuses de succès.



## Note 31 Transactions avec des parties liées

### Entreprises associées

Il s'agit des entreprises sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable et qui sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence. Les transactions effectuées avec ces entreprises associées au cours de l'exercice 2020 ont été réalisées à des prix de marché et leur volume n'est pas significatif.

### Autres parties liées

Au cours de l'exercice 2020, aucune opération significative n'a été réalisée avec :

- des actionnaires détenant un droit de vote significatif dans le capital de Capgemini SE ;
- des membres des organes de direction y compris les administrateurs ;
- des entités sur lesquelles un des membres des organes de direction exerce le contrôle, un contrôle conjoint, une influence notable ou détient un droit de vote significatif.

### Rémunération des membres des organes de direction

Le tableau ci-dessous analyse la rémunération au titre des années 2019 et 2020 des membres des organes de direction qui comprennent d'une part les membres de la Direction générale du Groupe présents à la clôture de chaque exercice, soit 30 personnes en 2020 (26 personnes en 2019) et d'autre part les administrateurs.

| <i>(en milliers d'euros)</i>   | 2019   | 2020   |
|--|--------|--------|
| Avantages à court terme hors charges patronales <sup>(1)</sup>   | 25 000 | 25 166 |
| <i>dont rémunération de l'activité <sup>(2)</sup> des administrateurs salariés</i>                           | 205    | 228    |
| <i>dont rémunération de l'activité <sup>(2)</sup> des administrateurs non salariés <sup>(3) et (4)</sup></i> | 879    | 936    |
| Avantages à court terme : charges patronales   | 10 559 | 7 117  |
| Avantages postérieurs à l'emploi <sup>(5)</sup>  | 2 793  | 1 876  |
| Rémunération en actions <sup>(6)</sup>   | 12 589 | 9 760  |

(1) Inclut les salaires bruts, rémunérations, primes, intéressements, honoraires et avantages en nature,

(2) Antérieurement dénommée jetons de présence,

(3) Pour rappel, Paul Hermelin a renoncé depuis 2011 à la rémunération de son activité d'administrateur (antérieurement dénommée jetons de présence), et Aïman Ezzat a également renoncé à cette rémunération suite à sa nomination lors de l'Assemblée générale du 20 mai 2020.

(4) 14 administrateurs actifs en 2019 et 17 actifs au cours de l'année 2020,

(5) Ce montant comprend principalement la charge annualisée des indemnités de départ en retraite conventionnelles et/ou contractuelles,

(6) Ce montant correspond à l'étalement de la charge annualisée, liée aux attributions d'actions sous condition de performance.

## Note 32 Événements postérieurs à la clôture

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée générale de verser aux actionnaires de Capgemini SE, au titre de l'exercice 2020, un dividende de 1,95 euro par action. Il était de 1,35 euro par action au titre de l'exercice 2019.

Le 9 février 2021 le Groupe a conclu avec un groupe de 18 banques une ligne de crédit multidevises de 1 milliard d'euros et à maturité 9 février 2026, sauf en cas d'exercice (sous réserve de l'acceptation des banques) des deux options d'extension d'un an, exerçables respectivement à la fin de la première et de la deuxième année, auquel cas la maturité de la nouvelle ligne sera étendue au maximum de deux années supplémentaires.

Cette nouvelle ligne de crédit vient refinancer la ligne de 750 millions d'euros conclue le 30 juillet 2014 et arrivant à échéance le 27 juillet 2021 qui a ainsi été annulée.

A l'instar de la ligne conclue en 2014, il est à noter qu'un changement à la hausse ou à la baisse de la notation de Capgemini SE serait sans incidence sur la disponibilité de cette nouvelle ligne de crédit. Cette nouvelle ligne ne comprend aucun ratio financier.



## Note 33 Liste par pays des principales sociétés consolidées

Capgemini SE est la société mère d'un ensemble communément appelé "le groupe Capgemini" constitué de 256 sociétés. La liste suivante indique les principales sociétés consolidées au 31 décembre 2020.

| Pays              | Liste des principales sociétés consolidées au 31 décembre 2020 | Pourcentage d'intérêt | Méthode d'intégration <sup>(1)</sup> |
|-------------------|--|-----------------------|--------------------------------------|
| <b>ALLEMAGNE</b>  | Capgemini Deutschland GmbH                                     | 100,00 %              | IG                                   |
|                   | Capgemini Deutschland Holding GmbH                             | 100,00 %              | IG                                   |
|                   | Capgemini Outsourcing Services GmbH                            | 100,00 %              | IG                                   |
|                   | Altran Deutschland S.A.S. & Co. KG                             | 100,00 %              | IG                                   |
|                   | Altran Service GmbH  | 100,00 %              | IG                                   |
|                   | Sogeti Deutschland GmbH  | 100,00 %              | IG                                   |
| <b>ARGENTINE</b>  | Capgemini Argentina S.A.                                       | 100,00 %              | IG                                   |
| <b>AUSTRALIE</b>  | Capgemini Australia Pty Ltd.                                   | 100,00 %              | IG                                   |
| <b>AUTRICHE</b>   | Capgemini Consulting Österreich AG                             | 100,00 %              | IG                                   |
| <b>BELGIQUE</b>   | Capgemini Belgium N.V./S.A.                                    | 100,00 %              | IG                                   |
|                   | Altran Belgium S.A.  | 100,00 %              | IG                                   |
| <b>BRÉSIL</b>     | Capgemini Brasil S.A.  | 99,95 %               | IG                                   |
|                   | CPM Braxis Tecnologia, Ltda.                                   | 99,95 %               | IG                                   |
| <b>CANADA</b>     | Capgemini Canada Inc.  | 100,00 %              | IG                                   |
|                   | Capgemini Solutions Canada Inc.                                | 100,00 %              | IG                                   |
|                   | Inergi LP  | 100,00 %              | IG                                   |
|                   | New Horizons Systems Solutions LP                              | 100,00 %              | IG                                   |
| <b>CHINE</b>      | Capgemini (China) Co., Ltd.                                    | 100,00 %              | IG                                   |
|                   | Capgemini Business Services (China) Ltd.                       | 100,00 %              | IG                                   |
|                   | Capgemini Hong Kong Ltd.                                       | 100,00 %              | IG                                   |
| <b>DANEMARK</b>   | Capgemini Danmark A/S  | 100,00 %              | IG                                   |
| <b>ESPAGNE</b>    | Capgemini España S.L.  | 100,00 %              | IG                                   |
|                   | Altran Innovación S.L.U  | 100,00 %              | IG                                   |
| <b>ÉTATS-UNIS</b> | Annik Inc.   | 99,77 %               | IG                                   |
|                   | Capgemini America, Inc.  | 100,00 %              | IG                                   |
|                   | Capgemini Government Solutions LLC                             | 100,00 %              | IG                                   |
|                   | Capgemini North America, Inc.                                  | 100,00 %              | IG                                   |
|                   | Octavia Holdco Inc.  | 100,00 %              | IG                                   |
|                   | Lohika Systems Inc.  | 100,00 %              | IG                                   |
|                   | Altran US Corp.  | 100,00 %              | IG                                   |
|                   | Aricent US Inc.  | 100,00 %              | IG                                   |
|                   | Global Edge Software USA Inc.                                  | 100,00 %              | IG                                   |
|                   | CHCS Services Inc.   | 100,00 %              | IG                                   |
| <b>FINLANDE</b>   | Capgemini Finland Oy   | 100,00 %              | IG                                   |
|                   | Capgemini Consulting S.A.S.                                    | 100,00 %              | IG                                   |
| <b>FRANCE</b>     | Capgemini DEMS France S.A.S.                                   | 100,00 %              | IG                                   |
|                   | Capgemini France S.A.S.  | 100,00 %              | IG                                   |
|                   | Capgemini Gouvieux S.A.S.                                      | 100,00 %              | IG                                   |
|                   | Capgemini Latin America S.A.S.                                 | 100,00 %              | IG                                   |



|                    |   |          |    |
|--------------------|---|----------|----|
|                    | Capgemini Service S.A.S.  | 100,00 % | IG |
|                    | Capgemini Technology Services S.A.S.                            | 100,00 % | IG |
|                    | Altran Technologies S.A.S.                                      | 100,00 % | IG |
|                    | Global Management Treasury Services S.N.C.                      | 100,00 % | IG |
|                    | Altran ACT S.A.S.   | 100,00 % | IG |
|                    | Sogeti S.A.S.   | 100,00 % | IG |
| <b>GUATEMALA</b>   | Capgemini Business Services Guatemala S.A.                      | 100,00 % | IG |
|                    | Capgemini Technology Services India Ltd.                        | 99,77 %  | IG |
| <b>INDE</b>        | Altran Technologies India Pvt. Ltd.                             | 100,00 % | IG |
|                    | Aricent Technologies (Holdings) Ltd.                            | 98,25 %  | IG |
| <b>IRLANDE</b>     | Capgemini Ireland Ltd.  | 100,00 % | IG |
|                    | Capgemini Italia S.p.A.   | 100,00 % | IG |
| <b>ITALIE</b>      | Altran Italia S.p.A.  | 100,00 % | IG |
|                    | Interactive Thinking S.r.l.                                     | 100,00 % | IG |
| <b>JAPON</b>       | Capgemini Japan K.K.  | 100,00 % | IG |
|                    | Capgemini Reinsurance International S.A.                        | 100,00 % | IG |
| <b>LUXEMBOURG</b>  | Sogeti Luxembourg S.A.  | 100,00 % | IG |
| <b>MALAISIE</b>    | Capgemini Services Malaysia Sdn. Bhd.                           | 100,00 % | IG |
| <b>MAROC</b>       | Capgemini Technology Services Maroc S.A.                        | 100,00 % | IG |
| <b>MEXIQUE</b>     | Capgemini México S. de R.L. de C.V.                             | 100,00 % | IG |
| <b>NORVÈGE</b>     | Capgemini Norge AS  | 100,00 % | IG |
|                    | Capgemini Educational Services B.V.                             | 100,00 % | IG |
|                    | Capgemini N.V.  | 100,00 % | IG |
| <b>PAYS-BAS</b>    | Altran Netherlands BV   | 100,00 % | IG |
|                    | Capgemini Nederland BV  | 100,00 % | IG |
|                    | Sogeti Nederland BV   | 100,00 % | IG |
| <b>POLOGNE</b>     | Capgemini Polska Sp. z.o.o.                                     | 100,00 % | IG |
| <b>PORTUGAL</b>    | Capgemini Portugal, Serviços de Consultoria e Informática, S.A. | 100,00 % | IG |
|                    | Capgemini Financial Services UK Limited                         | 100,00 % | IG |
|                    | Capgemini UK Plc  | 100,00 % | IG |
|                    | CGS Holdings Ltd.   | 100,00 % | IG |
| <b>ROYAUME-UNI</b> | Idean Capgemini Creative Studios UK Limited                     | 100,00 % | IG |
|                    | IGATE Computer Systems (UK) Ltd.                                | 100,00 % | IG |
|                    | Altran UK Ltd.  | 100,00 % | IG |
|                    | Cambridge Consultants Limited                                   | 100,00 % | IG |
| <b>SINGAPOUR</b>   | Capgemini Asia Pacific Pte. Ltd.                                | 100,00 % | IG |
|                    | Capgemini Singapore Pte. Ltd.                                   | 100,00 % | IG |
|                    | Capgemini AB  | 100,00 % | IG |
| <b>SUÈDE</b>       | Capgemini Sverige AB  | 100,00 % | IG |
|                    | Altran Sverige AB   | 100,00 % | IG |
|                    | Sogeti Sverige AB   | 100,00 % | IG |
| <b>SUISSE</b>      | Altran Switzerland AG   | 100,00 % | IG |
|                    | Capgemini Suisse S.A.   | 100,00 % | IG |

(1) IG = Intégration globale.



## Note 34 Honoraires des Commissaires aux Comptes

Les honoraires des Commissaires aux Comptes pour 2020 se décomposent de la manière suivante :

|  | KPMG |      | PwC  |      | Mazars |      |
|--|------|------|------|------|--------|------|
| <i>(en millions d'euros) (hors taxes)</i>                              | 2020 | 2019 | 2020 | 2019 | 2020   | 2019 |
| <b>Certification des comptes</b>                                       | -    | 3,2  | 4,7  | 3,6  | 4,7    | -    |
| - Capgemini SE   | -    | 0,4  | 0,6  | 0,6  | 0,3    | -    |
| - Filiales intégrées globalement                                       | -    | 2,8  | 4,1  | 3,0  | 4,4    | -    |
| <b>Services autres que la certification des comptes <sup>(1)</sup></b> | -    | 1,2  | 0,3  | 1,0  | 0,1    | -    |
| <b>TOTAL</b>   | -    | 4,4  | 5,0  | 4,6  | 4,8    | -    |

(1) Ces honoraires incluent notamment des missions réalisées à la demande de nos clients, dans le cadre de la norme ISAE 34-02 et concernant l'audit d'applications et/ou de processus sous-traités au Groupe.

## About Capgemini

---

Capgemini is a global leader in consulting, digital transformation, technology, and engineering services. The Group is at the forefront of innovation to address the entire breadth of clients' opportunities in the evolving world of cloud, digital and platforms. Building on its strong 50-year heritage and deep industry-specific expertise, Capgemini enables organizations to realize their business ambitions through an array of services from strategy to operations. A responsible and multicultural company of 265,000 people in nearly 50 countries, Capgemini's purpose is to unleash human energy through technology for an inclusive and sustainable future. With Altran, the Group reported 2019 combined global revenues of €17 billion.

Learn more about us at [www.capgemini.com](http://www.capgemini.com)



**This document contains information that may be privileged or confidential and is the property of the Capgemini Group.  
Copyright © 2020 Capgemini. All rights reserved.**